



Mémoire Présenté

par : ONDIGUI

FOUDA, Basile

**faculte des sciences
Social et de Gestion,
Université Catholique
d'afrique central**

**L'évolution de la propriété chez les
pygmées : le cas des Baka de la région
d'Abong-Mbang, Iomé**

1996-1997

UNIVERSITE CATHOLIQUE
D'AFRIQUE CENTRALE

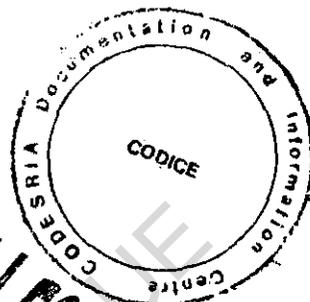
INSTITUT CATHOLIQUE
DE YAOUNDE

BP 11 628 YAOUNDE - CAMEROUN

FACULTE DE SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION

ANNEE ACADEMIQUE 1996 - 1997

LE VALUANT DE LA PROPRIETE CHEZ LES BAKA



Le cas des Baka de la région d'Abong-Mbang/Lomié

Mémoire présenté en vue de l'obtention de
la Maîtrise en Sciences Sociales
option : *Socio-Anthropologie*.

Par :

ONDIGUI FOUA Basile

Licencié en Droit Public et en Sciences Sociales

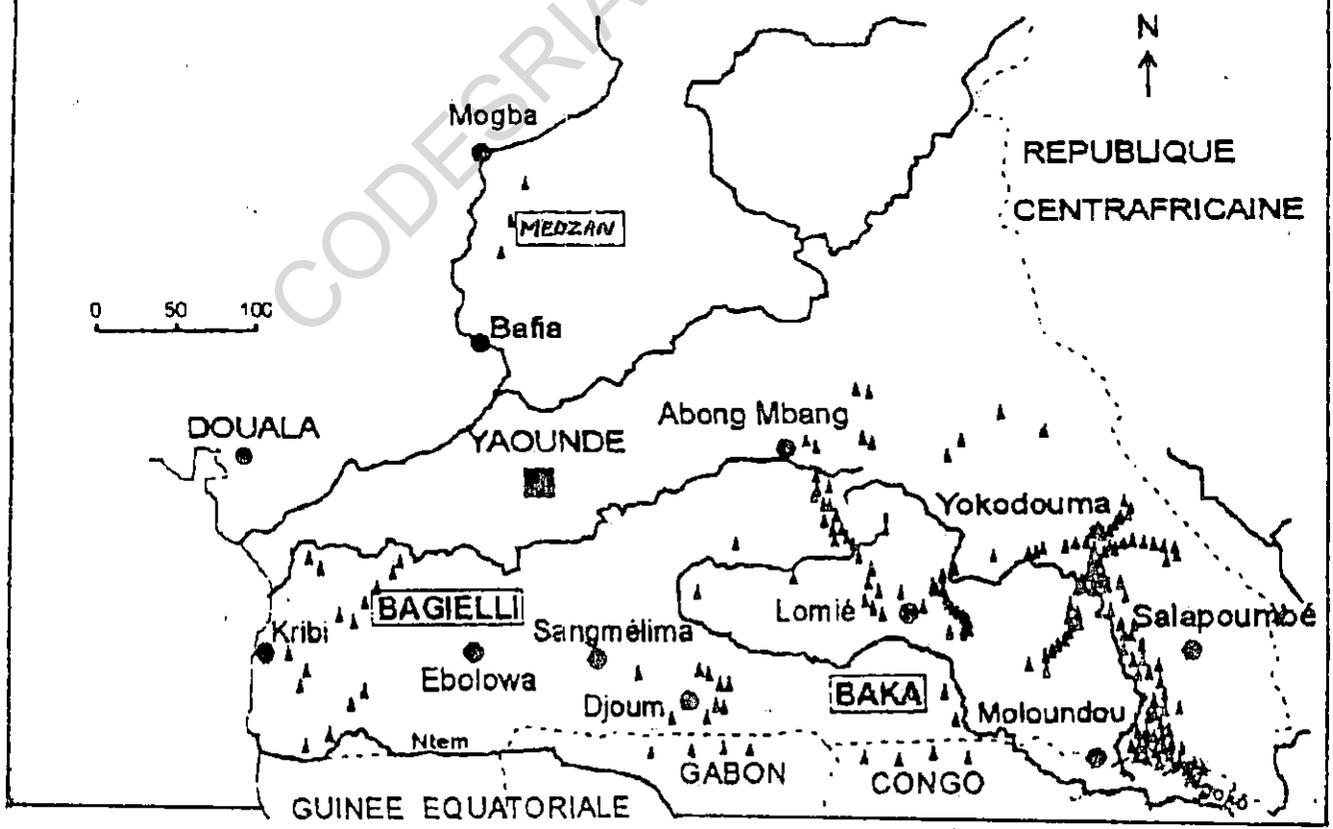
Sous la Direction de : Monsieur Sévérin Cécile ABEGA
Docteur d'Etat en Anthropologie
Maître de Conférence

Mars 98



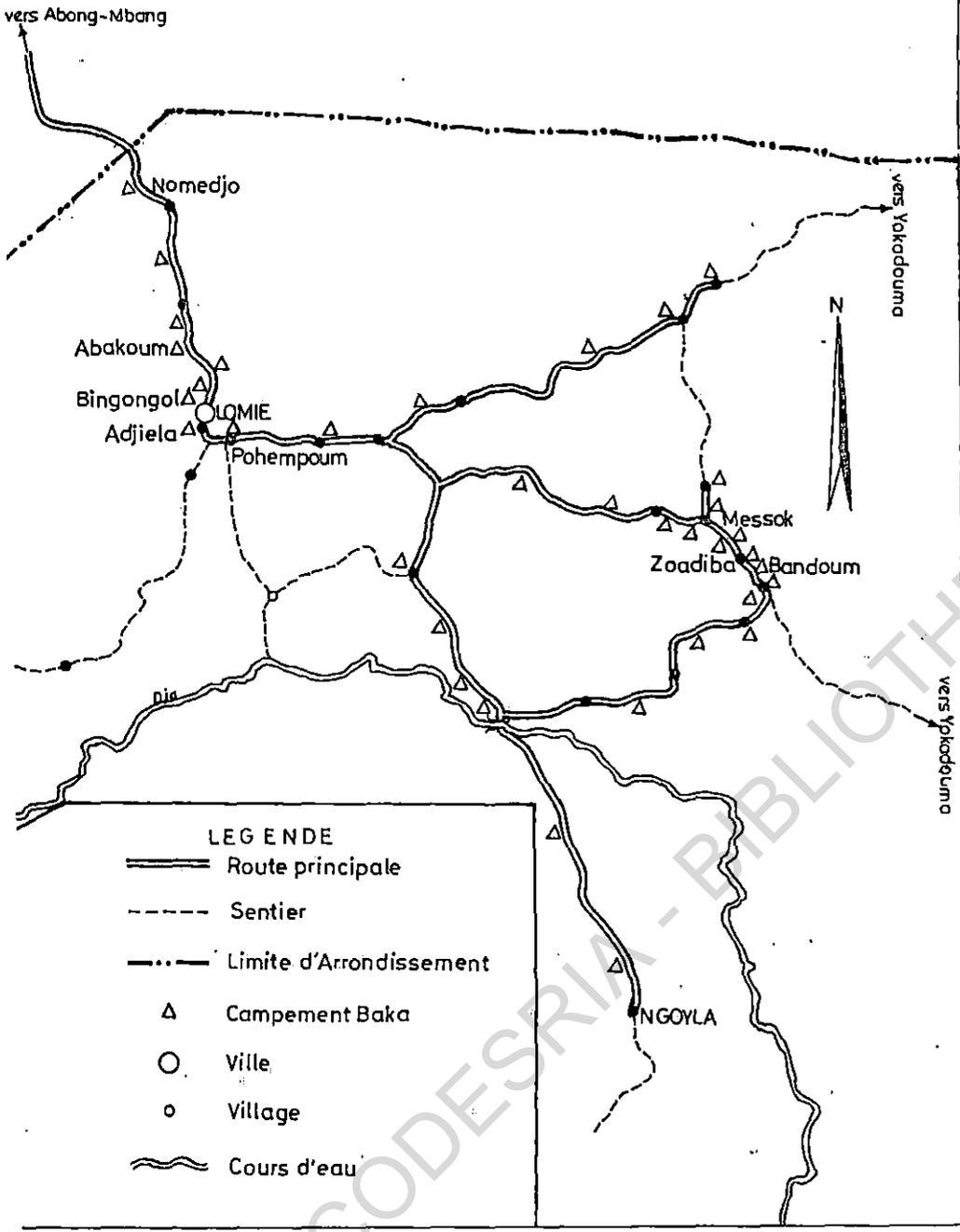
- ▲ Village Baka
- Ville
- Ville

CARTE DES PYGMEES DU CAMEROUN



Source : Carte tirée des Contes des Pygmées Baka par R. BRISSON

SITUATION GEOGRAPHIQUE DES VILLAGES BAKA SECTEUR LOMIE



source : Carte topographique d'Abang-Mbang à l'échelle de 1/500 000 de l'I.N.C. de Yaoundé

DEDICACE

A ma feu Grand mère MENDOUGA Elisabeth pour son grand AMOUR, ses sacrifices, son encadrement et son soutien pour ma formation morale, intellectuelle et humaine.

A mon Père FOUDA Sébastien, ma Mère MEVOO Marguerite et mon Grand frère NTOBO FOUDA Roger pour tous leurs efforts matériels et conseils pour mes premiers pas dans le monde scolaire.

A la Soeur Claudette BELANGER sscm pour sa présence, son soutien moral et spirituel ainsi que ses encouragements à plus d'efforts et de patience dans toutes les difficultés rencontrées.

A la Communauté des Servantes de Saint Coeur de Marie pour leur patrimoine spirituel édifiant généreusement partagé.

A tous mes encadreurs des cycles primaires, secondaires et universitaires pour leurs encouragements et intérêt portés à mes études.

A toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ma formation, qu'elles trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance et le fruit de ce qu'ils ont semé tout au long de mes années d'étude.

REMERCIEMENTS

J'exprime ma profonde gratitude

Au CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique) qui m'a encouragé en m'accordant une subvention pour mener à bien ma recherche.

Au Projet RAF (Recherche Appui Formation) INADES Formation pour son soutien moral et financier qu'il m'a accordé lors de ma première descente sur le terrain.

A Monsieur Séverin Cécile Abega Directeur de mon mémoire pour tout son suivi académique qu'il m'a consacré.

A Messieurs Jean. Félix. Loung et DOUNIAS Edmond pour tout leur suivi, conseils et les documents qu'ils m'ont généreusement donnés.

A Madame Marie Thérèse MENGUE pour ses remarques et conseils prodigués suite à la lecture de mon Mémoire.

A Mesdemoiselles NGUEDAM N. Clarisse et Angeline Solange BONONO pour l'assistance morale et les conseils qu'elles m'ont prodigués.

Au Père Paul, Coordinateur du Projet APPEC (Auto Promotion des Populations de l'Est Cameroun) du Secteur Lomié pour toutes les facilités qu'il m'a accordées sur le terrain.

Au Père Jean Hervé Vice Principale du Collège F. X. VOGT pour toute l'aide qu'il m'a accordée pour la finition de mon travail.

A Messieurs Joseph Payong du Secteur Lomié, Jérôme Nguelé, Gilbert Djihé et tous les animateurs du Secteur Abong-Mbang / Dimako pour leur hospitalité et franche collaboration qu'ils m'ont accordées.

A Messieurs Pierre Paul Manga, Adjoint au Sous Préfet de Lomié, Ntomkana Matthieu 1er Adjoint au Maire de Lomié, David Aristide Ba'a chef de la Sous Section des Affaires Sociales et de la Condition Féminine de Lomié pour leur disponibilité à répondre à mes questions et des documents qu'ils m'ont fournis.

A Messieurs Biembeune Aloys et Ambé Adrien respectivement chefs des villages bantous de Nkwak et de Ntimbé II sans toutefois oublier les Bantous et les Baka des deux Secteurs Lomié et Abong-Mbang / Dimako pour toute leur disponibilité collaboration et l'intérêt qu'ils ont accordé à mon travail. Qu'ils trouvent ici tous ma profonde gratitude.

Sommaire

1. INTRODUCTION GENERALE

I. ENQUETE SOCIO-LINGUISTIQUE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA NOTION DE PROPRIETE DANS LA SOCIETE BAKA

A. Enquête sociolinguistique sur la propriété chez les Baka

1. Les termes appropriés pour désigner la propriété en langue Baka p.14
2. Le domaine comme expression de la propriété p.15
3. Manifestation de la propriété dans le permis et l'interdit p.16

B. Revue de la littérature sur la propriété dans la société traditionnelle des Baka

1. Etude critique de la propriété dans les sociétés précapitalistes p.18
2. Présentation critique des thèses formulées sur la culture matérielle baka p.20

II. LES FORMES DE PROPRIETE TRADITIONNELLE ET ACTUELLE ET LEUR MODE D'APPROPRIATION

A. Les biens meubles et immeubles traditionnels

1. Les biens meubles traditionnels p.24
2. Les biens immeubles traditionnels p.27

B. Les biens meubles et immeubles actuels

1. Les biens meubles actuels p.33
2. Les biens immeubles actuels p.49

III. LES FORMES D'APPROPRIATION DES PRODUITS FORESTIERS; DES PERSONNES AINSI QUE LA CIRCULATION DES BIENS ET SERVICES.

A. Manifestations de la propriété dans l'exploitation des ressources forestières.

1. Les formes d'appropriation des produits forestiers p.53
2. Les formes d'appropriation du gibier p.56

B. Les règles de partage liées à la chasse à la pêche et à la collecte

1. Les règles de partage liées à la chasse collective et individuelle p.62
2. Les règles de partage appliquées à la pêche et à la collecte p.67
3. Les principes de gestion et d'exploitation des ressources forestières p.72

C. L'appropriation liée au statut des personnes et aux liens matrimoniaux

1. Appropriation des personnes et de la force de travail p.74
2. Les formes d'appropriation des biens par filiation p.74
3. Les sanctions sociales liées à la violation du droit de propriété p.76

IV. L' EVOLUTION DE LA PROPRIETE ET LES INFLUENCES SOCIALES.

A. Les rapports sociaux et l'évolution de la propriété

1. La phase préliminaire: les biens matériels propres aux Baka p.79
2. La phase primaire: intensification des échanges entre Baka et Bantou p.82
3. La phase intermédiaire: époque coloniale p.83
4. La phase actuelle: époque post coloniale p.85
5. Socialisation des Baka aux pratiques sédentaires p.88

B. L'évolution de la propriété et les conséquences sociales

1. L'évolution de la propriété et la dynamique sociale p.91
2. La propriété et les droits acquis p.96
3. Coexistence de deux modes de vie p.97

V. LA PROPRIETE: FACTEUR DU DESEQUILIBRE SOCAIL ET D'ALIENATION SOCIOCULTURELLE DE LA SOCIETE BAKA.

A. L'évolution de la propriété face aux valeurs culturelles baka

1. Rencontre culturelle: acculturation ? p.101
2. La propriété, facteur d'aliénation socioculturelle des Baka p.103

B. La propriété, facteur d'une nouvelle forme d'adaptation socio-économique des Baka

1. L'état actuel de la société baka p.108
2. Les résultats de l'étude p.111
3. Conclusion générale p.114

Bibliographie p.115

Table des matières p.118

Liste des tableaux p.120

Guide d'enquête p.121

Annexe p.122

INTRODUCTION GENERALE

Le mot Pygmée en grec «pugmaïos» qui veut dire «haut d'une coudée» (Brisson 1995:5) désigne les hommes de petite taille qui vivent de chasse et de cueillette en forêt où ils y mènent un mode de vie nomade. Cette distinction classique des Pygmées est dépassée de nos jours car, les Pygmées ont connu un métissage qui a fait d'eux des hommes parfois grands. Dès lors, les Pygmées ne devraient plus se définir uniquement en fonction des normes biologiques, mais, des normes socioculturelles. A ce titre, les Pygmées appartiennent à un ensemble de groupe social d'Afrique. Géographiquement, ils se situent dans la forêt équatoriale d'Afrique centrale où ils sont répartis conventionnellement en trois groupes au point de vue physique, linguistique voire culturel:

- les BaMbuti à l'Est du Zaïre (forêt de l'Itouri) (Schebesta, 1952; Turnbull, 1965);

- les BaTwa, présents au Rwanda, au Sud-Est et au Centre-Ouest du Zaïre (Schumacher, 1950; Elshout, 1963; Pagezy, 1973).

- enfin les BaBinga, répartis dans l'Ouest du bassin congolais. Ce groupe comprend plusieurs entités différentes au nombre desquelles: les Babongo du Centre et du Sud du Gabon; les Babenzelè et les BaAka de Centrafrique et du Congo; les Bagyeili ou Bakola au Sud-Ouest et les Baka au Sud-Est du Cameroun (Althabe, 1965; Vallois et Marquer, 1976); les Medzan de la plaine Tikar au Centre Cameroun (Barbier, 1977; Abega, 1994).

Parmi les trois grands groupes pygmées Babinga que comporte le Cameroun, les Baka restent le groupe le plus important sur le plan numérique. En effet, ils sont estimés de nos jours entre 30000 à 40000 personnes environ (Ndi 1986; Oko Mengue 1977; Rapport Projet Minascof SNV, 1990) contre quelques centaines de Pygmées Medzan 200 à 300 (Vallois et Marquer op cit) et 3000 à 4000 Pygmées Bagyeili du Sud Cameroun Océan Kribi (Ballard, 1989). Ainsi, l'un des plus grands foyers de peuplement des Pygmées Baka se trouve à l'Est-Cameroun , tandis qu'une partie infime est localisée au Sud Cameroun dans le Département du Déjà et Lobo. Notre étude s'est limitée aux Baka de l'Est Cameroun, Département du Haut-Nyong. Notre secteur de recherche se situe entre Abong-Mbang et Lomié.

11. Pertinence du sujet et objectifs de la recherche

Considérer la propriété comme un champ d'étude sociologique c'est toucher du doigt ce qui conditionne la vie sociale de tout homme. Parler de la propriété dans les sociétés modernes, c'est faire allusion au droit des personnes et des biens. Mais quand il s'agit d'orienter l'étude de la propriété dans les sociétés traditionnelles c'est à dire celles qui n'ont pas connu une organisation socio-économique et politique sous forme d'état, on amorce là une étude anthropologique qui nous permettra de comprendre entre autre la culture matérielle des Baka, leur mode de vie ainsi que les mutations sociales qui affectent cette société aujourd'hui.

12. Formulation du sujet

La propriété a connu une évolution qu'on pourrait qualifier de remarquable au sein de la société baka. Elle est passée des outils simples destinés uniquement à la chasse à la pêche et à la collette (sagaies, flèches haches...) aux outils actuels adaptés à la chasse à la culture des champs: (pioche, houes, fusil...) à la construction des maisons en poto poto et en natte de raphia. Cette évolution de la propriété s'est traduite par une transformation de la société baka laquelle passe successivement d'une société nomade à une société semi-sédentaire; d'un peuple «chasseur cueilleur» à un peuple «chasseur agriculteur» (Loung, 1959; 1992).

Cette évolution fait paraître la propriété non seulement dans sa structure et son fonctionnement, mais aussi dans sa dimension dynamique au sein de la société baka. Ainsi, il nous revient dans un premier temps de procéder à la définition des concepts avant de formuler le problème de notre sujet.

13. Définition des concepts

Avant d'aborder notre sujet, il convient de délimiter le cadre théorique de notre analyse. Nous commencerons par définir les concepts majeurs auxquels nous aurons recours tout au long de notre étude. Il s'agit de: évolution et propriété.

Le terme évolution est polysémique. En effet, l'évolution est une transformation graduelle de la société ou d'un de ses éléments et conçue en général comme assez lente ou comme formée de changements élémentaires assez minimes pour ne pas être assez remarquables.

Ainsi, l'on conservera le concept d'évolution pour parler des transformations placées dans le long terme. Nous distinguerons donc volontiers évolution du changement du fait que le second s'inscrit dans le court ou moyen terme. Pour distinguer évolution du changement social, certains sociologues tels que Parsons (1951) et surtout Rocher (1970; 1968:321) se sont préoccupés de définir le changement social en le caractérisant par trois dimensions qui font que le changement social soit susceptible d'être repérable dans le temps, durable dans ses transformations structurelles et collectives, c'est à dire, un phénomène qui concerne une communauté, une organisation, une collectivité et non des individus pris séparément. C'est dans ce sens que nous utiliserons le terme changement social auquel nous allons lui associer la notion de propriété.

131. La notion de propriété

Nous allons distinguer tour à tour la propriété dans la société traditionnelle et dans la société moderne

a) Dans la société moderne

La propriété dans les sociétés dites modernes peut être prise comme le droit d'utiliser, de jouir ou de disposer des biens matériels selon la formule juridique de droit contemporain. C'est dire que ce qu'on possède peut être consommé ou épargné, être donné, échangé ou même détruit. La propriété dans la société moderne peut être considérée comme tout objet qui satisfait un besoin. Ainsi, un verre de vin, une chaise, sont des propriétés comme le sont une automobile ou un appareil de musique. La propriété qui détermine le niveau et le mode de vie d'une société peut être qualifiée de fait social total. Cette expression est introduite par Mauss (1961) pour souligner que certains faits de la vie ne peuvent être appréhendés à un seul niveau, mais, qu'ils «mettent en branle, dans certains cas, la totalité de la société (...). Ils sont à la fois juridiques, économiques, religieux et même esthétiques ou symboliques (...). Ce sont des tous».

En effet, selon Challaye (1958:5), la propriété est à la fois un fait économique, juridique et socio-politique.

-Comme fait économique, la propriété se rapporte aux richesses. La vie économique comprend en effet la production, la circulation, la répartition et la consommation des richesses.

-La propriété est aussi un phénomène juridique car, partout, elle est protégée conformément à la loi ou à la coutume.

-Comme fait d'ordre socio-politique, la propriété occupe une place centrale dans l'organisation de la société. Les luttes intestines ou impérialistes ont toujours pour objet la défense ou la conquête de certaines richesses.

La gestion de la propriété et sa transmission sur la plan social est l'émanation ou le reflet d'un pouvoir faisant l'objet d'une organisation politique appropriée selon les types de société.

Toutefois dans les sociétés modernes, chaque objet remplit une fonction unique car, les biens matériels sont spécialisés à la différence des biens matériels dans la société traditionnelle.

b/ La propriété dans la société traditionnelle

Dans la société traditionnelle, la propriété se réfère à la possession, c'est à dire l'ensemble des biens matériels et même spirituels qu'un peuple utilise pour satisfaire ses besoins socio-économiques. On parle aussi de possession matérielle (Dounias, 1986:9) pour désigner l'ensemble des objets jugés de première nécessité et d'un usage courant voire quotidien (allume feu, cache sexe, sacoche,...) mais qui, de plus, ont acquis une valeur certaine du fait qu'ils sont difficilement remplaçables.

Dès lors le terme possession matérielle ou possession sera utilisé indifféremment pour désigner la propriété dans la société traditionnelle en général et dans celle des Baka en particulier. En effet, ces termes font apparaître l'idée de jouissance et de partage des biens qui prédominent dans ces sociétés. En plus, le terme possession donne selon le classement de Godelier (1989) une distinction entre bien personnel ou individuel et bien collectif tandis que Sahlins (1984) fait état de biens alimentaires et biens non alimentaires. Nous y reviendrons plus loin. Toutes ces considérations révèlent qu'il existe plusieurs sortes de propriété au sein d'une société.

132. Les différentes sortes de propriété

La propriété revêt plusieurs formes et comme esquissé plus haut, on peut distinguer:

La propriété matérielle constituée par les biens meubles (voitures, appareils...) et immeubles(terre, maisons...).

La propriété immatérielle constituée par l'ensemble des valeurs sociales propres à un groupe de personne, à une société.

C'est l'ensemble des us et coutumes, des pratiques et des comportements sociaux liés à un peuple. On parlera par exemple de société hiérarchique, acéphale, monolithique ou démocratique.

La propriété artistique ou littéraire qui est un droit exclusif d'un artiste ou d'un écrivain et de ses héritiers de tirer un revenu de l'exploitation de son oeuvre.

*La propriété commerciale qui est le droit que la loi a conféré à un commerçant locataire d'un immeuble de conserver l'usage du local loué à l'expiration de son bail ou d'obtenir une indemnité.

La propriété industrielle qui est un droit exclusif d'user d'un nom commercial, d'une marque, d'un brevet, d'un dessin, d'un modèle de fabrique et plus généralement d'un moyen spécial de rallier une clientèle. La propriété est aussi à la fois individuelle et collective (Guillien, 1985:357-358).

Pour des nécessités de clarté et de convenance, nous utiliserons le terme de propriété pour signifier la propriété matérielle. Ce qui englobe à la fois les biens meubles et immeubles. Nous excluons dans notre champ d'étude les autres formes de propriété qui pour nous peuvent faire l'objet d'une autre recherche. Cette conception de la propriété moderne diffère foncièrement de celle de la société traditionnelle.

14. Formulation de la problématique

D'après Leroi-Gourhan (1950), il y a deux sortes d'évolution qu'il qualifie de «mouvements»:

les premiers sont des déplacements d'homme qui, sauf exception, sont extrêmement lents et mal connus; les seconds sont les déplacements culturels dont la rapidité est établie.

Dans ce second mouvement, il faut relever, les mouvement^s des choses internes et externes aux techniques les plus matérielles, celles avec lesquelles on fabrique, produit et consomme les choses indispensables à la vie de l'homme.

Si chaque élément du milieu intérieur est constamment en rapport avec la totalité des autres, on peut présumer que tous les éléments matériels et techniques réagissent constamment les uns sur les autres. Cela porte à poser comme essentielle la continuité du milieu technique et matériel. Une telle constatation est lourde de conséquences.

Elle apparaît comme un des ressorts de l'évolution même de la vie sociale dont la propriété ou la possession constitue l'élément moteur.

Appliqué dans la société baka, il importe de savoir si on peut affirmer que la propriété a connu une transformation qui affecte d'une manière profonde la structure, le fonctionnement et l'organisation socio-économique des Baka ? Si oui, quel est l'impact de cette transformation au sein de la société Baka. Autrement dit, l'introduction de nouvelles formes de biens matériels au sein de la société baka contribue t-elle à y maintenir l'équilibre socio-économique et culturel ?

15. Formulation des Hypothèses

Nous inspirant de tout ce qui précède, nous formulons notre hypothèse de recherche en ces termes:

- la propriété existe au sein de la société baka mais en terme de possession. Celle-ci se présente comme un fait social total car participe à l'organisation sociale, économique, politique et religieuse de la vie des Baka; elle a connu un changement significatif dans le temps;

- suite à cette évolution de la propriété, la société baka connaît de nos jours une transformation réelle et profonde de sa structure sociale et de son organisation socio-économique. Ce qui aboutit au déséquilibre social et à l'aliénation culturelle du Baka de notre zone de recherche.

Par définition, l'aliénation «est la transformation de l'activité propre de l'homme en une puissance qui lui serait étrangère et qui le domine» Roland (1991). C'est la dépossession de soi et de ses valeurs personnelles ou collectives en faveur d'autres. Une fois notre hypothèse posée, il nous revient à présent de préciser la démarche qui est la nôtre.

Celle-ci sera basée d'une part sur les notions de propriété en tant qu'élément dynamique de l'évolution sociale et d'autre part, sur les valeurs culturelles qui, selon Parsons (1953.) sont les sources de l'évolution sociale.

16. Cadre méthodologique

Traditionnellement, il existe une distinction entre méthode et technique. Si l'on définit la méthode comme l'ensemble intégré de procédures visant à produire la vérité scientifique, les techniques par contre représentent la mise en oeuvre pratique et limitée de cette même méthode.

Ainsi, à la méthode expérimentale, on peut associer la technique du questionnaire par exemple. Dès lors, nous présenterons tour à tour les méthodes et les techniques que nous avons suivies.

16.1. La méthode

Traiter la propriété comme un fait social total revient à intégrer dans notre approche les méthodes des différentes disciplines qui interviennent dans le cadre de notre étude. Cette méthode qui s'appuie sur une théorie comprend à la fois l'approche socio-anthropologique et l'approche socio-historique.

S'agissant de la théorie, le structuro-fonctionnalisme de Talcott Parsons (1937) devenu selon l'expression de Rocher (1970:215) «le fonctionnalisme systémique» sera appliqué à notre étude. Cette théorie intègre à la fois l'analyse fonctionnaliste, structuraliste et systémique. C'est grâce à elle que nous pouvons répondre aux questions suivantes:

qu'est ce que la propriété chez les Baka ? quel est le rôle social et le but poursuivi par l'usage des biens matériels en milieu baka ?

Si la première question nous amène à saisir le sens ou la conception de la propriété dans la société baka, la deuxième question quant à elle nous invite à s'interroger sur la structure et la fonction sociale de la propriété chez les Baka.

Pour découvrir le sens de la propriété dans la société baka, nous avons procédé à une étude ethnolinguistique.

Celle-ci nous a permis, grâce à l'étude de certains termes et expressions en langue baka, à préciser la conception de la propriété chez les Baka. Pour comprendre le rôle social de la propriété au sein de la société baka, nous avons utilisé la théorie structuro-fonctionnaliste laquelle répond à la question comment fonctionne une société, un système ou un élément du système social. Il a été question ici, après avoir inventorié et décrit les différentes formes de propriété à travers une étude monographique, d'établir la fonction ou le rôle social de la propriété chez les Baka

En effet, la théorie structuro-fonctionnaliste part toujours selon le principe que dans tous les systèmes sociaux, «chaque coutume, chaque objet matériel, chaque idée et chaque croyance remplit une fonction vitale quelconque» (fonctionnalisme de Malinowski, 1965:79).

Pour que cette fonction soit découverte et comprise, chaque élément ou objet social doit être rapporté à la totalité à laquelle il appartient. Mais, tous les éléments du système fonctionnent grâce aux liens qui existent entre eux et qui constituent une structure (structuralisme de Levi-Strass 1990). C'est ainsi que nous avons associé à notre méthode la théorie structuraliste qui, tout en établissant les liens et les rapports qui unissent les éléments d'un système, ouvre la voie à l'explication des rôles joués par ceux-ci.

Cette théorie cadre parfaitement avec notre sujet car, traite les trois éléments de base de notre champ d'étude à savoir la structure, le fonctionnement et le changement social au sein de la société baka. Elle intègre à la fois les théories fonctionnalistes et structuralistes (Malinowski, 1970) en même temps qu'elle comble les limites de celles-ci.

En effet, selon la théorie fonctionnaliste, la société apparaît comme un tout (organisme) dont chaque partie ne peut être comprise que si elle est rapportée à cette totalité. Dès lors, chaque institution, organisation, ou pratique sociale est comme l'organisme humain où chaque élément remplit une fonction précise. C'est ainsi qu'à chaque besoin, (faim, protection au froid, reproduction...) correspond un élément dont la fonction est la satisfaction de ce besoin (chasse, habit, famille). Cette théorie met donc en relief aussi bien la structure d'une institution que le fonctionnement de celle-ci. Mais au delà d'une vision jugée fixiste ou statique, destinée uniquement à l'étude de la structure sociale, le fonctionnalisme systémique se préoccupe, en plus des domaines sus cités, d'intégrer dans sa conception, la dynamique sociale propre à l'évolution ou au changement social.

C'est pour cette raison que cette théorie s'avère féconde pour notre recherche. Par ailleurs, pour étudier les mouvements sociaux, il est courant de pratiquer l'observation participante et dans un souci permanent de distanciation par rapport à l'objet d'étude, d'utiliser la méthode historique. Cette prise en compte des faits passés, mais qui ont une influence certaine dans la situation présente, nous permettra de suivre un fil conducteur en tenant compte des témoignages écrits ou oraux. Ce qui nous permettra d'aboutir à un appareil d'analyse qui nous aidera à formuler les hypothèses. La théorie constitue ainsi l'orientation de base que nous avons suivie sur le terrain et surtout lors de la collecte des données.

162. Les techniques

Avant de procéder à la présentation des techniques de collecte des données sur le terrain, il convient de situer la zone de recherche et les populations cibles.

a/. Présentation de la zone de recherche:

a1/. La province de l'Est Cameroun

La province de l'Est est la plus grande des provinces du Cameroun avec une superficie de 108940 km² dont 82700 km² de forêt et 26240 km² de savane MINASCOF/SNV Baka (1990). La population totale est estimée à 517000 habitants en 1987. Ce qui fait une moyenne de 4,5 habitants au km². La population est variée, soit 20 groupes ethniques. Les Baka, estimés entre 30000 à 40000 habitants environ, forment un groupe important. La majorité de la population (80%) habite le milieu rural et les villes que sont Bertoua (chef lieu de la province de l'Est), Batouri, Yokadouma, Abong-Mbang) sont les principales. La province de l'Est comprend quatre départements: Lom et Njérem, Kadey, Boumba et Ngoko et Haut-Nyong.

b/. Echantillon

Notre lieu de recherche s'est limité au Département du Haut-Nyong dans les deux secteurs baka que sont le secteur d'Abong-Mbang / Dimako dont le poste central est la Cyrrie et le secteur Lomié ayant pour point de repaire la Mission Catholique de Lomié. Ces deux secteurs contrastent de part leur situation géographique.

En effet, le secteur d'Abong-Mbang / Dimako est une zone qui subit les influences urbaines et les villages pygmées qu'on y trouve aux abords des routes vont de Ndjibot (20 km d'Abong-Mbang en allant vers Lomié) à Diassa (73 km d'Abong-Mbang), soit 8 grands villages baka le long des routes (Ndjibot, Cyrie, Mayos, Mbalam, Menzo, Elandjo, Bitsoumam et Diassa) (Dykstra Wietse, 1988).

Par contre, le secteur Lomié est une zone qui subit les influences rurales et les villages baka rencontrés vont de Nomedjo (à 25 km de Lomié (en allant d'Abong-Mbang vers Lomié) à Adjeila (à 300 m après Lomié) soit au total 6 villages baka le long des routes (Nomedjo, Diebe, Abakoum, Mintom, Bingongol, Adjiela).(CIAD, 1994). Les populations bantoues rencontrées dans le secteur Abong-Mbang / Dimako sont : les Maka, les Pouempoum, les Badjue, les Ndjem tandis que les Bantous du secteur Lomié sont constitués essentiellement par les Nzimé.

La plupart de toutes ces populations bantoues sont des agriculteurs mais, toutes pratiquent aussi les activités forestières (chasse, cueillette, pêche...).

La première descente sur le terrain a commencé le 28 juillet et s'est achevée le 5 septembre 1996; tandis que la deuxième a eu lieu du 5 au 11 juillet 1997. Notre enquête à la fois qualitative et quantitative consistait à passer deux à trois jours dans un village baka accompagné d'un guide Bantou chargé de l'encadrement des jeunes baka dans les centres de préscolarisation des dits villages. C'est au cours de ces séjours que nos enquêtes étaient effectuées. Au terme de ces périples, nous nous sommes retirés pendant trois semaines et demies dans un village baka de chaque secteur choisi par nous pour approfondir notre enquête (secteur Lomié: Bingongol; secteur Abong-Mbang / Dimako: Cyrie).

Pour rendre notre échantillon représentatif, nous avons choisi à dessein deux zones dont l'une subit les influences rurales (secteur Lomié) et l'autre, les influences urbaines (secteur Abong-Mbang / Dimako). En effet, l'étude de la propriété et de son évolution nécessite, pour être objective, de mettre coude à coude deux milieux dont l'évolution sociale de l'une contraste avec celle de l'autre. Ce qui permet de mettre en évidence non seulement les changements, mais aussi les liens qui existent entre la propriété traditionnelle et la propriété actuelle c'est à dire moderne.

Dans le secteur Lomié où nos enquêtes ont débuté, nous avons choisi trois villages baka sur les six que comptait ce secteur: Adjiela, Bingongol et Abakoum.

Par contre dans le secteur d'Abong-Mbang / Dimako, les enquêtes du terrain ont été effectuées dans les quatre villages baka sur les huit recensés: Ndjibot, Cyrille, Mbalam et Menzo. Notre choix a été orienté sur les grands groupes et sur ceux qui présentaient des caractéristiques différentes avec les autres (Adjiela dans le secteur Lomié et Ndjibot dans le secteur Abong-Mbang / Dimako). Il s'agissait donc pour nous d'élargir notre échantillon en diversifiant les données de notre enquête sur le terrain.

c/ La collecte des données

La méthode de collecte des données et même d'analyse que nous avons utilisée est pluridisciplinaire car, englobe à la fois l'approche historique et socio-anthropologique. Pour appréhender la propriété et son évolution dans le temps, nous avons procédé à une étude monographique grâce à laquelle nous avons recensé à partir de l'approche historique, les différentes formes de propriété traditionnelle qui existent ou qui ont existé chez les Baka, puis par l'observation participante, nous avons apprécié, grâce à l'approche comparative et analytique propre à la méthode socio-anthropologique, la situation actuelle des biens matériels en milieu baka. C'est ainsi que la collecte des données a été réalisée grâce à l'interview menée à l'aide d'un guide d'enquête et de l'observation directe des faits.

S'agissant de l'interview, nous avons orienté nos investigations sur deux cibles: le groupe baka et le groupe bantou. Les enquêtes menées à l'intérieur des groupes se faisaient au sein des villages baka que nous avons parcourus. Au cours d'un séjour qui durait entre deux à trois jours, nous avons interrogé jeunes, adultes et vieux séparément mais aussi en groupe. Cette enquête était complétée par une autre menée auprès des Bantous. Ceux-ci nous ont fait à des degrés différents une historique des rapports sociaux qui ont existé entre Bantou et Baka. Une telle méthode, quoique adaptée à notre recherche, n'est pas exempte de certaines limites.

17. Les limites de notre méthode

Avant de parler des limites de notre méthode, il importe de présenter ici les difficultés que nous avons rencontrées tout au long de notre travail. D'abord, l'étude sur la propriété baka nous est apparue difficile dans la mesure où les écrits sur les Baka en général et ceux relatifs sur la propriété en particulier sont presque inexistantes.

La documentation sur ce sujet est très pauvre. Ce qui a limité nos recherches documentaires.

S'agissant de notre méthode de recherche proprement dite, celle-ci s'est appuyée sur l'approche historique. Une telle démarche présente quelques difficultés étant donné que la méthode historique par exemple est souvent orale. Or, la tradition orale, aussi importante soit elle ne présente pas toujours les mêmes avantages que les écrits. En effet, les informations orales recueillies sur le terrain ont parfois été contradictoires et même difficiles d'être vérifiées. Ce fut le cas sur l'origine historique des Baka, leurs mouvements migratoires et l'usage de certains biens matériels tels que le fer, les pierres etc...C'est pour cette raison que cette source d'information est moins fiable.

Un autre problème et non des moindres se situe au niveau même de la notion de propriété. En effet, cette notion n'existait pas en langue baka. Pourtant il existe bel et bien les données matérielles dans la vie courante des Baka. La question était de savoir quelle méthode utilisée pour étudier une notion qui n'existe pas dans le champ conceptuel d'une culture donnée?

Par ailleurs, nous avons découvert que la plupart des biens matériels utilisés par les Baka proviennent d'un mélange culturel issu des échanges que ce groupe a eu avec les Bantous. Par conséquent, il devient difficile d'étudier les biens matériels traditionnels dans une société qui connaît de façon permanente le brassage culturel.

Enfin, l'approche interdisciplinaire que le sujet nous impose peut apparaître moins rigoureuse dans la mesure où le mélange méthodologique peut diluer la rigueur scientifique en apportant une cassure sur la logique à suivre.

Toutefois, cette méthode nous est apparue la plus adaptée à notre sujet dans la mesure où elle embrasse de façon complète tous les éléments et données devant être pris en compte pour une étude qui se veut objective. C'est de cette manière que nous nous proposons d'aborder notre sujet. Cette étude, sans être complète, se penchera d'examiner la propriété au sein de la société baka.

Compte tenu de la complexité du sujet, l'analyse des données nécessitera une approche systémique que Guy Rocher (op cit) présente en ces termes: "on appelle analyse systémique, toute recherche théorique et empirique, qui, partant du postulat que la réalité sociale présente les caractéristiques d'un système, interprète et explique les phénomènes sociaux par des liens d'interdépendance qui les relient entre eux et qui en forment une totalité".

Tels sont les moyens mis en oeuvre pour mener à bien notre travail de recherche. Cette étude, sans être complète, se préoccupe à examiner la propriété au sein de la société baka. Pour ce faire, notre étude commencera par une enquête sociolinguistique suivie d'une revue bibliographique sur la notion de la propriété dans la société baka (I); par la suite, nous nous proposons d'évaluer les formes de propriété traditionnelle et actuelle (II) ainsi que leurs modes d'appropriation (III); ensuite, nous examinerons les influences sociales d'une telle évolution (IV) et enfin, nous verrons comment la propriété, telle perçue de nos jours dans la société baka constitue un facteur de déséquilibre et d'aliénation socioculturelle des Baka (V).

I. ENQUETE SOCIOLINGUISTIQUE ET ETUDE CRITIQUE DE LA PROPRIETE DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE DES BAKA.

Ce chapitre présente deux parties importantes. La première est consacrée à l'enquête sociolinguistique (A), tandis que la deuxième concerne la revue bibliographique sur la propriété dans la société traditionnelle des Baka (B).

A. Enquête sociolinguistique sur la propriété chez les Baka

L'enquête sociolinguistique sur la propriété traditionnelle des Baka a pour but de découvrir dans un premier temps les termes et expressions usuels qui traduisent la notion de propriété en langue baka. A partir de ces mots, il nous reviendra, après analyse, d'appréhender la conception traditionnelle de la propriété chez les Baka.

1. Les différents termes appropriés pour désigner la propriété en langue baka.

Ces termes sont nombreux, mais, pour mieux apprécier la notion de propriété en langue baka, nous allons nous intéresser uniquement à certains substantifs et autres expressions sans oublier quelques faits sociaux révélateurs de la notion de propriété en langue baka.

1.1. Les substantifs de la propriété

Les biens, qu'ils soient meubles ou immeubles, se traduisent en langue baka par "ʔèlùwa" (Brisson 1984). C'est par le même terme que l'on désigne aussi la richesse, l'argent et le fer.

La possession qui découle des biens matériels personnels ou individuels se dit en langue baka "mosumà" (Brisson op cit). Ce qui veut dire propre à une personne; personnel; manières personnelles de...; ce qui me regarde, tandis que le propriétaire se traduit par "mo" ou "molo".

Comme on peut le constater, ni le mot "mosumà" encore moins "molo" ou "mo" (Brisson idem) ne signifie propriété. Ces termes évoquent l'idée de propriété sans toutefois la nommer. Dans ces conditions, nous allons nous référer au mot domaine qui traduit deux conceptions différentes de la propriété en langue baka.

2. Le "domaine", comme expression de la propriété

Sur le plan conceptuel, le terme propriété n'existe pas en langue baka. Mais, dans la pratique, on connaît la notion de domaine. C'est le cas du domaine de la chasse ou territoire de chasse (paki a so) et le domaine lié au clan d'une personne c'est à dire, son lien avec un groupe dont elle est originaire: c'est le clan (ye). Le domaine connaît ainsi deux conceptions différentes:

d'abord, le domaine lié au clan (ye). Le terme qui désigne un clan est constitué du préfixe «ye» qui symbolise le nom commun du groupe d'appartenance et le radical qui se rapporte soit à un nom d'animal, soit à un nom de chose. C'est ainsi que nous avons, «ye mboko» (mboko: buffle), «ye kwambe» (kwambe: jeune éléphant), «ye ndonga» (ndonga: gorille), «ye silo» (silo: liane) (enquête sur le terrain) pour ne citer que ceux là. Le clan est ainsi considéré comme un legs, un don que l'on laisse à une ou plusieurs personnes. Le clan apparaît ainsi comme le domaine de définition d'une personne. C'est désormais à partir d'elle qu'elle se définit comme le fils d'un tel.

Par ailleurs, il y a le domaine lié aux biens matériels, c'est à dire la propriété immobilière et mobilière.

S'agissant de la propriété immobilière, celle-ci se réfère chez les Baka à un espace géographique, à un territoire qui peut être un lieu de la chasse de la cueillette ou de la pêche. C'est le domaine vital ou domaine de la chasse (paki a so).

Le clan qui est un groupe de personnes ayant un ancêtre commun réel ou fictif joue un rôle très important dans la vie sociale, politique, économique et religieuse. En effet, chaque clan a son propre territoire d'habitation, de chasse et de cueillette, sa propre organisation sociale de défense son chef politique et son propre rituel d'initiation.

La propriété mobilière quant à elle résulte des techniques et pratiques diverses qui aboutissent à la fabrication d'objets d'usage courant. Ces objets, extraits du domaine forestier sont couramment appelés "ʔee" (Brisson op cit) en langue Baka. Ce qui veut dire chose. Pour le Baka, ces choses sont entre autres la hache (kopa), la sagaie (mbenga), l'allume feu (sawala) le gibier (so) pour ne citer que ceux là.

Par ailleurs le terme générique "ʔèlàwa" (Brisson op cit) désigne à la fois la richesse, l'argent et le fer. Par contre, ce qui est personnel ou propre à une personne se dit en langue Baka "mosumà" (Brisson op cit).

Ainsi, le propriétaire d'une chose se traduit en langue Baka "mo" ou "molo" (Brisson op cit). C'est par le même terme que l'on désigne aussi le responsable et le maître.

La différence entre "mosumà" qui veut dire personnel, propre et "mo" ou "molo" qui veut dire propriétaire, possesseur, maître ou responsable est que dans le premier terme, la possession du bien est directement attachée à la personne qui peut l'utiliser, jouir ou en disposer. Par contre, le terme "molo" traduit deux situations différentes:

Dans le premier cas, l'objet possédé peut appartenir à la personne qui l'utilise. Dans ces conditions, la possession devient synonyme de "mosumà", c'est à dire strictement personnel.

Dans le second cas, l'objet détenu par la personne peut provenir d'un emprunt. La personne est donc au départ un simple usager de l'objet emprunté. Toutefois, il assume la responsabilité de l'objet qu'il détient. Dès lors, les qualificatifs de chef, maître, responsable associé à la propriété montrent que l'objet ou le bien possédé sert non seulement à son propriétaire, mais aussi aux membres de la communauté.

En effet, le responsable ou le maître d'un bien est non seulement l'usager, mais aussi le gérant lequel assure la circulation de celui-ci à travers l'emprunt, l'échange, ou le don. Il apparaît ici l'idée de collectivisme et de solidarité liée à l'esprit d'échange et de partage.

En définitive, le mot de propriété n'existe pas en langue Baka. Toutefois, certains mots et expressions se réfèrent à la propriété sans la désigner de façon précise. Quelle soit humaine (clan ye) ou matériel (paki a so), la propriété est avant tout non un concept abstrait, mais une donnée concrète, palpable. C'est un bien, un domaine qui se réfère à un but spécifique, à un rôle social précis. Tels sont les termes et expressions qui traduisent la notion de propriété en langue baka. A ces mots s'ajoutent quelques faits sociaux lesquels manifestent aussi l'appropriation privée des biens matériels.

3. Manifestation de la propriété dans le permis et l'interdit.

L'existence de la propriété personnelle se manifeste dans la société traditionnelle baka à travers l'interdit et le permis.

Le permis, c'est ce qui est accepté, voulu et fait par la personne; l'interdit, c'est ce qui est proscrit. Parmi les choses ou les actes interdits, il y a le vol "wuù" ou "wùlù"; voler c'est "nayi"; le voleur c'est "wayi". C'est un voleur: "?èle ji: littéralement lui / avec / vol (Brisson op cit).

Le mot "nayi» explique déjà que tous les biens ne sont pas collectifs. Il y a en effet des biens propres ou personnels (mosumà) dont l'usage et la jouissance n'est possible que sur autorisation explicite du propriétaire. C'est le cas des outils divers tels que le fer, le sel, l'habit, le miel découvert et consigné en forêt par une personne, la femme mariée pour ne citer que ceux là.

En somme, on peut dire que la notion de propriété existe dans la société traditionnelle des Baka. Celle-ci se manifeste dans certains termes et expressions usuels ainsi que dans la gestion et l'usage des biens dans la société. La propriété est à la fois personnelle et collective. La propriété personnelle se limite aux biens meubles. Cette catégorie des biens est la plus importante quantitativement parlant. Par contre, la propriété collective concerne les biens immeubles parmi lesquels le territoire de chasse où la faune et la flore occupent une place centrale. Cette catégorie de propriété à la différence de la première est la moins nombreuse quantitativement, mais qualitativement importante car constitue la source de l'exploitation des ressources forestières.

Après ce survol sur l'étude linguistique de la propriété traditionnelle des Baka, il nous reste à présent de faire une étude critique sur la conception de la propriété traditionnelle des Baka par certains auteurs tant anciens qu'actuels.

B. Revue de la littérature sur la propriété traditionnelle dans la société Baka

Certains auteurs ont étudié la propriété dans les sociétés traditionnelles. Ces études dont les conclusions se sont imposées dans le temps, apparaissent de nos jours dépassées compte tenu de la manière dont celles-ci se sont déroulées.

En effet, certains auteurs ont utilisé de façon abusive les termes ou expressions tels que "société primitive", "mentalité primitive" Levy-Bruhl (1927). Avant d'aborder l'étude de la propriété de façon objective dans la société traditionnelle des Baka, nous allons passer en revue les considérations surannées de la propriété dans les sociétés précapitalistes Godelier (1978: 7-50) c'est à dire des sociétés traditionnelles; ensuite, nous examinerons certaines études récentes faites sur la propriété des Baka.

1. Etude critique de la propriété dans les sociétés précapitalistes

Parmi les auteurs anciens qui ont étudié la propriété dans les sociétés traditionnelles, nous avons Levy-Bruhl (1927), Challaye (1959) et Sahlins (1984) entre autres. Les idées émises par ces auteurs et reprises à l'unisson par leurs disciples sont de nos jours très discutées et même rejetées systématiquement.

Selon Levy-Bruhl (op cit) en effet, les sociétés non occidentales c'est à dire «non civilisées» sont des "sociétés primitives". D'après Challaye (1959), l'expression "sociétés primitives s'appliquent aux groupements les plus inférieurs, les plus attardés que nous connaissons dans le monde moderne. Parmi ceux-ci, continue t-il on cite les noirs d'Australie, les indiens des deux Amériques" (p. 8) et bien sûr les noirs d'Afrique au sud du sahara. Comme on peut le constater, cette définition est vague et pleine de préjugés. Qu'est ce que l'auteur entend par exemple par "groupements les plus inférieurs et les plus attardés ? "Sur quels critères se base il pour juger ces groupements. La conclusion est ici hâtive et souffre d'une démonstration rigoureuse.

Pour Sahlins (1984:240) par contre, l'expression société primitive «s'applique à notre esprit aux cultures sans état, sans corps politique constitué et seulement là où la pénétration historique des états n'a pas modifié le processus économique et les réalités sociales».

Ici, l'expression «société primitive», quoiqu'ayant une connotation péjorative et idéologique, semble définir et classer les sociétés selon leur mode de vie. Toutefois, il faut noter que l'expression «société primitive» est liée d'après sa définition, à l'organisation économique, socio-politique et religieuse des sociétés ainsi qualifiées.

En effet, l'étude de la propriété dans les sociétés de chasseur cueilleur nomade est souvent qualifiée de pauvre. On parle de ce fait de pauvreté matérielle. Le chasseur, est on tenté de dire, est «l'homme non économique» ou encore «il n'a pas le sentiment de la possession» (Gusinde 1961:86-87); «il n'a pas le sens de la propriété» (Laurens Van der Post (1958:276) ou alors il a «un sens embryonnaire de la propriété »; «leurs besoins sont réduits au strict minimum: feu et nourriture» (Brisson 1995:5). Tous ces propos tendent à démontrer que la société des chasseurs collecteurs se caractérise par une réduction des biens matériels. C'est donc, dira-t-on, une économie pauvre.

Prenant le contre-pied de cette thèse, Sahlins (op cit), pense plutôt que «l'économie primitive est, non une économie de misère, mais une économie d'abondance». Parlant de propriété dans ces sociétés en effet, le même auteur distingue deux types de propriétés: les biens alimentaires (gibiers, produits de la collecte et de la pêche) et les biens non alimentaires (hache, sagaie, couteau, sacoches, hutte, territoire de chasse...). Dans le domaine des biens non alimentaires poursuit le même auteur, les besoins des gens sont en général aisément satisfaits. «Cette abondance matérielle» poursuit-il, tient à la facilité de la fabrication qui repose à son tour à la simplicité des procédés techniques et sur le caractère démocratique de la propriété des moyens de production. Pour lui, les produits sont rustiques, faits de pierre, en os, en bois, en peau c'est à dire, à partir des matériaux qui se «trouvent en abondance autour d'eux p. 242».

Il y a ici deux tendances à prendre en compte. D'un côté, une économie estimée pauvre et de l'autre côté, une économie que l'on qualifie «d'abondance matérielle». Ce sont là deux approches différentes d'une même réalité. En effet, ceux qui qualifient cette économie de pauvre se situent à l'extérieur de celle-ci et la jugent par conséquent à partir des critères exogènes au milieu de production.

Par contre, ceux qui y voient une «abondance matérielle» se placent dans le milieu où cette société se trouve. Ici, on se démarque de ses prénotions pour saisir une économie à partir des ses réalités locales.

Mais au delà de cette différence, il faut y voir dans ces descriptions une constance dans le système d'organisation et de gestion des réalités matérielles. En effet, il ressort de cette présentation que la culture matérielle des chasseurs cueilleurs est intégrée dans un système socio-économique, politique et religieux unique. C'est ce qui fait dire à Challaye (op cit) reprenant à son tour Mauss (1961) que la propriété est «un fait social total». Cette conception de la propriété dans les sociétés précapitalistes s'applique t elle à la société baka ?

2. Présentation critique des thèses formulées sur la culture matérielle des Baka

Des études récentes faites sur la propriété des Pygmées en général, et sur celle des Baka en particulier, il ressort que ceux-ci "ont conservé intégralement leur vie primitive" Vallois et Marquer (1976:138) à l'instar des "sociétés traditionnelles" de Levy-Bruhl. De cette vie primitive poursuivent les mêmes auteurs, il en découle que les moyens matériels des Pygmées sont "caractérisés par une grande pauvreté" Demesse (1980:108). C'est d'ailleurs ce qui fait dire au Père Dhellemmes (1985:17) que: " la pauvreté du Baka est inimaginable..." "...en forêt, il vit au jour le jour selon l'économie primitive des prédateurs". Pour ces auteurs en effet, les moyens matériels des Pygmées sont réduits à leur plus simple expression et "ne tiennent qu'une place minime" Vallois et Marquer (op cit).

Aussi, comme le note Guillaume (1991:180) "l'éventail des savoirs et des techniques chez les Pygmées est marqué par une triple absence de la métallurgie, de la poterie et de l'agriculture".

Comme on peut le constater, tous les auteurs cités plus haut considèrent la société Pygmée comme une "société primitive" qui se caractérise par une "pauvreté inimaginable". Une telle présentation des biens matériels baka est imprégnée de préjugés car ne tient pas compte du milieu dans lequel ces biens sont fabriqués. Pourtant, il s'agit non de décrire ce qu'on observe et de l'interpréter selon les convictions personnelles, mais d'entrer en profondeur de la réalité en cherchant à découvrir les cause réelles d'une situation donnée. Il s'agit plus de se dépouiller de soi-même afin de mieux pénétrer l'objet de l'étude.

Pendant que la société des Pygmées est qualifiée de "primitives" et de "pauvre" certains auteurs y découvrent un outillage "archaïque, rudimentaire, rustique, contingent" Demesse (1980:49-55).

Ainsi se trouve affirmé de façon péremptoire le caractère "primitif, rustique..." les modes de vie et les moyens matériels des Pygmées. Sans aucune prétention pour nous de susciter la polémique sur l'usage adéquat de ces termes, il convient tout de même de signaler que ces mots et expressions sont utilisés de manière excessive. Il s'agit pour nous de situer la propriété traditionnelle des Baka dans leur contexte propre afin de pouvoir apprécier de façon objective la notion de propriété dans ce milieu de vie. Pour ce faire, nous allons nous inspirer à l'approche propre à l'écologie culturelle. Celle-ci comme science, s'occupe des relations entre un organisme et son environnement.

En effet, cette théorie stipule que le système économique, technologique, l'échange et la circulation des biens dépendent de tout ce qui est produit par l'environnement. C'est grâce à cette méthode que se trouve balayée cette image de "primitif" d'outils" archaïques..."quelque peu simpliste et plus ou moins conventionnelle par une autre qui situe à sa juste place la propriété dans la société traditionnelle des Baka.

Parmi les auteurs récents qui ont étudié les Baka, nous avons entre autres Althabe (1965), Bahuchet (1985; 1989), Brisson (1995). Ces auteurs, et bien d'autres, sans orienter spécialement leur recherche sur la propriété des Baka, ont fait allusion à celle-ci dans la perspective actuelle. Une question se pose à la base: «peuple de la forêt» qui avait ses lois (obligation de partage), sa discipline (vie communautaire et activité de groupe); ses rites (rites de passage, de chasse et religieux (ndjengi)); ses interdits (alimentaires...); sa morale de groupe (solidarité); saura t-il conserver intact sa culture matérielle au sein d'une société soumise à la mouvance de changement ?

En effet, Althabe (1965), dans "*Changements sociaux chez les Pygmées Baka de l'Est Cameroun*", situe la société baka dans une phase qui se caractérise par des changements sociaux considérables. Pour cet auteur, le processus de sédentarisation commencé avant les indépendances s'est accéléré jusqu'à nos jours. Les pratiques agricoles ont révolutionné la société baka en y introduisant des pratiques, des techniques et des données matérielles nouvelles. Ainsi, on est passé des biens meubles éphémères en bois, cordes, feuilles... aux produits manufacturés: savon, habits, montre, marmites; des biens immeubles traditionnels (huttes) aux biens immeubles actuels

(habitations fixes et durables au bord de la route); des outils de chasse et de cueillette anciens (sagaie, hache, couteau...) aux outils actuels adaptés à la culture des champs et de la chasse (houe, machette brouette, pelle, hotte, fil de fer, fil nylon, hameçon, fusil d'emprunt, corde synthétique et la liste n'est pas exhaustive). C'est ce qui a, d'après cet auteur considérablement modifié la structure et le fonctionnement de la société baka. Celle-ci est passée directement d'une société nomade à une société "semi-sédentaire".

Pour M. Long (entretien personnel) les changements introduits par de nouvelles formes de biens matériels et autres techniques telles que l'habitat, la culture des champs...contribuent à changer les modes de vie des Pygmées. On passe de ce fait d'un "peuple chasseur cueilleur à un peuple chasseur agriculteur" (1959; 1992).

Parlant du "peuple de la forêt", Brisson (1995) fait le constat suivant: "il suffit de peu de temps aux hommes pour détruire la nature et la faune et provoquer ainsi le déséquilibre et la disparition d'une race". En faisant allusion à la forêt considérée par nous comme propriété des Baka, Brisson pense que la destruction de la forêt va entraîner un déséquilibre socioculturel au sein de la société des Baka.

Dans son étude sur les Baka et les Aka, Bahuchet (op cit), tout en déplorant l'exploitation abusive de la forêt (considérée par lui comme la propriété des Baka) et les changements récents introduits par celle-ci dans la société baka, conclut en prophétisant que le monde pygmée est appelé à disparaître «irrésistiblement dans ses valeurs culturelles et spirituelles».

En parlant du processus de sédentarisation des Baka, Guy Philippart de Foy (1984:114) dit: «en s'approchant des routes, les Pygmées adoptent l'habitation des patrons apparemment mal adaptée à un mode de vie à mi-chemin entre le nomadisme forestier et la sédentarisation agricole. Cet emprunt s'inscrit dans une dynamique globale d'acculturation».

Pour tous ces auteurs qui ont étudié la société baka, il ressort deux conclusions majeures à savoir:

- qu'il y a eu non seulement diffusion de nouvelles formes de biens matériels mais aussi des techniques dans l'usage, la production et la consommation des produits;
- que ces nouveaux éléments matériels et autres techniques ont touché en profondeur la structure et le fonctionnement de la société baka.

Ce qui a abouti au déséquilibre social et à l'aliénation culturelle des Baka. Telles sont là nos hypothèses de recherche qu'il importe de confirmer ou d'infirmer.

Pour rendre compte de l'évolution de la propriété dans la société baka, nous allons appliquer comme signalé plus haut dans notre démarche, la théorie structuro-fonctionnaliste devenue selon l'expression de Guy Rocher (1970:215) le fonctionnalisme systémique (Parsons 1953).

S'agissant de la théorie structuro-fonctionnaliste, il faut dire à titre de rappel que celle-ci comprend deux théories en son sein: la théorie fonctionnaliste (Malinowski 1970) et la théorie structuraliste (Levi-Strauss 1990).

Prise séparément, la théorie fonctionnaliste répond à la question comment fonctionne une société ? Elle se situe dans la description des rôles et des fonctions joués par chaque organe dans un système. Le structuralisme par contre vise à définir un fait social à partir d'un ensemble organisé. Il révèle la manière dont les parties d'un tout sont agencées entre elles. Il répond à la question comment est construit un système ?

Pris dans son ensemble, le structuro-fonctionnalisme stipule que dans un système, chaque élément a une fonction, un rôle à jouer, un besoin à satisfaire. Mais tous ces éléments fonctionnent grâce aux liens qui existent entre eux et qui constituent une structure. Cette théorie cadre parfaitement avec notre sujet car, traite d'abord les deux éléments de base de notre champ d'étude à savoir: la structure (la propriété et sa structure dans la société baka), le fonctionnement (le rôle joué par la propriété dans la société baka). Toutefois, dans la théorie structuro-fonctionnaliste, les éléments et les liens qui les unissent fonctionnent ensemble mais, n'ont pas de relation avec l'extérieur d'où le caractère fixiste et statique de la théorie structuro-fonctionnaliste. Pour tenir compte de la dimension évolutive de la propriété objet de notre étude, nous allons associer à la théorie structuro-fonctionnaliste, la dynamique liée au changement de la propriété au sein de la société baka d'où la théorie systémique laquelle tient compte non seulement les influences internes au système, mais aussi les influences externes à celui-ci. C'est donc à partir de cette approche que nous serons à mesure de situer la propriété dans la société baka. Il faut donc voir dans l'ensemble de notre travail une double préoccupation: l'une matérielle où l'objet est seul juge de sa position systématique; l'autre délibérément analytique où interviennent souvent les valeurs dont la discussion n'appartient plus au seul praticien. C'est ainsi qu'il nous revient à présent de répondre à la question de savoir quelles sont les différentes formes de propriété qui existent au sein de la société traditionnelle des Baka.

II. LES FORMES DE PROPRIETE TRADITIONNELLE ET ACTUELLE CHEZ LES BAKA

Certains auteurs ont commenté sur la notion de propriété dans la société des Pygmées. Ils y ont vu simplement que misère et absence quasi totale de tout matériel, outil ou bien convenable. Dhellemmes (1985:14), le Père des Pygmées qualifie cette situation de lamentable: "la pauvreté du Baka est inimaginable dira t-il. Elle est comparable à celle d'un nouveau né venu au monde une nuit dans une étable de Judée. Encore plus misérable qu'une étable, il y a cette hutte circulaire de 2,50 m de diamètre et 1,60 m de haut en son milieu faite de feuilles et où vivent 5 à 6 personnes: le père, la mère et les 3 ou 4 enfants. C'est là leur seul toit. Celui qui possède une lance, deux vêtements, une casserole d'aluminium est riche".

Cette description cache pourtant une réalité. En effet, lorsque nous étudions la société traditionnelle baka, on note des manifestations des biens meubles et immeubles traditionnels (A) auxquels il faut associer de nos jours les formes actuelles de biens meubles et immeubles (B). Pour le prouver, nous allons procéder à une étude monographique qui consiste à recenser et à décrire les différentes formes de propriété traditionnelle et actuelle qui existent en milieu baka.

A. Les biens meubles et immeubles traditionnels.

Nous distinguerons d'une part les biens meubles traditionnels (1) et d'autre part les biens immeubles traditionnels (2).

1 Les biens meubles traditionnels

11. les outils permanents personnels à usage collectif

A la question de savoir quels sont les outils traditionnels authentiquement baka, c'est à dire qui proviennent de leur culture propre, il faudrait répondre par des suppositions. En effet, Vallois et Marquer (op. cit.) notent que la culture du fer n'appartient pas aux Pygmées Baka car, diront-ils, dans "nulle part en Afrique, ceux-ci ne travaillent le métal" p. 162}. Le fer leur est fourni par le Grand Noir (Bantou).

En revanche, on pense que les Baka, comme les autres Pygmées Babinga avaient une lance en pointe de bois dur (Barbier, 1977:5) que le fer leur a permis "d'améliorer" plus tard. D'un autre côté Henri Guillaume (1991:185) affirme qu'à la place du fer, les Pygmées utilisaient comme matériaux coupants et tranchants, le bois durci au feu, l'os, les cornes d'animaux et les dents d'éléphants..." comme outils ou armes d'appoint.

Pour Guillaume, l'existence d'outils en pierre reste problématique. Cette dernière hypothèse est infirmée sur le terrain car, les Bantous ainsi que les Baka de l'Est Cameroun reconnaissent que les Baka utilisaient, en plus des objets sus mentionnés les pierres comme armes de chasse et de cueillette (cf secteur Lomié Mission Catholique). Tous ces outils sont des outils permanents personnels à usage collectif, car bien qu'un outil appartienne à une personne, celui-ci peut faire l'objet d'emprunt ou d'échange régulier entre les membres d'un même clan.

12 Les outils temporaires personnels

Les outils éphémères selon Bahuchet (1985: 379) sont ceux que les Pygmées préparent sur le lieu de chasse et de collecte pour ramener les produits à la hutte. (cf secteur Lomié Abakoum).

Ces outils que l'on peut qualifier d'accessoires sont constitués essentiellement par des objets domestiques et artistiques: cordes, feuilles d'emballage, étui, panier en roseaux (cf secteur Lomié Bingongol). Ainsi, les techniques d'acquisition des biens matériels simples s'effectuent à la main aidées par les outils durables cités plus haut.

S'agissant des vêtements, les Baka utilisaient les caches sexes qui se réduisaient à un simple pagne en écorce d'arbre (ndakpaké) cf secteur Abong-Mbang / Dimako). Ce pagne d'écorce varie selon les sexes. Chez l'homme adulte, il est constitué par une bande passant entre les jambes et entourant les organes génitaux le tout soutenu par une liane. Chez les femmes certains auteurs disent que le pagne fait défaut (Bruel cité par Vallois et Marquer) et que l'on trouve seulement deux touffes de feuilles antérieures et postérieures suspendues à la ceinture.

13. Le support technologique

«Le support technologique» Philippart de Foy (1984:47) s'appuie essentiellement sur le registre «solide, fibreux et souple», c'est à dire bois, lianes, écorces, fibres et feuilles. Les essences requises sont en nombre très limité, c'est la même qui servira pour la hampe et la lance, le manche de la hache, le bâton à fouillir et ce sera le même, pour toutes les armatures de hutte. Les feuilles utilisées sont surtout celles de «Marantkaceae» Philippart de Foy (op cit). Au limbe à la fois souple et résistant. Elles servent de gobelets, de sacs pour l'emballage de la nourriture, de tous les objets, pour la cuisson des aliments; Les longs pétioles en demi tige ou la gaine aplatie permettent la confection de sparterie et de vanneries d'une grande solidité.

Le palmier rotin, *Cadlamus rotang* Philipart de Foy (op cit), offre une large gamme de services, par la solidité et la grande flexibilité de ses palmes. Facilement calibrées, elles permettent la confection de hottes et de liens pour la construction de cases de lisières. La lance à large lame pour la chasse et la hache à douille et surliure sont des instruments essentiellement des Pygmées. Ils peuvent l'un comme l'autre servir à écorcer les branches. La machette, généralement récupérée chez les villageois dans un état de grande usure, est utilisée pour toutes les opérations qui consistent à cruser et à niveler le sol.

Le travail de la peau est des plus sommaires. Les Pygmées ne dépouillent pas le grand gibier avant de le débiter, à l'exception des gibiers moyens tels que les cephhalophes bleus. Il n'existe, pour ainsi dire pas de technique de tannage. Le transport des objets est assuré par des courroies en cuir ainsi faites portées soit sur la poitrine, soit dans le dos. On note aussi des petits sacs faits en cuir ou en écorce et dans lesquels les Baka portent leur menu objet personnel en forêt lors des déplacements: fétiches, cornes onguents...Les femmes utilisent les sangles en peau qu'on passe en bandoulière et dans laquelle le bébé se trouve assis. Les plus beaux objets, les seuls issus de l'écorce et du liber offrent des possibilités les plus diverses pour tresser les types de ficelle et jadis le tapa. Ecorcer les lianes, faire sécher le liber, puis tresser les cordelettes nécessaires à la fabrication des filets restent les activités principales des hommes au campement.

14. Apport des matériaux

Les feuilles des plantes de la famille des «Maranthaceae» Philipart de Foy (op cit) sont en abondance dans la forêt d'Afrique centrale. Ces plantes sont composées d'un rhizome traçant d'où partent, à un intervalles, soit une tige assez fine feuillée, soit de simples feuilles longuement pétiolées. Ces feuilles ont un limbe souvent considérable, généralement ovale, atteignant parfois 50 cm dans sa plus grande longueur.

Pour les Pygmées Baka, les feuilles de la famille de «Maranthaceae» possèdent toutes des propriétés très voisines, en effet, ces feuilles forment de véritables «tuilles végétales» qui seront même imprégnées à l'usage par les goudrons des fumées issues des foyers. Ces feuilles doivent ainsi subir des manipulations que nécessite un tressage serré. Les «Olacaceae» Philipart de Foy (op cit) répondent à ces exigences.

La famille de ces plantes, très répandues offre un grand nombre d'espèces qui fournit le matériau de base. Ces plantes sont abondamment exploitées par les Baka pour les arceaux de l'habitation et pour la confection de petits arcs et de pièges.

En ce qui concerne l'art, nous nous limiterons sur quelques instruments de musique et de danse tels que le costume de danse du Njengi (cf secteur Lomié Bingongol) en feuilles ou en pailles de raphia; les masques, les sonnailles...Tous ces matériaux dont la liste n'est pas exhaustive n'ont pas une longue durée de vie. Leur usage est de moyenne ou de courte durée. Ils sont adaptés aux conditions de vie nomade et au besoin d'adaptation circonstancielle. Ces différents objets sont des outils personnels certes, mais peuvent être utilisés collectivement par les membres d'un même groupe puisqu'il y a l'obligation de partager ce que l'on possède. Les autres outils sont des emprunts chez les Bantou. Toutefois, les biens immeubles constituent le domaine privilégié de la communauté de vie pour les membres d'un même clan.

2. Les biens immeubles traditionnels

Les biens immeubles traditionnels se classent en trois catégories: la forêt (bele), le territoire de chasse (paki a so), et les résidences (bésà).

21. La forêt

Ses ressources durables: faune et flore

La forêt pour les Pygmées en général et pour le Baka en particulier est le lieu de leur ravitaillement journalier: nourriture, loisir, abri. Avec ses ressources innombrables (faune et flore), le Pygmée se trouve dans l'abondance des biens. Il est tout aussi vrai que ce milieu est hostile et parfois dangereux pour le Baka compte tenu des accidents auxquels il s'expose au jour le jour: animaux féroces, serpents et autres grandes maladies endémiques des forêts équatoriales (Boursier, 1996:117) Tout ce là, la forêt l'est milieu à la fois bon et dangereux. C'est dans ce vaste territoire que le Baka se livre chaque jour aux activités d'exploitation des ressources forestières.

De nos jours, on peut fort bien se demander si la forêt est encore à mesure de produire au Baka tout ce dont il a besoin. Autrement dit, la faune et la flore peuvent ils encore procurer l'autosuffisance alimentaire au Baka? Cette question est d'une importance capitale car, elle peut nous aider à savoir si le Baka est satisfait (qualité et quantité) des ressources forestières que lui donne de nos jours la forêt. Pour répondre à cette question, nous allons nous référer tout d'abord à ce que nous avons constaté sur le terrain avant de dire ce que le Baka lui même en pense.

Sur le terrain, nous avons constaté les traces ou la présence réelle de l'exploitation forestière. La présence des sociétés forestières dans l'Est Cameroun en général et dans notre zone de recherche en particulier (où plus d'une dizaine de sociétés forestières sont en oeuvre, se traduit par une profonde perturbation de l'écosystème entraînant ainsi une réduction des essences et la dispersion de la faune .

C'est ainsi qu'aux dires des Baka eux-mêmes (Ndjibot, Cyrie et Adjeila) la forêt à elle seule ne peut plus satisfaire leurs besoins alimentaires. Certaines essences ayant disparues ou étant en voie de disparition, les produits fournis par celles-ci (fruits, chenilles...) deviennent de plus en plus rares. Le gibier s'éloigne plus loin à cause des bruits causés par les engins de toutes sortes. Il s'ensuit une dégradation de la forêt et de ses ressources. Ce qui contribue à déraciner et à dépayser le Baka dans ce milieu forestier. Certains auteurs comme Bahuchet ont appuyé cette thèse en y associant à cette dégradation de la forêt, la perte de l'identité culturelle des Pygmées.

D'autres auteurs par contre, à l'instar de M. Loung (entretien personnel), ne trouvent pas dans l'exploitation forestière une menace grave pour la survie des populations forestières en générale et celle des Baka en particulier.

Pour cet auteur (Loung) en effet, l'exploitation forestière, dès ses débuts, fait fuir les animaux mais, par la suite, ceux-ci par instinct d'adaptation, regagnent leur site et finissent par s'habituer au nouvel environnement.

Quant à la disparition des essences, il pense que les capacités de régénéscence de la forêt comble le déficit floristique dans l'intervalle de deux à cinq ans. Par ailleurs poursuit le même auteur, c'est grâce à ce déblayage de la forêt que les essences étouffées peuvent grandir dans les clairières favorables à leur croissance rapide et à la multiplication des ignames sauvages très appréciés par les Pygmées .

En tout état de cause, nous avons constaté comme les Baka eux-mêmes, que l'exploitation forestière abusive menée à l'Est Cameroun a plus de conséquences néfastes que bénéfiques sur l'environnement écologique et social des populations forestières.

22. Le territoire de chasse

La notion de territoire de chasse (*paki a so*) est bien connue par les Baka. C'est une réalité conventionnelle qui s'impose entre les différents groupes limitrophes. Certains auteurs dont Vallois et Marquer (1976:112) ont signalé que les Baka ne connaissaient pas de territoire de chasse propre et réservé à chaque groupe ou clan. Pourtant, les mêmes auteurs semblent se contredire lorsqu'ils reconnaissent que les Baka peuvent "quitter un groupe et aller s'agglomérer ou fonder un autre. Ceci se produit à la suite des discussions à propos d'une femme ou pour gagner un territoire de chasse plus favorable".

Ces auteurs reconnaissent pourtant que les autres groupes pygmées du bassin congolais ont chacun un territoire de chasse spécifique dans lequel d'autres groupes pygmées n'ont pas droit d'y pénétrer pour chasser. Bahuchet quant à lui reconnaît aux groupes pygmées Aka de la RCA des domaines vitaux respectifs où d'autres personnes ne peuvent avoir accès de s'y installer même temporairement sans autorisation. L'existence de ce territoire de chasse propre est aussi affirmée par Karen Briesbrouck (1996:6) lorsqu'il parle des Pygmées Bagyeili du Sud-Est Cameroun.

Toutefois, il reconnaît que ces territoires de chasse sont changeables à cause du semi-nomadisme. Quoiqu'il en soit, nous pouvons reconnaître que les Pygmées, où qu'ils soient, connaissent la notion de territoire de chasse même si celui-ci est changeant. La chasse obéit comme toute autre activité à usage commun, à une certaine réglementation sans laquelle tout serait permis.

En ce qui concerne les Baka de l'Est Cameroun, nos enquêtes sur le terrain ont établi que ceux-ci ont des territoires de chasse propres réservés à chaque clan (cf Gilbert Djihe animateur APPEC secteur Abong-Mbang / Dimako Août 1996).

Nous pouvons distinguer en définitive la zone d'influence de chasse à usage communautaire dont les limites sont souples et parfois indiquées par les grandes rivières et vallées et le domaine vital plus proche des campements pygmées dont l'exclusivité au groupe le plus proche de l'espace ne fait pas de doute. C'est d'ailleurs une évolution sociale qui fait suite aux conséquences d'une vie sédentaire très poussée. Ce qui se matérialise par une reconnaissance tacite des domaines où sont situés les campements.

23. *Les habitations*

Les habitations traditionnelles des Baka sont des huttes appelées "mongulu". Celles-ci se distinguent de par leur lieu d'emplacement et du rôle qu'elles jouent. C'est ainsi que l'on distingue:

- des campements en huttes durables (bagala) ou des camps de chasse durables (piki / piti). Ces campements, construits en demi cercle en pleine forêt sont disposés de manière à distinguer clairement la hutte du chef de camp (externe), celles des hommes mariés en demi cercle, et celles des jeunes célibataires au centre du demi cercle. Ce campement serve d'abri pour des longues expéditions de chasse en saison des pluies (Août à Novembre);

- les huttes temporaires ou petits campements provisoires (mekengo) placés dans la forêt des grands arbres avec clairière (pùla ou sèpèaka) servent d'abri de passage pour un temps et de courte durée pour de petites expéditions de chasse ou de cueillette (petite saison sèche Mai à Juillet); ici, les huttes sont disposées de la même manière que les précédentes;

- enfin, des camps de lisière (forêt secondaire) (wùndo) plus proches des maisons bantous. Ces camps servent de base des échanges entre les Baka et les Bantous.

Ces campements peuvent être durables ou peu durables, tout dépend de la qualité des relations que ledit campement entretient avec les villages bantous. Le modèle de construction est toujours le même.

Ainsi, à partir de l'habitation, on peut repérer le statut social de chaque membre. La configuration des huttes en demi cercle signale une communauté de vie où se partagent les biens matériels, c'est une collectivité où les membres mènent une vie intime c'est à dire transparente. En effet, le gibier tué par un chasseur (moyen et grand gibier) ne peut passer inaperçu par les personnes membres d'un même campement (bagala). Par ailleurs, le centre de l'habitation est le lieu de rencontre pour les manifestations de danse et de rites divers. L'habitat se présente alors comme un «fait social total» (Mauss, 1973), car, c'est une propriété qui participe à la vie économique, socio-politique et religieuse.

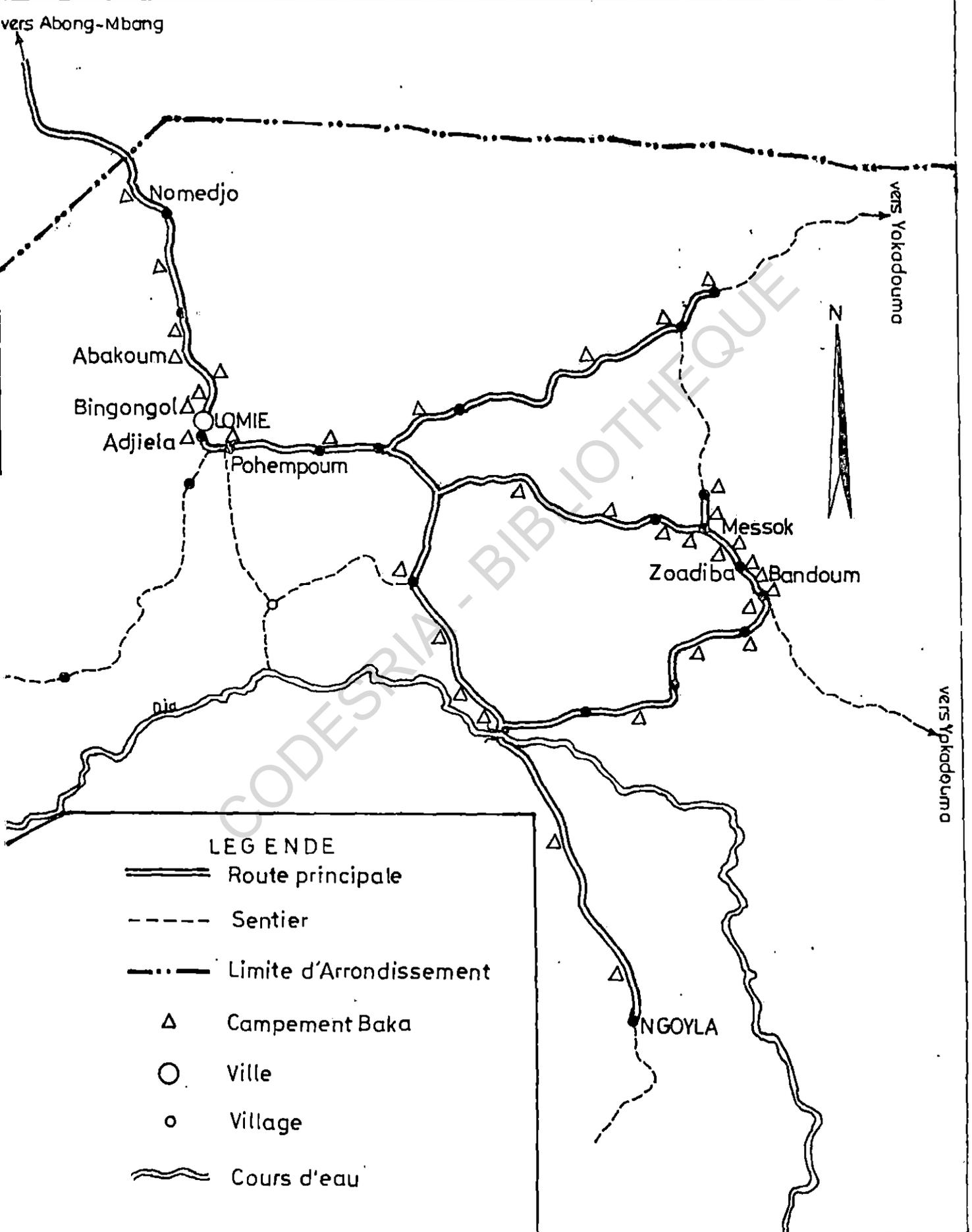
Sur le plan socio-politique, la propriété imprime un système social égalitaire. C'est en effet une société où les rivalités et les compétitions sont souples. Les biens sont pour la plupart destinés à l'usage communautaire. On remarque par ailleurs l'existence des biens personnels, c'est à dire attachés directement à la personne qui les produit sacoches, allume feu, cache sexe,... Ils disparaissent avec lui à sa mort. A la mort de son propriétaire, on enterre ces objets avec lui. Cette pratique est signalée dans les groupes pygmées Bambuti à l'Est du Zaïre (forêt de l'Itouri) Turnbull (1965), les groupe Babinga de bassin congolais (Bahuchet 1985) et chez les Bagyeili du Sud Est Cameroun.

S'agissant des Baka, les auteurs tels que Vallois et Marquer (op cit) confirment cette hypothèse et affirment qu'avec la mort, on enterre l'homme avec certains de ses objets et notamment ses armes. En cela, les Baka sont pareils aux autres Pygmées Babinga.

Par contre on note l'importance des biens immobiliers dont la forêt et le territoire d'exploitation des ressources naturelles occupe une place de choix. Cette propriété, quoique faisant l'objet d'une réglementation est un bien de la communauté. Elle est donc exploitée par l'ensemble du clan.

En définitive, dans la société traditionnelle des Baka, les objets possédés collectivement s'appliquent beaucoup plus aux biens immobiliers.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DES VILLAGES BAKA SECTEUR LOMIE



Par contre, la propriété individuelle s'applique aux biens meubles soumis pour la plupart à l'obligation d'échange et d'emprunt.

Tableau 1

Evolution de la propriété chez les Pygmées Baka: propriété traditionnelle		
Phase primaire		
Nature et usage des biens matériels	Type de propriété	Forme d'appartenance
1. <u>Outils en bois:</u> Plantoir, gourdin, piquet, bâton, bois durci au feu et pointu. Usage: chasse et cueillette	mobilier	personnelle
2. <u>Outils en pierre:</u> Lance, sagaie, marteau à frapper, pierre à écraser. Usage: chasse et cueillette.	mobilier	personnelle
3. <u>Outils en trophée:</u> Corne, os, dent d'animaux (arme de chasse); peau d'animaux (moyen de transport, fabrication d'outils divers...); poils d'animaux (gorille), moustache de panthère (remède et gris gris pour la chasse).	mobilier	personnelle
4. <u>Outils divers:</u> Ecorce, feuilles, souche, branchage, (cache sexe, remède, construction huttes). Corde (attache, liant pour grimper). Allume feu (briquet à friction pour produire le feu).	mobilier	personnelle
5. <u>Art et loisirs:</u> Instrument de musique: flûte en roseau, bâton rythmique, costume de danse en feuilles...	mobilier	personnelle/collective
6. <u>Habitat:</u> Camp résidentiel durable en hutte (gbagalà) 6 mois à 1 an; camp de chasse en hutte durable (piki) 1 à 2 mois; camp provisoire en hutte speako (2 à 3 semaines).	immobilier	collective
7. <u>Territoire de chasse et de cueillette:</u> Faune: propriété de l'animal tué: petit gibier (lièvre, porc-épic...); gibier moyen (céphalophe, pangolin géant...); grand gibier (sanglier, éléphant...). Flore: propriété des ressources de la pêche et de la collecte.	mobilier/immobilier	personnelle/collective

Source: enquête sur le terrain

Ainsi, dans la société traditionnelle baka, personne n'est pauvre ni riche. Tous possèdent et participent à la jouissance des biens communs d'où l'échange et l'obligation de partager.

La propriété traditionnelle n'est donc pas synonyme d'accaparement et d'accumulation. Elle est usage et jouissance des biens.

L'outil n'est pas forcément individuel. Il est moyen d'usage personnel pour des fins communautaires (partage). Les objets personnels sont détenus pour l'intérêt du clan. Les biens tels décrits et en l'occurrence les biens immobiliers sont inaliénables.

Ainsi, les biens traditionnels des Baka constituent une culture de chasseur cueilleur nomade et en même temps une culture matérielle qui intègre tous les aspects de la vie de l'homme: social, économie, politique, et religieux.

De nos jours, cette forme de propriété traditionnelle subsiste, mais, est influencée par d'autres formes de propriété qu'on qualifie de biens matériels actuels.

Cette évolution est la résultante des contacts que les Baka ont eu avec leurs voisins bantous. Cette lente transformation de la société est visible au sein des villages fixes des Baka situés au bord des routes entre Abong-Mbang et Lomié.

Pour rendre compte des biens meubles et immeubles actuels, nous avons étudié dans la zone soumise à notre recherche (citée plus haut) l'évolution de la propriété à partir de l'habitat, l'économie et la scolarisation au sein des villages baka retenus par nous dans les deux secteurs que sont Lomié et Abong-Mbang / Dimako.

B. Les biens meubles et immeubles actuels

L'étude des biens meubles et immeubles actuels s'est appuyée sur l'habitat, l'économie et la scolarisation

1. Les biens meubles actuels: Habitat, économique, scolarisation

L'étude sur l'habitat, l'économie et la scolarisation s'est déroulée dans les deux secteurs concernés par notre recherche à savoir: le secteur Lomié et le secteur Abong-Mbang / Dimako.

1.1. Le secteur Lomié

Dans le secteur Lomié, nous avons choisi les trois villages baka que sont Adjuela, Bingongol et Abakoum. Nous avons commencé l'enquête de terrain à Adjuela.

a/ Adjuela

a1. L'habitat

Le campement Adjuela se situe environ 300 m après la ville de Lomié sur la route de Messok.

On y dénombre 21 huttes contre 10 cases rectangulaires en nattes de raphia dont la plupart sont entourées par des palmes. Le campement est assez vaste (500 m²), les huttes très collées les unes des autres, mesurent en moyenne (2,5 à 3 m de diamètre). La population totale est estimée à 200 habitants. On note cependant une forte population des jeunes.

Les cases sont construites en une seule pièce pour la plupart; un coin de feu autour duquel se trouve un assemblage de branches de raphia posées sur les troncs de bananiers à même le sol. Là, on retrouve les deux lits de la maison. A côté, une machette réduite en couteau de champ. Les cases, construites en style bantou, ne sont pas couvertes en poto poto mais plutôt par des palmes

Dans les huttes circulaires dont les dimensions varient entre 2,5 à 3 m de diamètre et de 1,60 de hauteur au centre, on y trouve un assemblage de branches de raphia à même le sol; autour d'un foyer, 1 à 2 marmites noircie par la fumée parmi lesquelles on peut facilement repérer une casserole nouvellement acquise et gardée avec beaucoup de soins.

a2. Les activités économiques

Les activités liées à la production sont dominées par l'exploitation des ressources forestières (chasse, collecte, pêche) et le travail rémunéré chez les Bantouset à la Mission Catholique de Lomié. La pratique des activités agricoles dans les champs individuels n'est signalée nulle part. Pourquoi une telle situation ? Les femmes accusent les hommes de ne rein faire: "nous, nous construisions des huttes (mongulu). C'est aux hommes qu'il revient de construire les cases en terre battue couvertes par les nattes de raphia. Malheureusement, ceux-ci ne font rein. Il sortent à 6 h du matin pour saigner le vin, boire et ne rentrent qu'à 18 h." Ces plaintes des femmes n'ont pas trouvé de répliques chez les hommes qui nous écoutaient. Celles-ci (plaintes) sont assorties par quelques doléances: "nous aimerions avoir nos propres champs pour être autonomes et échapper à la dépendance vis à vis des Bantou. Pour cela, nous avons besoin des outils de première nécessité: coupe coupe, houe, pioche, lime...Il nous manque aussi des semences et notamment l'arachide, le soja et le maïs".

Malgré ces demandes, on signale que les rares plantations de caféier (2) détenues par les hommes de ce campement ont été vendues à vil prix aux Bantoussuite aux méventes des produits d'exportation des années 1990. Sur le plan foncier, les Baka d'Adjiela n'ont pas de terrain communautaire réservé pour eux.

a3. La scolarisation

La scolarisation des enfants dudit campement est en nette régression. Les enfants vaquent aussi à leurs occupations personnelles. Parfois en groupe, ils font leur chasse en imitant les aînés. Ils peuvent aussi se faire employer chez les Bantous auprès de qui ils espèrent trouver une récompense immédiate. Ainsi l'école n'est fréquentée par aucun enfant dudit campement. Le campement d'Adjiela est ainsi différent du regroupement baka que l'on rencontre à Bingongol.

b/ Bingongol

b1. Habitat

Bingongol est un village baka situé à 5 km environ de Lomié (sur la route Abong-Mbang / Lomié), entre deux villages bantous qui portent le même nom. On y trouve des cases rectangulaires en terre battue couvertes par des nattes de raphia; soit au total 17 cases, une maison en tôles servant de centre préscolaire et aucune hutte. La population est estimée à 150 habitants environ.

On peut voir dans la cour, les feuilles d'arbres et les débris d'objets divers laissés soit par les enfants soit entraînés par le vent. Les murs des cases sont troués et la plupart des poteaux sont rongés par les termites et les intempéries. Il manque cruellement de sanitaire: pas de toilette ni de point d'adduction d'eau. A l'intérieur des cases se trouvent certains biens meubles parmi lesquels les lits en bambou, les grenier, les claies, les étagères où sont disposés quelques couverts: assiettes, cuillères, marmites... On y trouve rarement une lampe tempête. Les outils de chasse sont: lance, fil de fer. Les rares machettes, couteaux, houes, hache signalent la pratique des activités agricoles.

En revanche, il existe au sein du village une forge pour la fabrication des outils en fer: couteaux, houes, flèches, lances...

Par ailleurs, l'artisanat est florissant. On y fabrique des tabourets, des nattes, des corbeilles, des hottes des paniers; ce qui procure de l'argent aux fabricants grâce aux ventes qu'ils réalisent auprès d'une clientèle réduite.

b2. Les activités économiques

Les activités forestières (chasse, cueillette...) et le travail chez les Bantous (femmes) prennent le pas sur les activités agricoles personnelles.

Chaque matin, on observe des petits groupes de femmes (10 à 15) en route vers soit la Mission Catholique, (2 fois par semaine) soit chez les femmes bantoues chercher du travail en vue de leur ravitaillement journalier. Le soir, vers 17 h, on les voit revenir des champs les hottes pleines de vivres et de provisions diverses issues de la collecte: chenilles champignons, fruits divers...

Les hommes quant à eux vont à la chasse, mais, parfois aussi partent travailler dans les champs bantous (caféier, cacaoyer...). Il n'est reconnu aux Baka de ce village aucune propriété foncière; toutes tentatives de création des champs est dit-on, réprimée par les Bantous qui se réclament propriétaires fonciers des lieux.

b3. La scolarisation

D'après le Directeur de la Mission Catholique Saint Jean Bosco de Lomié, Monsieur Edouard Mekoulou, l'effectif total des Baka par rapport à celui des Bantous pour l'année scolaire 1995 / 1996 était très faible puisqu'il était de l'ordre de 4,46% soit 5 Baka sur un effectif de 112 élèves. Et parmi les 5 élèves Baka, précise le Directeur, 2 seulement ont pu terminer l'année sans démissionner. Tous ces deux élèves ont réussi à leurs examens de CEPE et le concours d'entrée en 6e.

Pourtant, pour l'année scolaire 1994 / 1995, on comptait 17 Baka sur un effectif total de 157 élèves soit 10,8%. Cette régression d'effectif des enfants Baka remarque le Directeur remonte à l'année scolaire 1992 / 1993 date de l'ouverture d'un internat destiné à encadrer les enfants Baka. Cet internat comptait 20 enfants Baka environ allant du primaire au secondaire en passant par la technique (SAR Section Artisanale Rurale).

L'année suivante, après cette expérience, il y eut des démissions massives conjointement à l'école et à l'internat. Ce qui a entraîné la fermeture de ce dernier. Ces départs intensifs étaient dus au fait que, les enfants Baka, conformément à leur coutume, avaient participé aux diverses expéditions de chasse, de collecte et de pêche organisées dans leur campement. Pourtant, note le Directeur, "l'enfant Baka est aussi intelligent que l'enfant Bantou pour peu qu'il s'adonne. Cependant, continue t il, c'est un enfant peu appliqué et absentéiste à l'école.

Si on lui impose rigueur et discipline au même pied d'égalité que les autres élèves, il prend fuite et reste longtemps à la maison sans revenir à l'école. Mais, il reste toutefois serviable et obéissant. Seulement, sa révolte est irrémédiable et sa décision irrévocable. Sa colère se traduit tout simplement par les absences prolongées pouvant se convertir en démission". Le village Bingongol diffère ainsi du précédent et de l'autre village baka appelé Abakoum.

c/ Abakoum

c1. Habitat

Abakoum se situe dans un bosquet loin des villages bantous à 10 km de Lomié (sur la route Abong-Mbang / Lomié). La population y est estimée à 200 habitants. Le village est fixe et ne connaît pas de problèmes fonciers comme les Baka du côté de Bingongol ou d'Adjiela.

Le village comprend plusieurs maisons dont deux en tôles appartiennent à un jeune Baka employé à la Mission Catholique de Lomié. Les maisons rectangulaires en terre battue et couvertes par des nattes de raphia (22 environ) et 3 huttes, occupent la place centrale de l'agglomération. De nouvelles cases sont en construction (7 environ) mais souvent habitées par un couple.

De l'autre côté de la route sur un talus, se trouvent essentiellement des huttes (3) avec à côté deux cases rectangulaires en construction récente. J'entre dans chacune des huttes pour saluer ses habitants. Très surpris, les femmes et les enfants me sourient. Ils m'attendaient certes, mais pas à domicile. L'intérieur est rempli de fumée; il y fait très chaud, côté droit, se trouve un lit en bambou, des marmites plus ou moins usées, des assiettes; au centre du foyer, des enfants tout autour attendent avec impatience la fin de la cuisson des tubercules et des chenilles.

Les cases en terre battue sont équipées. On y trouve notamment un éventail de meubles et d'ustensiles de cuisine : lit, grenier, claie, étagère, contenant cuillères, assiettes, fourchettes... Les outils de chasse et de champs sont constitués par la lance, la machette, la houe, la hache, le coupe coupe, la hotte...Le Projet SNV (Société Neerlandaise des Volontaires) a doté le village d'un point d'adduction d'eau.

c2. Les activités économiques

La SNV avait investi dans ce village dans le cadre de ses projets d'appui au développement des Baka. On y trouve des planteurs (7, cultures de rente: cacao, café) ou des agriculteurs (cultures vivrières: manioc, plantain, macabo...). A cause de la crise économique, certaines plantations des cultures de rente ont été abandonnées dans les broussailles. Pendant ce temps, on travaille chez le Bantou bon gré malgré. C'est dans ce sens que les doléances s'orientent: «les Bantous nous méprisent et ne nous laissent pas le temps de développer nos propres activités. Nous aimerions que cette exploitation finisse. Nous voulons aussi être développés comme eux. Qu'ils nous laissent donc tranquilles dans toutes nos tâches et engagements. C'est pour cela que nous aimerions être aidés comme dans le passé par des volontaires expatriés. Nous sommes laissés pour l'instant à nous-mêmes sans moyens ni espoir».

c3. La scolarisation

Il existe un centre préscolaire dans le village. Mais, celui-ci ne connaît pas d'affluence. Les parents hésitent à y envoyer leurs enfants. "Nous voulons envoyer nos enfants à l'école, mais il existe une mésentente entre les parents". D'habitude, les hommes sont favorables, tandis que les femmes ne sont pas d'accord. Malheureusement, ce sont les femmes qui l'emportent. Etant donné que les parents ignorent encore l'importance de l'école, une question demeure sans réponse: faut-il oui ou non envoyer les enfants à l'école ? Pour l'instant, la réponse est imprécise.

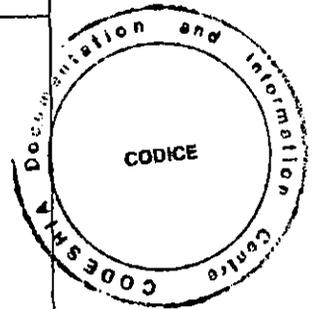
Tableau 2
Evolution de la propriété secteur Lomié

<i>Adjiela</i>	<i>Bingongol'</i>
1. Habitat	1. Habitat
<p>1. <u>Situaton</u>: 300 m de Lomié (route de Messock) à 250 m de la route Camp résidentiel; popu: 200 habit</p> <p>2. <u>Maisons</u>: 10 cases en nattes de raphia; 21 huttes</p> <p>3. <u>Conditions d'hygiène</u>: absence de sanitaires. Hommes femmes couverts d'habits déchirés.</p> <p>4. <u>Ameublement</u>: lits en bambou de raphia couverts par des feuilles de bananier</p> <p>5. <u>Ustensiles de cuisine</u>: assiettes et marmites en épave, quelques fourchettes et cuillères noircies</p> <p>6. <u>Outils divers</u>: coupe coupe; couteaux, arbalète, arc</p> <p>7. <u>Métallurgie de fer</u>: néant</p>	<p>1. <u>Situation</u>: 5 km de Lomié au bord de la route Popu: 150 habitants; village fixe..</p> <p>2. <u>Maisons</u>: 17 cases en nattes de raphia un centre préscolaire en tôles; huttes: néant</p> <p>3. <u>Conditions d'hygiène</u>: cour couverte par les ordures; maisons menaçant ruine; hommes femmes et enfants sont en tenues déchirées. Absence de sanitaire</p> <p>4. <u>Ameublement</u>: lit en bambou, claie, étagère grenier, assiette, marmite, seau, lampe à pétrole.</p> <p>5. <u>Outils divers</u>: coupe coupe, couteau, hache, lance, arbalète, fronde...</p> <p>6. <u>Artisanat</u>: construction des paniers, corbeilles, tabourets en rotin, nattes, fabrication des patins en bois, voiturettes d'enfants</p> <p>7. <u>Métallurgie de fer</u>: forge pour la fabrication des objets en fer: lance, hache, houe</p> <p>8. <u>Loisirs</u>: jeux divers: songo, damier</p>
2. Economique	2. Economique
<p>1. <u>Propriété foncière</u>: absence de terrain communautaire propre aux Baka.</p> <p>2. <u>Champs de vivres</u>: non signalés;</p> <p>3. <u>Plantations de cultures de rente</u>: Champs de vivres deux champs de caféier vendus aux Bantous</p> <p>4. <u>Moyen de subsistance</u>: chasse , pêche, cueillette, travail à la Mission Catholique et job chez les Bantous.</p> <p>5. <u>Conséquences</u>: disette dépendance économique, sous alimentation, mal nutrition, maladies chroniques, blessures.</p>	<p>1. <u>Propriété foncière</u>: absence de terrain communautaire propre aux Baka</p> <p>2. <u>Champs de vivres</u>: non signalés</p> <p>3. <u>Plantations de cultures de rente</u>: Cultures de rente: non signalées</p> <p>4. <u>Moyens de subsistance</u>: chasse cueillette, travail rémunéré chez le Bantou et à la Mission Catholique de Lomié.</p> <p>5. <u>Conséquences</u>: disette, dépendance économique sous alimentation, mal nutrition</p>
3. Scolarisation	3. Scolarisation
<p>1. <u>Taux de scolarisation des jeunes Baka</u>: négligeable, non évalué.</p>	<p>1. <u>Taux de scolarisation des jeunes Baka</u>: négligeable, non évalué.</p>

Source: enquête sur le terrain

Tableau 3

<i>Evolution de la propriété dans les villages Baka Secteur Lomié</i>	
<i>Abakoum</i>	
1. Habitat	
1. <u>Situation</u> :	10 km de Lomié au bord de la route dans un bosquet. Village fixe; population: 200 habitants environ.
2. <u>Maisons</u> :	22 cases rectangulaires en poto poto couvertes par des nattes en raphia.
3. <u>Conditions d'hygiène</u> :	village assez propre cour balayée, maisons solides et bien, bâties. personnes bien habillées et assez; huttes: 6
4. <u>Infrastructures</u> :	présence d'un puits mécanique en panne. Absence de sanitaire.
5. <u>Ameublement</u> :	lit en planches et en bambou de raphia, claie, grenier, étagère avec les assiettes, fourchettes, cuillères...
6. <u>Outils divers</u> :	coupe coupe, hache houe, couteau, lance, arbalète, arc, fil de fer...
2. Economique	
1. <u>Propriété foncière</u> :	présence d'un terrain communautaire réservé aux Baka.
2. <u>Cultures vivrières</u> :	45 cultivateurs contre 8 champs . Superficie: de 0,5 à 1,9 ha cf rapport SNV 1990.
3. <u>Cultures de rente</u> :	production du café: 1988: 18 kg; 1989: 316 kg; 1990: 98 kg cf rapport SNV 1990 op cit
4. <u>Moyens de subsistance</u> :	agriculture chasse, cueillette, pêche, travail chez les Bantous et à la Mission Catholique de Lomié.
3. Scolarisation	
1. <u>Taux de scolarisation des jeunes Baka</u> :	négligeable (non évalué).

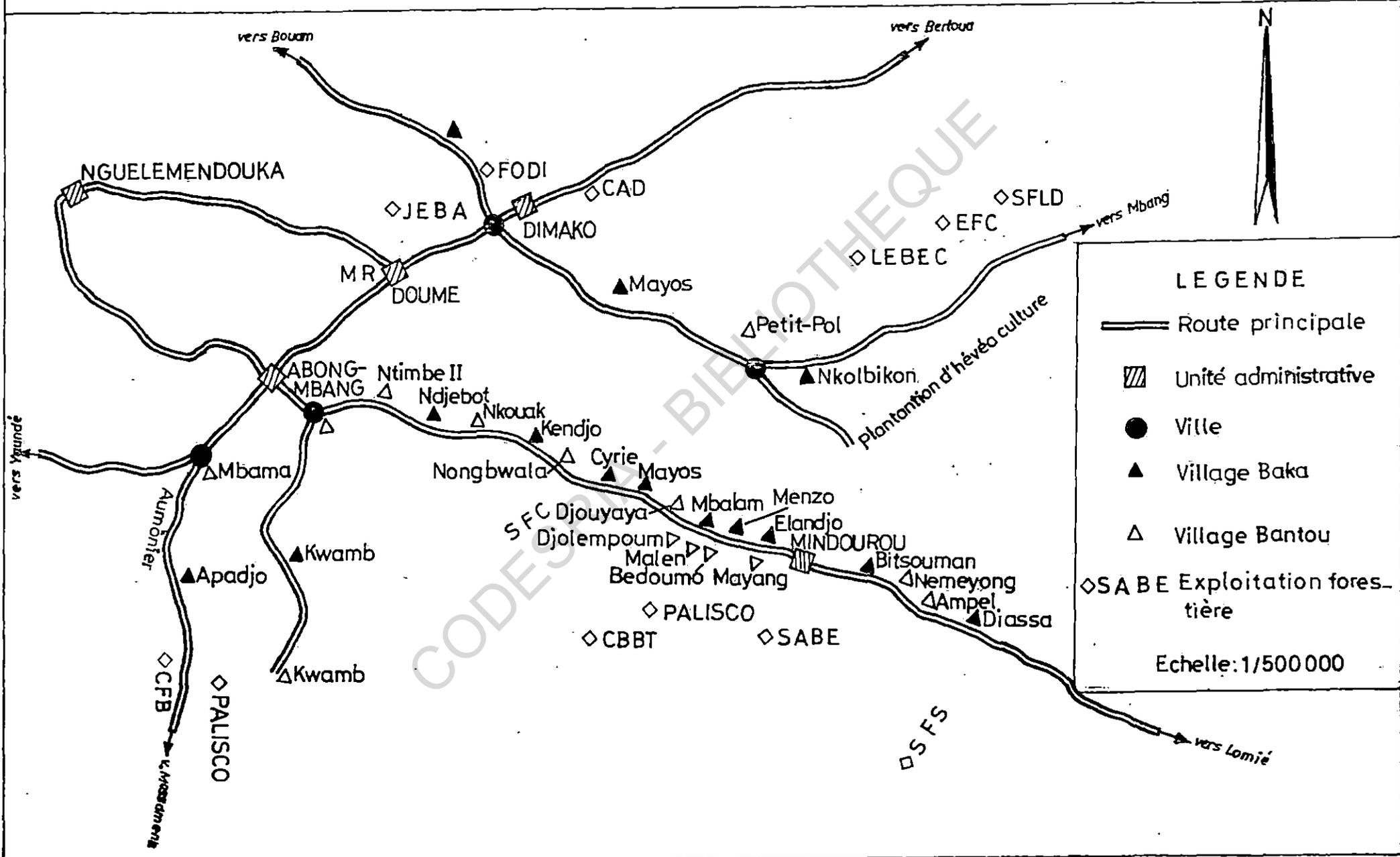


Sources: Enquête sur le terrain et rapport sur la préscolarisation des Baka. secteur Abong-Mbang / Dimako (Nguele Jérôme 1994 / 1995).

Quoiqu'il en soit, on remarque que les différents Projets de développement entamés au sein des populations baka ont apporté des changements substantiels: agriculture, scolarisation, point d'adduction d'eau pour ne citer que ceux là.

Par ailleurs, le Projet APPEC dirigé par l'église Catholique de Bertoua apporte un plus dans les domaines que sont la santé, l'agriculture, la scolarisation, l'hygiène et bien sûr l'évangélisation. Parmi tous ces volets d'appui au développement, le volet santé est celui qui fonctionne le mieux . En effet, une équipe composée par des infirmiers formés au nombre desquels un jeune Baka sillonne régulièrement les villages baka pour administrer les soins aux malades et assurer les contrôles divers.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DES VILLAGES BAKA SECTEUR ABONG-MBANG/DIMAKO



Source : Carte topographique d'Abong Mbang à l'échelle de 1/500 000 de l'I.N.C. Yaoundé

Le volet agriculture est concentré à la Mission Catholique où il existe des champs d'expérimentation et de formation, le tout dirigé par une équipe où trois jeunes Baka sont responsables.

On observe de temps en temps des groupes de femmes Baka se rendant à la Mission Catholique de Lomié deux fois par semaine au moins pour effectuer des travaux des champs. Elles sont rémunérées après un certain nombre de jours (trois à quatre jours). Ceux qui ne cultivent pas leur propre champ sont exposés à la misère et à la mendicité.

Comme on le constate, tous les villages baka ne sont pas identiques. Chacun a sa spécificité. L'habitat, l'économie et la scolarisation ont certes apporté des changements essentiels. Cela se manifeste dans le mode de vie du Baka. Tel se présente le secteur Lomié soumis à notre étude. La réalité est tout autre dans le secteur d'Abong-Mbang / Dimako où nos enquêtes se sont ensuite poursuivies.

12. Secteur Abong-Mbang / Dimako

a/ Ndjibot, Cyrie, Mbalam, Menzo

Dans ce secteur, notre enquête a couvert les 4 villages baka que sont: Ndjibot (20 km d'Abong-Mbang en allant vers Lomié), Cyrie (31 km.), Mbalam (42 km) et Menzo (50 km) toujours sur l'axe Abong-Mbang Lomié. La particularité de tous ces villages baka est qu'ils sont tous situés le long de la route; certains sont intercalés entre deux villages bantous.

Ainsi, Ndjibot se trouve au sein du village bantou appelé Ntimbe II et dépend de la chefferie dudit village. Cyrie se trouve au sein du village bantou appelé Nkouak, tandis que Mbalam se trouve intercalé entre Djouyaya et Djolempoum; enfin, Menzo se situe entre Malen et Bedoumou. Tous ces villages baka se trouvent toujours à l'orée des grands villages bantous dans un territoire à eux réservé. A la différence du secteur Lomié, presque tous les villages baka du secteur Abong-Mbang / Dimako ont un espace territorial qui leur est propre pour les activités agricoles. Les villages sont plus vastes, assez propres avec une population en pleine croissance et dont les effectifs varient entre 160 à 450 habitants: Ndjibot (200 habitants), Cyrie (400 habitants), Mbalam (160 habitants) et Menzo (450 habitants) (cf tableaux 4 et 5 pages 45 et 46).

a1 L'habitat

Les maisons sont espacées et ont l'allure des cases bantoues. Elles sont presque toutes rectangulaires, construites en terre battue et couvertes par des nattes de raphia. Les dimensions vont pour les plus petites de 4 m de long sur 2,5 m de large et les plus grandes varient entre 8 m de long sur 5 m de large.

La plupart de ces cases restent sans portes; munies essentiellement d'un battant d'écorce d'arbre, de nattes de raphia et rarement d'une demie planche. Les huttes sont en voie de disparition excepté à Menzo où on dénombre encore une dizaine environ.

Les cours sont larges et varient entre 150 et 250 m. Les plus grands villages parmi les 4 sont respectivement: Menzo (31 cases et 10 huttes) Cyrie (27 maisons), Ndjibot (25 cases), et Mbalam (19 maisons). A Mbalam, certaines maisons ont des portes et des fenêtres en planches et parfois même munies des tables et des chaises.

L'intérieur des maisons est assez fourni comparativement aux maisons du secteur Lomié. Ici, on y trouve des lits en planche, en bambou, des greniers, des claies, des étagères confortables avec parfois un couvert de grande qualité verre, plat cassables...(Menzo, Mbalam). Les outils de champ et de chasse sont variés: lance, machette, houe; hache,...L'artisanat et la métallurgie de fer (forge) restent encore en gestation (Cyrie). Dans chacun de ces villages, on remarque certaines infrastructures telles que la case chapelle, le centre préscolaire, un point d'adduction d'eau mécanique (en panne) et parfois des sanitaires. Tout autour de ces villages se trouvent des cultures vivrières: bananiers, manioc, macabo,... et des arbres fruitiers: safoutiers, manguiers, citronniers....

a2 Les activités économiques

Le secteur Abong-Mbang / Dimako a connu au cours des années antérieures, d'importantes activités agricoles grâce surtout au Projet SNV. Ce qui a permis à certains villages baka de s'engager dans la culture des champs et surtout des produits d'exportation (cacao, café...) cf (tableaux 4 et 5 pages 45 et 46).

La SNV ayant fermé ses portes dans la région, la plupart des Baka ont aussitôt abandonné les champs. Du moins, les activités agricoles personnelles sont presque inexistantes.

Très vite, les travaux chez les Bantous ont repris droit de cité. C'est ainsi que l'on observe l'affluence des groupes de femmes Bakà qui vont presque chaque jour de bonne heure chercher du travail chez les femmes bantoues (mbengo) pour leur ravitaillement journalier. Elles reçoivent en contre partie: tubercules arachides sel. Ce phénomène est presque systématique dans les villages baka que sont Cyrie, Mbalam, et Menzo. Ndjibot connaît plutôt le schéma inverse. En effet, ce sont les Bantous qui viennent le plus souvent soit le matin soit le soir donner des directives aux Baka pour des travaux que ceux-ci doivent exécuter en temps opportun. Ce qui prouve que les travaux agricoles personnels ont pris du recul au profit des travaux forestiers et journaliers chez les Bantous.

La crise économique présente chez les Bantous se traduit ici dans la détérioration des termes d'échange. Les Bantous y tirent un meilleur profit auprès des Baka qu'ils emploient et récupèrent ainsi le manque à gagner dans leur activité agricole. Par contre, les Baka n'ont pas d'alternative et subissent de façon passive ce traitement. A titre d'exemple, une journée de travail dans un champ bantou est fixé à 800f par les autorités locales. Mais celui-ci paie très souvent au Baka 250f voire 150f. Par ailleurs, la scolarisation est aussi présente et le Baka doit opérer un choix. Faut il envoyer les enfants à l'école ?

a3 La scolarisation

Le secteur Abong-Mbang / Dimako est bien organisé sur le plan scolaire. Parmi les objectifs révisés que s'est fixé le Projet APPEC, la scolarisation des enfants Baka occupe une place centrale sans oublier l'alphabétisation des adultes (Ndjibot). Aussi, le secteur est organisé comme suite: à la tête, se trouve un coordinateur qui dirige toutes les activités de scolarisation. Il a, à sa charge des enseignants appelés "animateurs" qui sont affectés dans chaque village baka jugé important et au sein duquel se trouve un centre préscolaire. Ces centres comprennent un cycle préparatoire de deux ans au terme desquels l'enfant baka rejoint l'école primaire qui se situe dans un grand village bantou.

Les centres préscolaires sont intercalés entre des écoles primaires publiques que sont: Medjoh, Mindourou, Bedoumou, Njolempoum, Djouyaya, Nkouak, Ntimbe II, Kwamb et Petit Poi. L'animateur, qui est l'encadreur des jeunes habite dans le village baka où il enseigne. Il s'occupe entre autre de l'encadrement des enfants mais aussi la protection des personnes et de la sécurité au sein du village.

Selon les statistiques officielles tirées auprès du coordinateur (Nguele; 1995), on dénombre pour l'année 1995 / 1996, 13 centres préscolaires avec un effectif total de 374 élèves dont l'âge varie entre 5 et 7 ans. Sur ces 374 élèves, il y a eu 203 filles contre 171 garçons dont 51 enfants bantous. On note cependant un grand nombre de démission avant la fin de l'année scolaire. Sur l'effectif de 374 élèves, 178 seulement ont pu terminer l'année (47,6%) soit 196 démissions (environ 52,40%); le nombre d'admis parmi les candidats étant de 129 soit 72,4% contre 49 refusés cf (tableaux 4 et 5 pages 45 et 46).

Malgré le nombre important de démissions, on note une bonne organisation de l'équipe dirigeante qui s'efforce de sensibiliser les parents et les enfants sur l'importance de l'école. A ces biens et valeurs actuels s'ajoutent les biens meubles et immeubles actuels.

Tableau 4

Evolution de la propriété dans les villages baka	
Secteur Abong-Mbang / Dimako	
Ndjibot	Cyrie
<u>1. Habitat</u>	<u>1. Habitat</u>
<p>1. <u>Situation</u>: 20 km d'Abong-Mbang Village fixe depuis 1964</p> <p>2. <u>Population</u>: 200 habitants environ</p> <p>3. <u>Maisons</u>: 25 cases; huttes: néant</p> <p>4. <u>Conditions d'hygiène</u>: cour balayée; maisons nettoyées</p> <p>5. <u>Infrastructure</u>: existence d'un puits des latrines, un centre préscolaire avec un animateur (maître).</p> <p>6. <u>Ameublement</u>: lit en bambou grenier, claies, étagères avec couvert: assiettes, cuillères fourchettes, seaux, lampes marmites...</p> <p>7. <u>Outils divers</u>: Couteaux coupe coupe, pioches haches houes, arbalètes, fronde fil de fer</p> <p>8. <u>Artisanat</u>: embryonnaire</p>	<p>1. <u>Situation</u>: 31 km d'Abong-Mbang au bord de la route; village fixe</p> <p>2. <u>Population</u>: 400 habitants environ</p> <p>3. <u>Maisons</u>: 27 cases en terre battue couvertes par des nattes de raphia; 1 case en tôles. Huttes: néant</p> <p>4. <u>Conditions d'hygiène</u>: cour souvent balayée, maisons solides et parfois nettoyées, hommes femmes et enfants couverts par les haillons</p> <p>5. <u>Infrastructures</u>: point d'adduction d'eau en panne; un centre préscolaire, des latrines mal tenues; une case chapelle</p> <p>6. <u>Ameublement</u>: lit de bambou, claie, grenier étagère avec couverts: assiettes, casserole; fourchettes, cuillères...</p> <p>7. <u>Outils divers</u>: coupe coupe, pioche, hache; houé, fil de fer arbalète, arc...</p> <p>8. <u>Artisanat</u>: embryonnaire</p>
<u>2. Economique</u>	<u>2. Economique</u>
<p>1. <u>Propriété foncière</u>: présence d'un terrain communautaire réservé aux Baka (4 km environ des deux côtés de la route jusqu'au fond de la forêt</p> <p>2. <u>Cultures vivrières</u>: arachide, maïs, plantain, macobo... Superficie des champs: 1/4 à 0,5 ha</p> <p>3. <u>Cultures de rente</u>: café: 1995/1996; 3 planteurs recensés avec 713 pieds. Cacao: non signalé</p>	<p>1. <u>Propriété foncière</u>: présence d'un terrain communautaire réservé aux Baka soit environ 1 km des deux côtés de la route</p> <p>2. <u>Culture vivrières</u>: arachides, manioc, plantains, macabo... Superficie: 1/4 à 0,5 ha</p> <p>3. <u>Culture de rente</u>: café: 1995 / 1996: 4 planteurs avec 400 pieds 350 boutures ont été repiquées; cacao: non signalé</p>
<u>3. Scolarisation</u>	<u>3. Scolarisation</u>
<p>1. <u>Années scolaires 1994/1995</u>: Inscrits: 24; Démissions: 11 soit 45,8% Admis: 10 soit 70,6 %</p> <p>2. <u>Années scolaires 1995 / 1996</u>: Inscrits: 32; Démi. :12; Admis: 17 soit 85 %</p>	<p>1. <u>Années scolaires 1994 / 1995</u>: Inscrits: 29; Démissions.:6 soit 20,6 % Admis.: 15 soit 60,5 %</p> <p>2. <u>Années scolaires 1995 / 1996</u>: Inscrits.: 45; Démissions: 20 soit 50,2 %; Admis.: 12 soit 50 %</p>

Source: enquête sur le terrain

Tableau 5

Evolution de la propriété dans les villages baka	
Secteur Abong-Mbang / Dimako	
Mbalam	Menzo
1. Habitat	1. Habitat
<p>1. <u>Situation</u>: 4¹km d'Abong-Mbang au bord de la route; village fixe. Population: 160 habts</p> <p>2. <u>Maisons</u>: 19 cases rectangulaires en terre battue et couvertes par les nattes de nattes de raphia. Huttes: néant</p> <p>3. <u>Conditions d'hygiène</u>: cour touffue d'herbes; cases solides et nettoyées à l'intérieur. Personnes assez propres.</p> <p>4. <u>Infrastructures</u>: un centre préscolaire, un animateur, un point d'adduction d'eau en panne, une case chapelle, latrines non signalées.</p> <p>5. <u>Ameublement</u>: lit en bambou, claie, grenier, étagère avec ustensiles de cuisine cuillère fourchette, casserole,...</p> <p>6. <u>Outils divers</u>: coupe coupe, hache, houe, fil de fer, lance, arbalète, une équipe de football avec un ballon</p> <p>7. <u>Artisanat</u>: inexistant</p>	<p>1. <u>Situation</u>: 50 km d'Abong-Mbang au bord de la route. Village fixe. Population: 450 habitants environ</p> <p>2. <u>Maisons</u>: 31 cases rectangulaires, en terre battue couvertes par des nattes Huttes: 10.</p> <p>3. <u>Conditions d'hygiène</u>: cour balayée maisons solides et nettoyées, personnes avec des habits lavés</p> <p>4. <u>Infrastructures</u>: un point d'adduction d'eau en panne, un centre préscolaire avec un animateur, une case chapelle</p> <p>5. <u>Ameublement</u>: lit en bambou, claie, grenier, étagère avec ustensiles de cuisine: cuillère fourchette, casserole,...</p> <p>6. <u>Outils divers</u>: coupe coupe, hache, houe, fil de fer, lance, arbalète, une équipe de football avec un ballon.</p> <p>7. <u>Artisanat</u>: inexistant</p>
2. Economique	2. Economique
<p>1. <u>Propriété foncière</u>: présence d'un terrain communautaire réservés aux Baka non évalué.</p> <p>2. <u>Cultures vivrières</u>: arachide, maïs, plantain, macobo... Superficie des champs: 1/4 à 0,5 ha</p> <p>3. <u>Cultures de rente</u>: Café: 1994 / 1995 un planteur avec 500 pieds. Cacao: 7 planteurs avec 1123 kg grade I et grade II; 182 de H.S. soit 414900 f cfa.</p>	<p>1. <u>Propriété foncière</u>: présence d'un terrain communautaire réservés aux Baka non évalué.</p> <p>2. <u>Cultures vivrières</u>: arachide, maïs, plantain, macobo... Superficie des champs: 1/4 à 0,5 ha</p> <p>3. <u>Cultures de rente</u>: Café: 1995 / 1996 un planteur avec 15 pieds. Cacao: non signalé.</p>
3. Scolarisation	3. Scolarisation
<p>1. <u>Année scolaire 1994 / 1995</u>: Inscrits: 28; Démissions: 9 soit 32,14 % Admis: 10 soit 50,2 %</p> <p>2. <u>Année scolaire 1995 / 1996</u>: Inscrits: 23; Démissions: 6 soit 11,77 % Admis: 12 soit 70 %</p>	<p>1. <u>Années scolaires 1994 / 1995</u>: Inscrits: 27; Démissions: 11 soit 40,27 % Admis: 12 soit 70 %</p> <p>2. <u>Année scolaire 1995 / 1996</u>: Inscrits: 36; Démissions: 11 soit 20 % Admis: 20 soit 80 %</p>

En ce qui concerne les biens meubles et immeubles actuels, nous distinguons pour des besoins de clarté deux phases: les biens meubles actuels: phase intermédiaire et les biens immeubles actuels: phase actuelle.

121. Les biens meubles actuels: phase intermédiaire

1211. Les outils individuels permanents et accessoires

Cette phase fait le lien entre les formes de propriété traditionnelle et les nouvelles formes de propriété.

Parmi les outils en présence, nous avons les objets de chasse et de collecte fabriqués avec le fer: sagaie, machette, couteau, hache; ensuite viennent les outils faits en bois et en matériau local: les instruments de musique (tambour, bâton à cadence, guitare à clous (tsantsa), la flûte en roseau (ndié), les sonnailles (sorte de sonorisation que le danseur entoure aux pieds quand il danse), la hoche (instrument de cadence); les outils de chasse: la sagaie, la lance, l'arc, l'arbalète, les torches en résine, les habits, les drogues...

On peut noter la présence de la propriété mobilière à caractère personnel mais d'usage communautaire. Ces outils, dont la plupart sont faits à base du fer, sont des emprunts résultant des échanges que les Baka ont eu avec les Bantous pendant des décennies. Cette étape s'ouvre par de nouvelles dotations en outils nouveaux au sein de la société baka. Les formes de propriété immobilière antérieure restent toujours en usage, mais, cette phase est transitoire avec la phase précédente par l'introduction des biens de luxe à usage multiple. Elle est donc marquée par un changement des biens meubles et immeubles. Toutefois, nous n'allons mentionner uniquement que les outils caractéristiques de cette phase.

a/ Les outils meubles personnels et permanents

Les outils de chasse ont évolué quantitativement et non qualitativement. C'est ainsi que le fil de fer, le fil nylon de pêche et le hameçon, le fusil de traite avec balle ont considérablement contribué à l'évolution de la propriété et de la société baka. L'habitat a aussi beaucoup changé avec l'installation des Baka au bord des routes.

Malgré la présence des huttes dans certains villages baka (Adjeila, Abakoum (Lomié) et Menzo (secteur Abong-Mbang / Dimako), l'habitat des Baka est constitué de nos jours par les cases rectangulaires en poto poto couvertes par des nattes de raphia. La plupart de ces maisons sont meublées par des tables des chaises des bancs des tabourets des lits en bambou de raphia et quelque fois en planche, des greniers des claies pour le fumage de la viande. Les outils de cuisine sont constitués dans ces cases par des seaux, des assiettes, des cuillères, des fourchettes, les marmites, des verres, des briquets à percussion (sawala) constitué par un fer et d'un fragment de quartz, des lampes tempêtes...

Tableau 6

Evolution de la propriété chez les Pygmées Baka		
Propriété traditionnelle		
Phase intermédiaire		
Nature et usage des biens matériels	Type de propriété	Forme d'appartenance
1. <u>Matière en fer</u> (?eluwa):	mobilier	personnelle
2. <u>Outils de chasse en fer</u> : Lance, sagaie, hache, couteau, outils tranchants divers.	mobilier	personnelle
3. <u>Outils de chasse en bois et en matière locale</u> : Hotte, panier, liant, corbeille...	mobilier	personnelle
4. <u>Instrument de musique</u> : Tambour, sonnaille, hochet, bâton rythmique...	mobilier	collectif
5. <u>Habitat</u> : Camp résidentiel semi-fixe à côté des villages bantous (gbagala). Camp de chasse provisoire en forêt.	immobilier	collective

Source: enquête sur le terrain

Dans les mêmes maisons, on trouve souvent des biens de luxe tels que le savon le parfum les habits, le poste radio, les montres et autre pacotille moderne.

L'usage des chaussures, des habits est répandu et plus utilisés par les jeunes qui fréquentent les villes (Lomié, Abong-Mbang); les filles s'habillent selon les modes courants, se tressent les cheveux et se maquillent comme les filles bantoues (secteur lomié centre ville).

Pour finir, il faut signaler les activités métallurgiques (forge, fabrication des outils en fer: couteaux, hoes, pioches, manches...) et l'artisanat (nappe, panier, tabouret, chapeau en paille secteur Lomié Bingongol). Ces outils, dont la liste n'est pas exhaustive, marquent déjà une rupture avec les biens meubles traditionnels.

En effet, si ceux-ci étaient des biens personnels, au service et pour l'intérêt du clan, les biens meubles actuels deviennent de plus en plus des biens individuels, c'est-à-dire qui appartiennent à l'individu et non plus au groupe.

C'est l'amorce de la propriété du type moderne dont tous les droits usus, fructus et abusus sont garantis. C'est le cas de la propriété immobilière qui a permis au Baka d'entrer dans l'économie monétaire.

2. Les biens immeubles actuels

Ces biens se divisent en biens communautaires; parfois, et c'est souvent le cas, ces biens peuvent être mixtes, c'est-à-dire individuels et collectifs.

2.1. La propriété foncière

La propriété immobilière purement collective est constituée par le domaine vital qui est le lieu de résidence sédentaire des Baka. Cette propriété comprend tout le terrain qui est alloué à la communauté baka conformément aux accords établis entre les chefs bantous en collaboration avec les pouvoirs publics et la communauté baka installée au bord des routes (secteur Abong-Mbang / Dimako et secteur Lomié). C'est sur ce terrain que les Baka peuvent s'organiser pour leurs travaux des champs. Tous les villages baka du secteur Lomié n'ont pas bénéficié de ces lopins de terre. C'est le cas des villages baka d'Adjuela et de Bingongol. Seul le village baka appelé Abakoum bénéficie d'un terrain communautaire propre. Dans les clairières qui précèdent la forêt principale, se trouvent des domaines privés baka constitués par des champs vivriers ou par des plantations des cultures de rente (Abakoum, Ndjibot, Mbalam).

Ces champs signalent déjà l'usage des outils significatifs pour la culture à savoir: machette, houe, lime pioche plantoir (cf secteur Abong-Mbang / Dimako). Une autre forme de propriété est constituée par l'apparition de l'élevage dans certains villages baka. Les animaux domestiques sont: le chien pour la chasse, et les poules. Par contre, les Baka qui ont des plantations de cacao et de café (Cyrie, Ndjibot...) reçoivent régulièrement de l'argent lors des ventes de leurs produits. Les recettes perçues pendant les campagnes cacaoyères et caféières 1994 / 1995 cacao grade I et II et HS (hors standard) étaient évaluées à 414900 f cfa cf tableaux 4 et 5 p.45 et 46.

Par ailleurs, les ventes des gibiers au bord de la route par les Baka aux acheteurs venus d'Abong-Mbang est l'un des trafic les plus rentables. Selon les Baka eux-mêmes, les revenus tirés des ventes des gibiers de chasse se chiffrent en moyenne de 15000 à 25000 f cfa par semaine pendant la période de grande chasse et selon que la chasse a été bonne ou moins bonne. A titre indicatif, un porc-épic se vend entre 1800 à 2000 f cfa; le lièvre à 1500f cfa. Le sanglier est évalué à 20000 f cfa tandis que le gorille coûte 25000 f cfa pour ne citer que ceux là.

22. Les habitations

a/ Les villages baka sédentaires fixes

A l'heure actuelle, presque tous les Baka sont installés au bord des routes. Dans le village de Ndjibot cependant, une fraction réside encore à un jet de pierre de la route.

L'habitat a connu une transformation remarquable avec une préférence non plus aux huttes traditionnelles, mais aux cases rectangulaires à l'image de celles des Bantous. Dans certains villages baka (Abakoum et Cyrie), il existe des maisons en tôles appartenant aux Baka. En ce qui concerne la scolarisation, on constate que celle-ci varie selon les secteurs. Dans le secteur Lomié, la scolarisation est en régression du moins pour les deux dernières années (94 / 95) où on note dans l'école de la Mission Catholique de Lomié une baisse des effectifs considérable (17 élèves Baka contre 140 élèves Bantous).

Pour l'année scolaire 95 / 96 toujours dans la même école, nous avons, pour un effectif total de 112 élèves, 107 Bantous contre 5 élèves Baka parmi lesquels deux seulement ont pu terminer l'année scolaire.

En revanche dans le secteur Abong-Mbang / Dimakô, la scolarisation est très développée et bien organisée. Dans les 4 villages baka qui ont fait l'objet de notre enquête, il existe un centre préscolaire avec deux niveaux différents. Chaque centre préscolaire est dirigé par un maître bantou appelé "animateur" qui s'occupe de la prise en charge scolaire des jeunes Baka.

D'après les statistiques officielles (Nguele: 1995), la scolarisation dans ce secteur est en bonne marche cf tableaux 4 et 5 p. 45 et 46.

De ce qui précède, deux observations peuvent être faites:

- la première, c'est le nombre impressionnant des démissionnaires (52,40%).

- la deuxième observation c'est le taux de réussite des élèves baka ayant composés soit 72,4%.

Ces deux remarques montrent deux choses:

- que les Baka en général et les parents en particulier hésitent encore à envoyer leurs enfants à l'école. Selon les encadreurs des Baka, les parents n'encouragent pas leurs enfants à aller à l'école. En effet, le refus d'un enfant Baka d'aller à l'école n'est sanctionné en aucun cas par les parents.

- ensuite, comme l'a dit un encadreur du secteur Lomié, "les enfants baka sont très intelligents" au regard des taux de réussite réalisés au cours des examens. Un problème crucial demeure cependant. En effet, on constate de nos jours que bon nombre des Baka qui franchissent le cap de l'école primaire ne finissent pas le premier cycle de l'enseignement secondaire. Nous y reviendrons..

Ainsi se présente les biens meubles et immeubles traditionnels et actuels. Nous remarquons une évolution remarquables de la notion de bien matériel. Cette évolution se manifeste par une extension des outils et des techniques d'appropriation. Les outils qui viennent d'être décrits servent à la production des biens dans l'exploitation des ressources forestières. Cette dernière activité constitue un autre domaine d'appropriation qu'il importe de présenter.

Tableau 7

Evolution de la propriété chez les Pygmées Baka		
Propriété actuelle		
Phase actuelle		
Nature et usage des biens matériels	Type de propriété	Forme d'appartenance
1. <u>Outils de chasse:</u> Fil de fer, fil nylon et hameçon, fusil de chasse.	meuble	personnelle
2. <u>Habitat:</u> Camp de chasse en hutte (piki); cases sédentaires (wà bala) rectangulaires en poto poto couvertes par des nattes de raphia.	immobilier	personnelle/collective
3. <u>Ameublement:</u> claie, grenier, étagère, lit en planche et en bambou, tabouret, banc, chaise...	meuble	personnelle
4. <u>Outils ménagers:</u> Seau, assiette, cuillère, fourchette, plat, verre, marmite...	meuble	personnelle
5. <u>Métallurgie (forge):</u> Construction des houes, lances, haches, couteaux	meuble	personnelle
6. <u>Artisanat:</u> Fabrication des tabourets, paniers, hottes nattes en rotin.	meuble	personnelle
7. <u>Produits manufacturés:</u> Habit, savon, parfum, chaussure, lampe torche, lampe tempête, montre, radio, monnaie...	meuble	personnelle
8. <u>Bétail:</u> Chien, poule.	Mobilier/immobilier	personnelle/collective
9. <u>Propriété foncière:</u> Terrain communautaire, champ personnel (culture vivrière et culture de rente.		

Source: enquête sur le terrain

III. LES FORMES D'APPROPRIATION LIEES A L'EXPLOITATION DES RESSOURCES FORESTIERES; A LA CIRCULATION DES BIENS ET SERVICES AINSI QU'AUX PERSONNES

L'exploitation des ressources forestières débouche sur l'acquisition des biens. Cette forme de possession se manifeste dans l'appropriation des ressources forestières (A), leur distribution (B) liée au système d'alliance et de filiation (C). Pour ce faire, nous avons mener une étude monographique basée sur la description et la comparaison des différentes formes d'appropriation des ressources forestières en milieu Baka.

A. Manifestation de la possession dans l'exploitation des ressources forestières

Il s'agit ici des formes d'appropriation des produits forestiers parmi lesquels le gibier occupe un place importante.

1. Les formes d'appropriation des produits forestiers

Nous avons retenu trois sortes d'appropriations à savoir: l'appropriation des surfaces, des produits de la chasse et de la collecte ainsi que le marquage des produits forestiers.

1.1. L'appropriation des surfaces

Traditionnellement, on distingue trois espaces ou domaine foncier (tolo) dans la région forestière des Baka:

- l'espace habité (wa bala) qui se situe au bord des routes y compris son domaine adjacent;

l'espace cultivé personnel ou zone de grandes plantations (gbié) des cultures vivrières et des cultures de rente sans oublier l'espace attenant (mbanda).

Cette zone appartient non à des groupes, mais à des personnes privées qui les ont conquises soit comme premier occupant, soit par legs ou par succession.

- enfin l'espace forestier (mango) ou zone forestière inappropriée relevant du domaine communautaire. C'est le lieu de chasse de pêche et de cueillette pour tous. Si les deux premiers espaces sont privés, ils sont néanmoins gérés au sein des clans selon les règles coutumières et répartis entre les familles qui composent les clans.

La répartition des espaces se fait par clan et par famille. Le chef de famille en assure la garantie et la bonne gestion. En effet, celui-ci répartit les parcelles de terrain aux membres de son groupe selon les besoins et les aptitudes de chacun. Cette répartition est celle qui est propre aux Bantous, mais que les Baka adoptent dans leur mode de vie. L'espace forestier (bélé), domaine des Baka par excellence est géré selon les règles particulières qu'il importe de présenter.

Les Baka comme tous les Pygmées ont des territoires de chasse déterminés qu'ils nomment "paki a Baka" (c'est à dire le territoire des Baka) que certains auteurs appellent soit zone d'influence (zone of influence cf Van den Berg, 1995:10); (Briesbrouck, 1995:9), soit terrain de chasse ou encore domaine vital (Bahuchet, 1985:345).

Cette aire comprend tous les endroits où les Pygmées d'un groupe ont des activités. C'est en fait l'espace qu'un individu ou un groupe organisé parcourt tout au long de son existence. (Heynier, 1977:26; Bourbier, 1951 et Jewell, 1966). Chaque espace est alloué à un groupe précis. Aucun autre groupe ne peut y avoir accès ou s'y installer même temporairement sans autorisation excepté dans les secteurs éloignés où ces territoires s'imbriquent. Si d'autres campements s'y installent, on les chasse par dispute. Ne sont autorisés à venir sur ce territoire à tout moment que les gens de même clan que le mari et de sa femme.

Les limites de ces territoires ne sont pas marqués. Ce sont plutôt des cours d'eau qui marquent des confins. Mais en réalité ce qui n'est pas autorisé ce sont des activités durables d'un groupe sur une surface particulière de la forêt où celui-ci ne va pas d'ordinaire et non le franchissement occasionnel d'une limite. C'est plus en terme d'usage de ressource que l'on devrait parler en insistant sur le fait que le partage de cet usage est toujours possible.

Il y a là prééminence de la coopération qui est à souligner. Force est donc de conclure que l'appartenance des Baka à des clan (ye) influe directement sur l'emplacement et l'occupation des aires dans la forêt. La gestion du territoire fait appel à celle de ses ressources.

12. Le marquage des produits forestiers

La gestion des ressources naturelles et des arbres fruitiers est également réglementée au sein des deux espaces privés (habités et cultivés).

En effet, dans l'espace habité, l'installation de l'habitat avec ses limites détermine la gestion des ressources et des produits. Cette gestion correspond au droit coutumier de transmission des biens de père en fils ou par simple donation. Ici, les champs sont moins développés contrairement à l'espace adjacent qui est cultivé.

Dans l'espace cultivé (1 à 4 km du village), la terre appartient aux premiers occupants qui l'ont mise en valeur (champs de cacao de café et des produits vivriers: Cyrie, Ndjibot, Abakoum). On distingue deux types de ressource à ce niveau: les produits des champs (nourriture, culture des champs arbres fruitiers plantés ou sauvages). Tous ces biens sont l'exclusivité du propriétaire avec sa descendance. Aucun droit n'est accordé à quiconque que ce soit sans l'autorisation de son légitime propriétaire. Habituellement, la chasse, la collecte et la pêche y sont interdites.

Par contre, les produits forestiers: mangues sauvages et autres produits forestiers qui n'occupent pas le domaine des champs peuvent bénéficier à tous les passants. Mais cette partie qui est un domaine de transition entre l'espace cultivé et l'espace forestier est souvent revendiqué par le propriétaire des cultures des champs qui le précède comme relevant de sa zone d'influence. Par conséquent, toutes les activités relevant de cet espace tombe sous le contrôle de ce présumé propriétaire.

A des degrés différents, ce contrôle n'est pas absolu, car, on tolère qu'une personne étrangère puisse piéger, ramasser les fruits ou pêcher. Cette partie donne en effet accès à l'espace forestier ou forêt vierge (manga) déclarée en principe libre et accessible à tous tant par les Baka que par les Bantous.

Ici, tout le monde est libre de chasser. Seulement cette liberté exige une certaine réglementation. En effet, lorsque les pièges d'une personne sont posés dans un espace donné, celle-ci marque la zone par des signes d'appropriation divers pour signaler aux autres que l'espace est déjà occupé (arbres écorchés arbustes coupés...). Dans ces conditions, aucune autre personne n'a le droit de venir s'y interférer. Cet espace convoité par tous est donc régi selon le principe du premier venu ou du premier occupant.

Plusieurs autres procédés de marquage d'espace sont utilisés par les Baka lorsqu'on découvre une ressource exploitable ou à préserver dans le temps. Si c'est le cas d'un arbre abritant les chenilles, le premier venu ménage un chemin jusqu'au pied de l'arbre qui abrite les chenilles en cassant des branchages qui restent pendantes. On peut aussi replier quelques arbustes autour en inclinant les têtes vers le pied du grand arbre. Ceci permet de localiser l'arbre avec certitude. Lorsque tous les arbustes qui sont tout autour ont leur tête inclinée vers le tronc, cela devient un marquage qui indique que cet arbre a déjà été découvert et qu'il faut le préserver de toute exploitation.

Cette marque de propriété est utilisée pour des arbres à chenilles lorsqu'on les a trouvées avant leur chute, pour des arbres fruitiers à graines oléagineuses (irvingia), pour des arbres creux abritant des nids de calao ou de perroquet ainsi que les ruches de miel sauvage. C'est par ces marques que l'homme pourra repérer "ses propriétés" le jour indiqué pour la récolte. On le voit bien ces marques rendent un produit tabou c'est-à-dire intouchable par une autre personne. D'autres modes d'appropriations s'appliquent à la pêche et à la collecte qu'il importe de souligner ici. Nous y reviendrons.

Telle se présente l'appropriation des ressources forestières au sein de la société baka. Il convient dès lors de présenter la manière dont l'exploitation des ressources forestières se déroule. Les activités de la chasse et de la cueillette se déroulant en principe en groupe, le partage et la répartition des mêmes ressources obéit aussi à certaines règles essentielles qu'il importe de préciser.

2. Les formes d'appropriation du gibier

Les activités de chasse de cueillette et de pêche se déroulent de plusieurs manières.

21. Les différentes formes de chasse chez les Baka

Il existe plusieurs formes de chasse chez les Baka. Parmi celles-ci nous avons la chasse collective et la chasse individuelle.

211. La chasse collective

Les formes les plus représentatives de la chasse collective sont: la chasse à l'éléphant, la chasse à la trace par la sagaie, la chasse à courre, la chasse à fosse, la chasse au piège et la chasse au fusil.

Avant une partie de la chasse jugée importante (chasse à l'éléphant), les chasseurs subissent un rite appelé «yeyi». Ce rite qui est destiné à purifier les chasseurs en leur donnant les chances possibles pour rendre la chasse fructueuse est organisé par les femmes. Après avoir danser toute la nuit, à l'aube, les femmes mettent l'écorce pliée de l'acajou dans une marmite et ensuite crachent sur l'écorce. Les hommes passent devant la marmite. «Le chef de chasse le premier, les autres suivent d'après leurs âges. Les femmes elle-mêmes frottent le mélange sur le bras et le front de l'homme qui reçoit ainsi la bénédiction de la femme du chef, de sa mère, de sa femme et de ses soeurs» (Winkelmolem, 1977:13). Ce rite prépare ainsi les chasseurs à la chasse à l'éléphant.

a/ La chasse à l'éléphant

C'est la plus grande chasse pratiquée par les Baka. Elle est grande de part son importance (qualité de la viande), sa durée (1 à 2 mois), son éloignement (plus de 100 km en forêt) et le nombre de chasseur mobilisé (15 à 20). Les armes utilisées par les chasseurs sont constituées essentiellement par les sagaies. Mais de nos jours, on y associe le fusil d'emprunt du village.

Le groupe ainsi constitué et préparé va choisir un site pour s'installer après un à deux jours de marche. Une fois installé, trois petits groupes se forment.

Le premier constitué de 6 à 8 personnes va s'occuper à construire les cabanes d'habitation; le deuxième groupe composé de 5 à 8 personnes chasse non loin du camp pour trouver la nourriture de subsistance; enfin, le troisième groupe constitué essentiellement de 4 chasseurs va à la recherche de l'éléphant.

Ce dernier groupe est constitué par un maître chasseur qui dirige les opérations (garant de la protection du groupe), d'un tireur d'élite (armé de l'arme principal) et de deux chasseurs assistants munis chacun d'une sagaie.

Une fois le troupeau d'éléphant repéré, c'est le maître chasseur qui indique au tireur l'éléphant à abattre. Au moment opportun, il donne l'ordre au chasseur d'attaquer. Celui-ci exécute sans tarder. L'animal atteint va réagir; et c'est aux deux assistants de monter en charge pour neutraliser l'animal avec le deuxième et le troisième coup. Et le tour est joué non sans graves incidents voire des risques de mort. L'animal tué sera ensuite dépecé pour le partage.

b/ La chasse à la trace par la sagaie

Elle se pratique en groupe de 4 à 6 personnes en pleine forêt vierge (30 à 50 km). Le groupe ainsi constitué repère les traces d'animaux sur le sol et se met à les suivre de bout en bout. S'il s'agit d'une bande d'animaux (cas des sangliers), après avoir localisé le troupeau, les chasseurs l'encerclent. Pendant ce temps, une personne du groupe s'introduit dans la bande et crée la panique chez les bêtes.

En fuyant, les animaux vont faire face aux chasseurs qui les attendent chacun avec sa sagaie. Un certain nombre sera abattu selon que les chasseurs ont été adroits ou maladroits. Si par contre c'est un grand gibier qui est découvert (gorille ou chimpanzé), toute l'attention des chasseurs sera focalisée sur lui; une fois à la portée du premier chasseur, celui-ci va le transpercer par sa lance et les autres personnes viendront l'achever. Le plus souvent, le groupe de chasseur repère un terrier où abrite soit les rats, soit les porcs-épics ou alors le pangolin géant.

La chasse au pangolin géant est aussi la plus courante. Cet animal se déplace uniquement la nuit. Au petit matin, il se cache soit dans son terrier, soit dans un tronc d'arbre creux. C'est en suivant ses traces que les chasseurs vont le localiser.

Quel que soit son lieu d'abri, les chasseurs vont soit creuser la terre, soit couper le tronc d'arbre pour rendre l'animal à leur portée. Le chasseur le plus expérimenté va le transpercer par sa lance dans sa loge. Il sera ainsi abattu et les autres chasseurs pourront le faire sortir de son abri.

c/ La chasse à courre

C'est une chasse qui se fait en groupe de 4 à 6 personnes aidée par deux à trois chiens de chasse bien entraînés à une distance non éloignée des maisons d'habitation (forêt secondaire de préférence 3 à 7 km). Le procédé consiste à parcourir la forêt accompagné de ces chiens portant autour de leur coup des grelots sonores. Ces bruits produits par les chiens renforcés par des cris perçants des chasseurs délogent les animaux dans leur niche. Alertés par les bruits, les chiens vont les poursuivre jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés et tués par les chasseurs. C'est le petit gibier qui est le plus visé ici (porc-épic, céphalophe bleu, pangolin...) rarement le grand gibier ou le moyen.

d/ La chasse à la fosse

Un groupe de 3 à 5 personnes s'associent pour creuser une fosse à gibiers à l'endroit où les animaux ont coutume de passer (en forêt dense ou en forêt secondaire 3 à 10 km). Ces fosses varient entre 1 à 3 m de long sur 50 à 70 cm de large et de 2 à 4 m de profondeur. Une fois creusé, on couvre la surface de la fosse par des feuilles sèches de manière à éviter toutes traces suspectes. Au bout de deux à plusieurs jours, en visitant la fosse, on peut découvrir un ou plusieurs animaux (sangliers, hérissons...) tombés dans la fosse et on les tue avec la lance.

e/ La chasse au piège

Elle se fait en groupe de 4 à 6 personnes. La partie de chasse consiste à faire une ou deux semaines en forêt (7 à 20 km) pour tendre les pièges à l'aide du fil de fer. Avant le début de la chasse, une cabane est d'abord construite aux alentours de la zone de chasse. Une fois le lieu de chasse déterminé, deux groupes de deux à trois personnes se forment. Chaque groupe prend une direction différente des autres de telle sorte qu'il n'y ait aucune interférence.

Finalement, chaque personne du groupe prend une direction différente de ses coéquipiers sans toutefois se séparer par une grande distance. Chacun peut enfin se retrouver dans sa portion seul et peut librement tendre les pièges sur des pistes d'animaux repérées au préalable. Au bout de chaque direction se trouve une piste de ralliement qui conduit à la cabane de départ. Le piégeage se pratique dans les endroits où se repèrent les passages d'animaux.

Toutefois, la chasse organisée comme telle s'effectue en pleine forêt et les animaux visés sont aussi bien le petit gibier que le gibier moyen sans oublier le grand gibier.

Telles sont les différentes chasses collectives pratiquées par les Baka. Il est à noter que toutes les formes de chasse ne sont pas décrites ici. C'est le cas de la chasse à l'arbalète plus ou moins pratiquée par les Baka de la région de Lomié (en voie de disparition) mais ignorée par les Baka de la région d'Abong-Mbang / Dimako. Par ailleurs, la chasse au filet n'est pratiquée ni dans le secteur Lomié, ni dans le secteur Abong-Mbang / Dimako.

Il faut signaler que si les deux premières formes de chasse sont authentiquement Baka, Les trois dernières (chasse à la fosse, chasse à la courre, chasse au piège) sont des emprunts aux villageois. La chasse collective est certes la plus pratiquée par les Baka. Mais, de nos jours la chasse individuelle prend de plus en plus place dans leurs pratiques de chasse.

212 La chasse individuelle

Pour les Baka des secteurs soumis à notre étude, la chasse individuelle peut s'appliquer aux formes de chasse précédemment étudiées. Toutefois, la chasse individuelle concerne beaucoup plus la chasse à courre, la chasse à la trace, la chasse au piège et la chasse au fusil.

a/ La chasse à courre

Le chasseur Baka qui a son chien de chasse peut aller tout seul dans la forêt secondaire (7 à 10 km) toute une journée muni de sa lance et accompagné de son ou ses chiens de chasse.

Elle se pratique de la même manière que la chasse à courre menée en groupe. Les animaux visés sont les petits gibiers et rarement les gibiers moyens.

b/ La chasse à la trace par la sagaie

Il peut aussi arriver que le chasseur parte seule en forêt muni uniquement d'une sagaie. Il s'agit là d'une chasse individuelle d'un jour. Tout animal qu'il découvre ou qu'il rencontre sera abattu.

La chasse individuelle à la trace, à la différence de la précédente, se pratique de préférence en forêt vierge et concerne notamment le gibier moyen et le grand gibier cf tableau 8 p. 63.

De nos jours, la chasse au fusil remplace souvent la chasse à la trace par la sagaie. Ici, le chasseur est employé par le propriétaire de l'arme. Il reçoit après service rendu, une rémunération fixe et connue à l'avance: cartouches pour sa propre chasse ou une partie du gibier tué (tête, boyaux...). Cette chasse se pratique comme la chasse à la sagaie. Elle peut aussi être individuelle ou collective.

c/ La chasse au piège

Très souvent, le chasseur, muni de son rouleau de fil de fer séjourne en forêt vierge pendant une à deux semaines pour tendre les pièges.

Après avoir construit sa cabane d'habitation, il se met à tendre les pièges dans une portion de la forêt qu'il estime giboyeuse. Dans la forêt vierge, tous les animaux sont visés et rien n'est négligé.

La chasse individuelle est qualifiée comme telle par ce qu'elle n'oblige pas le chasseur qui la pratique à partager son gibier par une tierce personne comme c'est le cas pour la chasse collective. Très souvent il peut arriver que le chasseur soit accompagné à la chasse par ses fils ou son épouse. Dans tous les cas où l'obligation de partage ne s'impose pas et si au terme d'une chasse le gibier tué est appelé à être préparé dans un seul foyer, on parle de la chasse individuelle. A la fin de chaque chasse, il doit y avoir partage soit au sein du groupe de chasseurs (producteur), soit au sein du groupe familial (consommateur).

B. Les règles de partage liées à la chasse à la pêche et à la collecte

Tout gibier (grand gibier) tué au cours d'une chasse devient la possession de la collectivité. C'est pour cette raison que ledit gibier doit être partagé par les membres d'un même campement.

1. Les règles de partage liées à la chasse collective et individuelle

1.1. Les règles de partage liées à la chasse collective

Selon la classification propre aux Baka, nous distinguons trois catégories de gibier:

- le petit gibier constitué par les animaux tels que le *cricketomys emini* (Vivien, 1991) (le rat de Gambie) en langue Baka «ngbé»; le *sciruridae* (l'écureuil des palmiers) en langue Baka «likounda»; l'*artherurus africanus* (le porc-épic) en langue Baka «mboké»; le *manis tetradactyla* (le pangolin à longue queue) en langue Baka «kokolo»,...dont le poids moyen varie entre 0,5 à 15 kg;

- le gibier moyen comprenant les animaux tels que le céphalophe à bande dorsale (biche) en langue Baka «monjombe»; le céphalophe à flanc roux (biche cochon) en langue Baka «dengbé»; le *manis gigantea* (le pangolin géant) en langue Baka «kélépa»...dont le poids moyen varie entre 15 à 60 kg;

- enfin le grand gibier regroupe entre autres le *tragelaphus speka satutunga* (grande antilope) en langue Baka «mbouli»; l'*hylochere* (phacochère) en langue Baka «bea»; le *synurus caffer* (buffle) en langue Baka «mboko»; le *pan troglodytis* (chimpanzé) en langue Baka «seko»; le gorilla (gorille) en langue Baka «bobo»; l'*elephantides* (éléphant) en langue Baka «ya»...dont le poids moyen varie entre 60 kg à plus d'une tonne.

Quelle que soit sa catégorie ou son poids, chaque animal dépecé donne généralement 8 parts réparties ainsi qu'il suit:

la tête (njoai) (enquête sur le terrain), les 2 pattes supérieures (bai), les deux pattes postérieures (koai), la poitrine reliée à l'abdomen (pi i), le dos et le bassin (mgbanganum).

Toutefois il faut rappeler que cette classification classique connaît des variances selon qu'il s'agisse d'un grand gibier comme le sanglier, le buffle, d'un petit gibier rongeurs, ou d'un gibier moyen: porc épic, pangolin...

En effet, le grand gibier comme le gibier moyen peut avoir des parts supplémentaires selon les besoins et les exigences du partage présents, les autres parties sont générées par les principaux membres cités plus haut.

Tableau n° 8 Classification des gibiers

Petits gibiers: poids moyens 0,5 kg à 15 kg			
<i>Noms scientifiques</i>	<i>Noms communs</i>	<i>Noms Baka</i>	<i>Poids moyens</i>
1. Sciruridae	écureuil des palmiers	Likounda	0,9 à 1 kg
2. Cricetomysemimi (giant rat)	rat de gambie	Ngbé	0,9 à 1,100 kg
3. Manis tetradactyla	Pangolin à longue queue	Kokolo	1,5 à 2,5 kg
4. Arterurus africanus	Porc-épic	Mboké	2 à 3 kg
5. Moutac Cercopithecus	Singe de petite taille	Mongejo	4 à 5 kg
6. Mone Cercopitecus	Singe de taille moyenne	Pounga	5 à 8 kg
7. Viverra civetta	Civette	Liabo	8 à 12 kg
Gibiers moyens: 20 à 60 kg			
1. Cephalophe à flanc roux	Biche cochon	Denglé	à partir de 15 kg
2. Cephalophe à bande dorsale	Biche	Monjombe	15 à 25 kg
3. Manis gigantea	Pangolin géant	Kélépa	20 à 40 kg
4. Crocuta	Hyène		40 à 60 kg
Grands gibiers: 60 à + 1 t.			
1. Pan troglodytes	Chimpanzé	seko	60 à 80 kg
2. Hylochère	Phacochère	Béa	70 à 100 kg
3. Tragelaphus spekei Situtunga	Grande antilope	Mbouli	80 à 110 kg
4. Gorilla	Gorille	Bobo	110 à 230 kg
5. Synurus caffer	Buffle	Mboko	200 à 300 kg
6. Elephantides	Eléphant	Ya	2500 à 4000 kg

Sources: (Vivien 1984) et enquête sur le terrain.

Pour procéder au partage du gibier tué à la chasse collective, plusieurs cas de figures se présentent.

111. Cas du petit gibier et du gibier moyen

a/ Partage au sein du groupe des chasseurs (producteurs)

Au cours de la chasse à la sagaie par exemple, chaque chasseur est muni de sa lance. Malgré l'existence du groupe qu'ils forment, chaque chasseur chasse pour soi même. Tout animal tué par un membre du groupe lui revient personnellement. Ceux qui n'ont rien tué ne peuvent espérer à quelque chose, sinon lors du partage du plat communautaire. Toutefois, la battue du pangolin géant, est toute particulière.

En effet, cet animal classé parmi la catégorie des gibiers moyens fait l'objet d'un partage équitable entre les chasseurs qui ont participé à la battue. Le chasseur qui le premier a transpercé l'animal par sa sagaie ne pourra pas manger ledit gibier. Il faut rappeler ici qu'en ce qui concerne le reste du petit et le gibier moyen, il n'existe pas d'interdit alimentaire pour le chasseur à qui incombe la responsabilité de la mort de l'animal (celui qui, au cours de la battue a transpercé le premier l'animal visé par tous). Ce qui veut dire que tous les chasseurs et sans exception vont manger ledit gibier dans leur famille respective.

112. Cas du grand gibier

Tout grand gibier tué au cours de la chasse collective fait l'objet d'un partage équitable au sein du groupe des chasseurs qui ont participé à la battue. En effet, chaque chasseur recevra autant de morceau que les autres à l'exception du chasseur qui, le premier a atteint l'animal par son arme. Il sera interdit à ce dernier de manger de cette viande.

Si c'est la première fois qu'il réalise un tel exploit, ledit gibier sera également interdit à ses parents (père et mère). Cependant, il sera donné à sa femme le cou et le sexe de cet animal. Ces morceaux seront préparés avec soin par elle pour assurer les chances au chasseur tout au long de sa carrière.

Le partage est donc lié à chaque catégorie de gibier. Pour le petit gibier et le gibier moyen aucune exigence de partage n'est soumise aux chasseurs. Ceux-ci peuvent bien le manger seul. L'exception à la règle concerne le pangolin géant lequel est soumis aux exigences de partage équitable entre chasseurs.

Examinons à présent le partage qui se fait à l'issue de la grande chasse à l'éléphant et de la chasse à la sagaie par encerclement. Si au terme de la grande chasse, un éléphant est abattu, le partage se fait non de façon individuelle ou personnelle, mais en fonction des familles ou des clans des populations environnantes. En effet, l'éléphant abattu au cours de la chasse est la propriété de tout le monde. Ceux qui peuvent atteindre le lieu de la battue (souvent très éloigné du village: 100 km environ) bénéficient des découpes du gibier. Habituellement, lorsqu'un éléphant est abattu, l'annonce de la nouvelle déclenche auprès des populations environnantes une ruée vers le lieu de la battue. Malgré cette mobilisation générale, une organisation relative au partage est assurée.

C'est ainsi que sur le lieu de la battue, le dépeçage se fait par petit groupe selon les affinités mentionnées plus haut.

Dans un premier temps, les défenses la trompe et parfois une patte sont découpées et gardées pour le propriétaire de l'arme si celle-ci a été empruntée auprès d'une tierce personne. Par la suite, des rangs vont se former. A la tête il y a un homme robuste muni d'une machette d'une hache ou d'un couteau tranchant qui coupe et remet les découpes aux membres de son groupe lesquels sont alignés derrière lui. Ceux-ci prennent les morceaux et les acheminent dans un lieu distant réservé et préparé à cet effet.

C'est de cette manière que les différents groupes vont se succéder ou se suppléer pendant une à deux journées.

Si par contre c'est la chasse par encerclement d'une bande de sangliers qui a été opérée, chaque chasseur devra présenter son gibier à la fin de la battue. Etant donné que le sanglier fait partie du grand gibier dont la viande est interdite au chasseur qui le premier a transpercé l'animal par sa lance, il sera procédé lors du partage, à l'échange des gibiers entre chasseurs. Ainsi, chaque chasseur pourra rentrer chez soi avec du gibier à consommer.

Si tous les chasseurs n'ont pas été adroits, l'échange se fait uniquement entre ceux qui ont tué le gibier. Ceux qui n'ont rien eu vont tout simplement consommer ledit gibier au cours du plat commun offert à tous au campement.

a/ Partage au sein du groupe des consommateurs

Une fois le partage fait au sein du groupe des chasseurs, ceux-ci ramènent leur part dans leur famille respective où la viande peut être consommée. Chaque fois en effet que la chasse a été bonne et surtout lorsqu'on a tué le grand gibier, toutes les femmes du même camp doivent apporter des plats dans la tente commune (bandjo) où tout le monde peut venir manger. Le partage du gibier tué à la chasse collective se fait à deux niveaux: au niveau du groupe des producteurs (chasseurs) et au niveau du groupe des consommateurs (famille, village et allié). Tel n'est pas le cas du partage lié à la chasse individuelle.

12. Les règles de partage liées à la chasse individuelle

Au cas où un chasseur part seul à la chasse et ramène un gibier, cet animal tombe dans la catégorie des gibiers issus de la chasse individuelle. Le partage dans ces circonstances se fait soit au sein de la famille restreinte, soit au sein de la famille élargie; exception faite aux grands gibiers tels le gorille, le chimpanzé et le pangolin géant le buffle dont le partage dépasse le cadre du village.

121. Au sein de la famille élargie

Si l'animal tué est un grand gibier, le chasseur ne pourra le manger. Il se chargera de le partager au sein de la famille élargie. Il faut tout de suite noter qu'il n'existe pas de règle absolue de partage dans ce cas précis.

En se plaçant par rapport au chasseur, les parts seront distribuées selon le droit d'aînesse. Ainsi, une part sera envoyée au sein de la famille maternelle, le grand-père paternel quant à lui pourra lui-même choisir la part qui lui convient. Ensuite vient le tour de la mère et du père du chasseur si ceux-ci se sont déjà acquittés du rite qui les dispense de manger la viande tuée par leur fils. Enfin, viennent les parts des frères et soeurs aînés présents. Les cadets ne reçoivent rien de particulier excepté les parts requises pendant les repas communautaires.

122. Au sein de la famille restreinte

La famille restreinte chez les Baka est composé du père la mère et les enfants. Mais, le partage peut être élargi aux parents du chasseur. Le gibier partagé au sein de la famille restreinte correspond soit au petit gibier, soit au gibier moyen non frappé de l'interdit de consommation personnelle. Dans l'un comme dans l'autre cas, le chasseur est habilité à manger de cette viande (excepté le gibier moyen frappé d'interdit: pangolin géant). Une fois de plus, les règles de partage ne sont pas rigides.

Très souvent, il peut arriver que le chasseur célibataire confie tout le gibier à son père afin que celui-ci procède au partage. Le chasseur marié quant à lui se charge de le faire lui-même.

Dans ce cas, après avoir dépecé l'animal, il procède toujours selon le droit d'aïnesse. Les découpes requises à la famille restreinte à titre indicatif (selon un chasseur Baka de Cyrie) sont les suivants: la mère du chasseur reçoit deux pattes: une patte supérieure et une patte postérieure; le père du chasseur reçoit le dos et la partie du bassin; la femme du chasseur reçoit deux pattes: une patte supérieure et une patte postérieure; le chasseur lui-même reçoit la poitrine et la partie lombaire sans oublier la tête de l'animal. Les enfants et les cadets partagent le plat communautaire. Le coeur de l'animal est la propriété privée du grand-père du chasseur si celui-ci est encore en vie; sinon, il devient la propriété du père du chasseur. Les viscères sont préparés par une femme qui les offre dans un plat communautaire au sein de la case commune. Sont exclus de ce partage, les gibiers du genre rat de gambie, écureuil et autre reptile ou rongeur de même espèce. Dès lors, le gibier soumis au partage au sein de la famille restreinte obéit aux règles de partage souple.

En effet, les parts requises à chaque personne sont faites en fonction de son rang ou de son statut social par rapport à la famille à laquelle il appartient. D'autres activités requièrent la présence de plusieurs personnes pour revêtir le caractère populaire et enthousiaste. C'est le cas de la collecte et la pêche.

2. Les règles de partage liées à la pêche à la cueillette et à la collecte

2.1. La pêche, la cueillette et la collecte

La pêche, la cueillette et la collecte sont les activités qui suivent les cycles saisonniers. Elles se pratiquent soit collectivement soit individuellement.

a/. La pêche

La pêche se pratique tant par les hommes que par les femmes.

S'agissant des hommes, la pêche se fait soit à l'aide du filet, soit par la canne à pêche constituée d'un fil nylon et d'une hameçon. Elle se fait habituellement en groupe le jour comme la nuit. Quelle que soit l'heure, chaque pêcheur a ses propres cannes à pêche et travaille pour son propre compte. Les poissons pris sont constitués essentiellement par le *Bagrus docmack* (silures jaune), le *Clarias Camerunnensis* (carpes blanches) l'*Auchenoglanis* ou l'*Auchenoglanis Biscutatus Vivien* (op cit), les crustacés (crevettes),...

Chez les femmes par ailleurs, elles pêchent en groupe dans les rivières en barrant le cours d'eau par une digue en amont; le cours inférieur coupé de la source tarie. Pendant ce temps, chaque femme se détache du groupe et choisit une portion du cours d'eau. Une fois installé, elle évacue l'eau après avoir découpé le reste de la portion en aval par des barrières secondaires. L'eau ayant tari, les poissons restent exposés et à la portée de tous. La femme ramasse ce poisson et peut par la suite le préparer sur place ou une fois arrivé au village.

b/. La cueillette

Dans l'exploitation des produits forestiers, nous distinguons la cueillette de la collette.

La cueillette est le fait de détacher d'une tige, de cueillir ou d'extraire d'un tronc d'arbre sec, couché ou humide, les produits forestiers.

Dans la cueillette, nous avons entre autre l'extraction des troncs d'arbres secs couchés ou debout, les oisillons (calao, perroquets...); des troncs des palmiers ou de raphia abattus des verres blancs; des cimes des grands arbres, du miel sauvage.

Parmi tous ces produits, la cueillette du miel sauvage est toute particulière car, sa technique relève d'une habileté et d'une expérience qui ne s'acquièrent qu'avec l'âge. Ensuite, le produit en soi est l'un des plus appréciés par les Baka. La cueillette du miel sauvage constitue par conséquent l'une des activités les plus pratiquées aux mois de juin-juillet.

L'extraction du miel en effet commence par le repérage et sa consignation au mois de décembre soit cinq mois environ avant sa récolte. Une fois consigné au pied de l'arbre qui l'abrite, son propriétaire viendra le moment venu (juin, juillet, Août) procéder à son extraction.

En quittant son habitation, le Baka prend avec lui la hache, le couteau et le feu. Il peut se faire accompagner par une tierce personne (son fils, son épouse ...). Une fois arrivé au pied de l'arbre qui abrite le miel, il se fabrique une corbeille en roseau et deux cordes dont l'une lui sert pour grimper et l'autre pour faire descendre le miel une fois cueilli. A l'aide de sa hache, il fait des entailles sur les parties de l'arbre où la montée est pénible. En grimpant, il emmène avec lui le feu, la corbeille et la corde. Arrivé là où se trouve le miel, il anéantit les attaques des abeilles par la fumée qu'il produit pendant une vingtaine de minutes.

Ensuite, il élargit l'orifice de l'entrée des abeilles par la hache et introduit sa main pour évacuer le miel qu'il entasse aussitôt dans la corbeille. Une fois la loge vidée, il expédie le miel contenu dans la corbeille à terre en se servant de la corde. Enfin, il descend tranquillement parfois non sans incident grave (chute, piqûres d'abeilles, blessures...). S'il arrive que l'arbre contenant le miel est d'accès difficile, le Baka l'abat pour faciliter la cueillette du miel. La cueillette peut se pratiquer au même moment que la collecte.

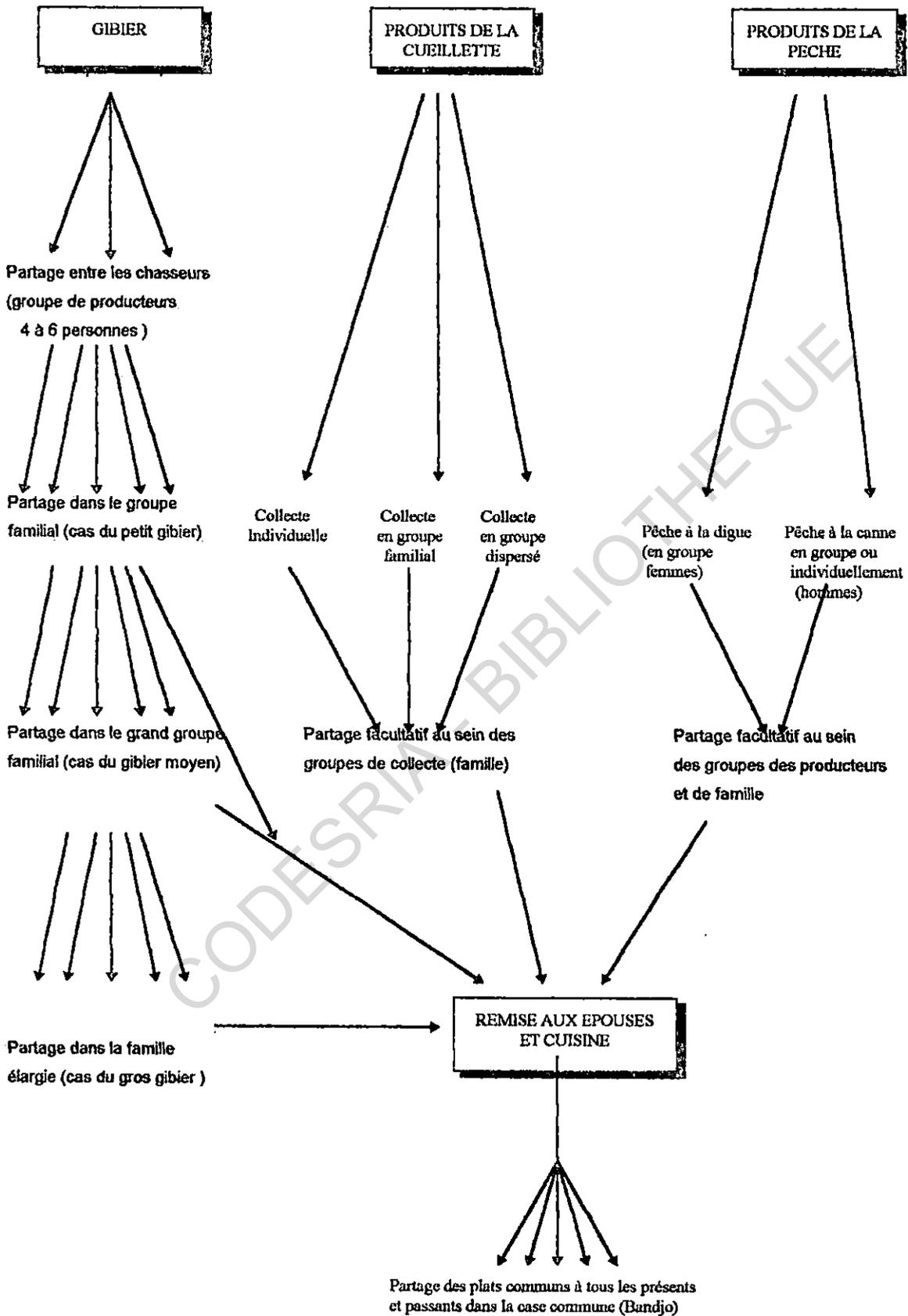
cf. La collecte

A la différence de la cueillette, la collecte consiste essentiellement au ramassage des produits forestiers qui poussent ou sortent de terre: champignons, termites; des reptiles et mollusques: tortues, escargots; des fruits divers qui tombent des arbres: noisettes, mangues sauvages, fruits de karité...) voir schéma n° 9 p. 70. La collecte est le travail propre aux femmes Jennifer (1990). Elles la pratiquent très souvent en groupe de 3 à 5 personnes ou individuellement en pleine forêt (5 à 15 km) ou dans les clairières (1 à 7 km). Dans le cas de la collecte effectuée en groupe, les femmes envahissent la partie de la forêt riche en produits recherchés. Chacune ramasse pour son compte. A la fin, chaque femme est libre de partir avec ses produits ou de les montrer aux autres afin de céder une partie à celles qui n'ont pas eu suffisamment. Dans tous les cas, les règles de partage des produits de la collecte sont souples et n'obéissent à aucune obligation absolue.

211. Les règles de partage appliquées à la pêche

Nous avons distingué la pêche faite par les hommes et la pêche faite par les femmes. En ce qui concerne la pêche pratiquée par les hommes, il faut dire qu'elle est essentiellement individuelle. En effet, malgré les groupes de pêcheurs qui se forment, depuis le village ou à partir du campement, chaque pêcheur est autonome et pêche pour soi-même. Les groupes qui se constituent sont en réalité des groupes de soutien mutuel et d'entraide face aux risques et incidents éventuels pouvant survenir en forêt au cours d'une partie de pêche. Il peut cependant arriver qu'au terme d'une partie de pêche, les pêcheurs qui n'ont pas réalisé une bonne pêche soient aidés par leurs coéquipiers qui ont eu suffisamment de poissons.

Circulation des aliments au sein de la société des Baka du Cameroun n° 9



Sources: enquête sur le terrain.

Mais, ce geste n'est pas toujours habituel car, les pêcheurs qui sont rentrés bredouilles de la pêche sont sûrs de partager ce poisson au cours des plats communautaires pris ensemble sous le "bandjo".

Chez les femmes par contre, il existe deux étapes essentielles. La première est l'étape de franche collaboration au cours de laquelle toutes participent à l'édification de la digue ou barrage principal qui soutient les eaux en amont. La deuxième étape se caractérise par un travail personnel qui consiste à pêcher pour trouver son propre poisson. A ce niveau, il n'y a point de collaboration sauf dans le cas où une femme pêche avec ses filles ou ses belles filles après entente préalable. Toutefois, à la fin de la pêche, certaines femmes peuvent donner du poisson à celles qui n'ont pas suffisamment attrapé. Une telle offre est facultative et ne tient en aucun cas à une obligation.

212. Les règles de partage appliquées à la collecte

Les femmes baka qui vont à la collecte sont généralement en groupe. Mais il arrive souvent qu'une femme parte seule en forêt accompagnée uniquement par ses filles ou ses belles filles. Quel que soit le nombre de femme qui participe à la collecte, chacune évolue seule de son côté. A la fin de la collecte, chaque femme garde ses produits collectés. S'il arrive qu'une ou plusieurs femmes n'ont pas été en mesure de collecter suffisamment les produits, quelques femmes volontaires peuvent leur en fournir afin qu'elles rentrent au village avec quelque chose.

213. Les règles de partage liées à la cueillette

Les produits issus de la cueillette obéissent aux mêmes règles de partage que ceux de la collecte à l'exception du miel. En effet, ce produit, très apprécié par tous les baka, est soumis à un système de partage quasi obligatoire au sein du campement où il est produit. Ceci, à une condition: que la quantité récoltée soit suffisante. Dans ce cas, chaque famille du camp recevra un ou deux rayons de miel en fonction de la quantité récoltée. Sinon, le partage se limitera au sein de la famille élargie ou restreinte.

Il apparaît donc que la collaboration dans l'exploitation des ressources forestières ne se fait pas de la même manière. Il s'agit là d'un type de société qui pratique les activités en groupe, mais selon deux principes différents: le principe de coopération et le principe d'association.

Tableau 10
Tableau des dénominations scientifiques, communes et vernaculaires
des fruits forestiers comestibles par les Baka
 Vivien (1984)

<u>Noms botaniques</u>	<u>Noms communs</u>	<u>Noms Baka</u>	<u>Type de fruit</u>	<u>Usage</u>
1. Antrocaryon	Angongi	Muyali	Drupes ovoïdes	Comestibles, bois
2. Trichoscyha Acuminata	Amvut	Ngoyo	Drupes ovoïdes rouges	Pulpe comestible
3. Anonidium mannii	Ebom	Mbé	Vert puis jaune	Peu utilisé
4. Dacryode macrophylla	Atom	Gobo	Drupes ellipsoïdes	Comestible
5. Hicinodendron heudelotii	essessang	Dambu	Drupe jaune verdâtre	Comestible
6. Sapium ellepticum	Osiemvot	Ngbwel	capsule à 2 lobes vert	Pharmacopée
7. Garcinia Kola	Onié		baie globuleuse, jaune	Fruit comestible
8. Mamea africana	Abodzok	Boto	drupe subglobuleuse	Pulpe comestible
9. Irvingia gabonensis	Andok	Ntwa	drupe jaune	Graine comestible
10. Irvingia grandyolia	Andokgwé	Solia	drupe	Oléagineuse
11. Irvingia rober	Andok	Kumbélé	drupe jaune	Graine comestible
12. Baillonella toxisperma	Adzap	Mabi	baie globaleuse	Graine oléagineus pulpe comestible

Sources: (Vivien, 1984) et enquête sur le terrain.

3. Les principes de gestion et d'exploitation des ressources forestières

Deux principes directeurs sont à la base dans la gestion et l'exploitation des ressources forestières dans la société baka. Il s'agit du principe de coopération et celui d'association.

3.1. Le principe de coopération

La coopération ici est la mise en commun des forces productives (main d'oeuvre) en vue de produire les biens et services dont on a besoin. Selon Bahuchet (op cit), la coopération se traduit en terme d'efficacité technique où "la présence de plusieurs personnes correspond à une réelle coopération nécessaire au bon fonctionnement de l'acte". C'est le cas de la chasse à la trace par la sagaie; de la chasse collective ou toute autre activité de même ordre chez les Baka.

La solidarité du groupe social envers ses membres n'est pas synonyme de rejet des efforts individuels. Au contraire le groupe social reconnaît l'effort personnel de ses membres qu'il revalorise et met au service de la communauté. En fait, l'homme appartient d'abord au groupe et est la propriété de la société qui lui garantit toute la protection et tous les biens dont il a besoin.

C'est dire en définitive que l'effort individuel est aussi reconnu dans plusieurs activités. C'est ce qu'exprime le principe d'association.

32. Le principe d'association

Selon Bahuchet (op cit), l'association se ramène à un groupe d'individus "travaillant ensemble à des actions individuelles par recherche de compagnie" (p. 328). C'est le cas de la chasse aux pièges ou la chasse à courre. Dans l'association, il y a au départ une volonté des membres d'un groupe à satisfaire un besoin. Cependant, les moyens mis en oeuvre pour réaliser ce but diffère d'un membre à l'autre.

Les résultats escomptés ne sont plus au niveau du groupe, mais au niveau personnel. L'effort personnel est valorisé au détriment du groupe social. C'est ce qui se réalise au cours des activités individuelles (chasse, collecte, pêche) où l'obligation de partage devient facultative.

Toutefois, on ne peut parler d'individualisme en tant tel dans la société baka. Le groupe joue toujours et à tous les niveaux un rôle social déterminant dans le contrôle et les sanctions à infliger aux personnes qui se détachent de lui. L'individu est le maillon d'une chaîne qui ne vit que par rapport au groupe social. C'est pour cette raison que même dans les activités individuelles, la consommation est collective à travers les repas communautaires pris ensemble et sans discrimination. C'est en cela que la solidarité sociale est assurée. L'obligation de redistribution de la viande est assurée par l'interdiction absolue pour le chasseur de manger l'animal qu'il a lui même tué. Une autre forme d'appropriation est aussi liée au statut des personnes et aux liens matrimoniaux.

C. L'appropriation liée au statut des personnes et aux liens matrimoniaux

Il s'agit de la situation d'une personne par rapport à ses alliés et des droits qu'un beau père a envers son beau fils.

1. Appropriation des personnes et de la force de travail

Un jeune qui veut se marier doit pouvoir passer une période probatoire dans la famille de la fille qu'il aime. Pendant ce temps, le jeune doit pouvoir montrer tout son savoir faire auprès de ses beaux parents. Par conséquent, la belle famille s'approprie la force de travail du jeune homme ainsi que ses produits de chasse. A cet effet, le beau fils est obligé de chasser et de travailler au profit de son beau père lequel reçoit tous les produits de son beau fils. C'est ce que Barry Hewlett (1996:233) appelle "bride service". Ce travail, ajouté aux objets à verser à la belle famille, constitue la dot nécessaire pour prendre épouse. C'est ainsi que le clan d'un homme obtient par la dot, «le droit de propriété» Winkelmolem (1977) sur les enfants de sa femme.

Par ailleurs, la circulation des biens s'effectue à plusieurs niveaux: au niveau de la filiation et au niveau des alliés.

2. Les formes d'appropriation des biens par filiation

Cette forme d'appropriation se fait à plusieurs niveaux: de père en fils, et entre les membres d'une même famille

21. La transmission de père en fils

Les biens matériels peuvent aussi être transmis de père en fils. Après la mort d'un homme en effet, les biens qu'il laisse: lance, hache couteau... reviennent à ses fils. L'aîné qui succède au père doit pouvoir assurer la bonne gestion de ces biens entre ses frères. Parfois, le père peut laisser à son fils aîné non ses biens matériels, mais un pouvoir spirituel: initiateur de certains rites, pouvoir de guérison ...

22. Transmission entre les membres de la famille

Il existe un autre droit de possession au sein de la famille. En effet, lorsqu'un homme perd sa femme, la veuve revient de plein droit au frère aîné du défunt. Si c'est la femme qui meurt, son mari resté veuf peut se remarier avec l'une de ses belles soeurs célibataires. Dans le premier cas, on parle de lévirat. Mais cette règle n'est pas un principe absolu. Il peut arriver que les différents protagonistes refusent de s'exécuter. Dans ce cas, le choix de chacun est respecté par la communauté tout entière.

Ces droits résiduels s'appliquent également entre clan qui sont liés par des relations matrimoniales de résidence. A ce niveau, la circulation des biens s'effectue en sens unique et selon le principe suivant: les aînés ont tout droit au détriment des plus jeunes. Cela revient à dire que les aînés s'approprient tous les biens; mais ils doivent les gérer dans l'intérêt de ceux-ci.

23. Transmission des biens entre les membres d'un même clan ou de clan différent

L'obligation de partage étant le principe de base de la vie de groupe chez les Baka, les échanges et les emprunts divers s'effectuent aussi entre clan ou entre les personnes du même clan. Nous avons également vu que l'accès à un territoire de chasse peut être accordé qu'aux membres de la famille de la femme mariée à ce clan. La belle famille de la femme mariée a donc un droit d'usage du territoire de chasse du clan de leur beau fils.

24. Au niveau des alliés

Le jeune homme et sa famille doivent procurer des outils de chasse évalués en fer à sa belle famille. Ces objets servent de dot au moment de la conclusion du mariage. La liste des objets de la dot n'étant jamais définitivement arrêtée, le gendre est obligé soit au cours des visites à sa belle famille, soit en temps de palabre avec sa femme, de fournir en tout temps des objets nécessaires pour assurer le maintien des liens matrimoniaux.

Ceci pour renforcer la dot préalablement versé et pour éviter un éventuel divorce. Ainsi, se présente la propriété liée au partage, à la distribution et à la circulation des biens.

Le propriétaire est en général celui qui est responsable de la mort de l'animal s'il s'agit du gibier tué à la chasse. Ce gibier doit à son tour être partagé à tous les ayant droits tel que nous avons présenté. L'obligation de partager assure ainsi la cohésion sociale et maintient les liens de solidarité entre les membres d'une même famille, et ceux des clans alliés. La circulation des biens peut ainsi être ascendant mais aussi descendant. C'est le cas de l'appropriation par filiation. Toutes ces règles relatives à la production, au partage, à la consommation et à la circulation des biens constitue un code social qui garantit l'équilibre de la structure sociale des Baka. Ce système est protégé par un contrôle social dont les sanctions sont diverses en cas de transgression.

3. Les sanctions sociales liées à la violation du droit de propriété

Si un membre de la société transgresse les règles relatives à la propriété telles énoncées plus haut, le contrevenant s'expose aux sanctions diverses. Celles-ci peuvent être individuelles ou collectives.

3.1. Les sanctions individuelles

Ces sanctions sont moins sévères. Elles consistent au cas où on dénonce un déviant (cas du vol du miel réservé), à l'exposer en public.

Dans ce cas, il va subir les moqueries et les railleries des personnes sous forme de blagues. Parfois, le coupable repéré paie en métaux (fer de lance, hache...). Cette sanction est moins sévère car, ne rejette pas le coupable hors de la communauté.

Si par contre la faute commise est lourde, la sanction sera cette fois là très sévère pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la personne concernée du groupe. Ce sont des cas rares.

32. Sanctions collectives

En cas d'atteinte grave portée sur un droit de propriété (cas d'adultère ou d'inceste), c'est la communauté tout entière qui est offensée. Si c'est la première infraction du coupable, celui-ci peut être attaqué par la personne lésée (mari de la femme). Dans ce cas, la bagarre peut aboutir à un bain de sang voire à la mort du coupable (usage des lances et des machettes au cours de la bagarre) cf secteur Abong-Mbang / Dimako Menzo).

En cas de récidive, le coupable sera exclu de la communauté. Il sera ainsi isolé du reste des membres et deviendra paria: C'est la mise en quarantaine.

En définitive, on constate que la possession chez les Baka est tout à fait particulière. Les biens matériels sont diversifiés et variés. Parmi ceux-ci, le fer occupe une place importante. Il est à la base du processus de production de la nourriture. Le manque (bèsenga) de fer conduit à une impossibilité technique de production des biens et donc à un manque d'aliment.

L'acquisition d'une conjointe est dans la société baka indispensable. En effet, le célibataire est méprisé dans la société et pour cause il est économiquement déficient étant donné que le couple est l'unité de base de production des biens et services.

Enfin, la sexualité est aussi importante puisqu'elle est garante de la fécondité c'est-à-dire de la perpétuation du groupe. La relation entre abondance (nourriture) et fécondité est étroite et profonde car, le succès à la chasse conditionne l'accès au mariage et sa stabilité.

En définitive, le fer, le gibier, et la conjointe sont trois éléments nécessaires à la vie du Baka. La circulation des biens, le partage et l'établissement des relations entre les Baka s'effectuent au moyen de ces trois données de base sans lesquels tout bien-être est impossible. Chez les Baka, l'acquéreur est le terme adéquat qui traduit le mot de propriétaire. En effet l'acquéreur ou possesseur désigne toute personne qui détient un bien matériel. S'agissant des outils de chasse, c'est le chasseur qui manipule l'arme qui subit l'interdit lié à la mort de l'animal et non celui à qui l'arme appartient en cas d'emprunt.

Une telle conception de l'outil relativise l'importance que l'on accorde aux objets lorsque ceux-ci ne s'utilisent pas. L'objet ou le bien matériel n'est valorisé que lorsqu'il est utilisé pour la production des biens économiques à des fins communautaires. Quelle soit personnelle ou collective, la propriété dans la société traditionnelle baka n'est pas synonyme d'individualisme, d'accumulation ou d'accaparement. Au contraire, elle est non une fin en soi, mais un moyen qui établit et maintient non seulement les rapports égalitaires, mais aussi et surtout la survie de tous les membres dans la société en vue d'une harmonieuse intégration de tous. Ainsi, la notion de bien matériel chez les Baka se situe à un autre plan que celui assigné à la propriété; il est basé sur la responsabilisation de chacun pour assurer la prospérité de toute la communauté.

En somme, la circulation d'objets se fait selon trois relations dont deux se combinent: d'une part à l'occasion de l'alliance matrimoniale et d'autre part dans sa propre filiation par le droit d'aînesse ainsi qu'entre cousins germains. A l'intérieur des groupes de filiation, il s'agit de réciprocité généralisée. Lorsqu'elle est due aux aînés, elle est identique à ce qui a été pour les aliments. La relation entre germains est particulière et tend plus vers un système de don et de contre don Mauss (1961); vers une réciprocité équilibrée.

On constate que le droit de possession est diversifié. Elle est liée à la production, au partage et à la consommation des produits de la chasse et de la cueillette. Cette possession intègre aussi la situation sociale d'une personne (droit d'aînesse), le statut matrimonial (relation entre beau fils et belle famille, la dot). La propriété telle perçue de nos jours dans la société des Baka est un mélange des formes de propriété traditionnelle et actuelle. En d'autres termes, la société baka se présente de nos jours comme une société qui a non seulement sauvegardé certaines formes de propriété traditionnelles (chasse cueillette avec les outils correspondants: sagaie, hache, couteau...), mais aussi adoptée certains modes de vie sédentaires (habitat, agriculture dont les principaux outils sont houe, pioche, pelle, machette brouette...). Cette évolution de la propriété aboutit de nos jours à de grands changements au niveau de la structure sociale et culturelle de la société baka.

IV. L'EVOLUTION DE LA PROPRIETE CHEZ LES BAKA ET LES INFLUENCES SOCIALES

L'évolution de la propriété a introduit au sein de la société baka des changements notables. Le passage des formes de propriété traditionnelle aux formes actuelles s'est effectué dans un processus de changement social dont les variations des termes d'échange entre Bantou et Baka ont été déterminantes (A). Les rapports fluctuant au centre desquels se trouve la propriété ont abouti au changement de la société baka (B). La théorie systémique (laquelle étudie le changement survenu dans un système à partir des éléments extérieurs à celui-ci) sera appliquée dans cette partie.

A. Les rapports sociaux et l'évolution de la propriété

Le passage des formes de propriété traditionnelle aux formes actuelles a connu plusieurs phases successives. Celles-ci ont varié en fonction des termes d'échange fluctuant que les Baka ont eu avec les Bantous depuis des décennies. Quatre phases ont marqué cette évolution à savoir: la phase préliminaire (1), la phase primaire (2) la phase intermédiaire (3) et la phase actuelle (4). Ces étapes traduisent dans le temps l'évolution de la propriété mobilière et immobilière.

1. La phase préliminaire: les biens matériels propres aux Baka.

Cette phase est celle au cours de laquelle le Baka, malgré les contacts qu'il a avec le Bantou, utilise les outils qui lui sont propres. Ces outils, quoique méconnus de nos jours, seraient constitués des biens meubles et immeubles.

11 Les biens meubles

Les biens meubles sont constitués par les outils en bois, en pierre en trophée sans oublier les outils en matériaux locaux, les techniques diverses et l'art.

111. Les outils en bois

Les outils usuels produits par les Pygmées comme nous l'avons mentionné plus haut se limitaient à quelques instruments simples dont le bois constituait la matière de base. (Barbier 1977:5). S'agissant des Baka, les outils de chasse étaient composés de plantoirs en bois, des gourdins, des piquets et bâtons, du bois durci au feu et pointu servant à la chasse. Ce bois aurait été par la suite remplacé par le fer (entretien avec M. Ledjué Joseph ancien catéchiste à la Mission Catholique de Lomié).

112. Les outils en pierre

Parmi ceux-ci, il y avait la lance en pierre pour la grande chasse (éléphant), le marteau à frapper, la cuvette à écraser (cf Ledjué vieux bantou du secteur Lomié).

113. Les outils en trophée

Lorsqu'on tuait un grand gibier (éléphant, gorille, chimpanzé...), le Baka exploitait certains de ses trophées. C'est ainsi que les cornes (buffle), les os, les dents (chimpanzé, éléphant) étaient transformés en arme de chasse (cf village baka de Mayos secteur Abong-Mbang / Dimako et village baka de Abakoum, secteur Lomié).

Par contre, la peau du gorille et bien d'autres animaux étaient utilisés pour le transport des charges. Les moustaches (panthère), les poils (gorille) étaient requis pour la composition de certains gris-gris utiles pour la chasse. Bien d'autres outils étaient produits par le matériel local.

114. Les outils divers en matières locales

Ces outils très simples étaient constitués par les écorces, les feuilles, les souches et branchages d'arbre. Ces matières premières servaient soit à la fabrication des caches sexes, des remèdes soit à la construction des huttes.

Les cordes étaient utilisées comme moyen d'attache ou de liant pour grimper. A ces outils venaient s'ajouter des techniques diverses.

115. Techniques diverses

Celles-ci étaient variées mais, nous allons nous limiter à deux: la production du feu et la cuisson de la nourriture.

Pour produire le feu, le Baka utilisait deux bâtons qu'il frottait l'un contre l'autre dans une entaille jusqu'à ce que la fumée apparaisse et à l'aide des feuilles et d'autres combustibles, il attisait jusqu'à ce que la flamme apparaisse. C'étaient là des allumes feu traditionnels ou briquet à friction.

Par ailleurs, pour préparer la nourriture, le Baka braisait les vivres directement sur le feu (féculent ou viande). Parfois, il emballait le mets dans des feuilles spéciales avant de le cuir au feu sur les braises. Enfin, il pouvait aussi, après avoir emballé la nourriture dans les feuilles, enfouir les mets en terre creusée à cet effet, et y mettre du feu dessus après avoir refermé les entrailles Vallois et Marquer (op cit); Abega (1994).

116. Art et loisir

L'art et les loisirs étaient assurés par des instruments de musique tels que la flûte en roseau, les bâtons rythmiques. Le costume de danse était habituellement fait en feuille. Les chants exprimaient la qualité de l'art oratoire baka essentiellement polyphonique. La danse était l'expression d'une joie manifeste.

En somme, les biens matériels étaient fabriqués par le matériau local. Ces outils étaient soit permanents et durables, soit de courte durée et à usage unique.

Objets: matière en bois (de courte durée et à usage unique) + trophée pierre (outils permanents et durables.)

Les biens meubles ci dessus énumérés étaient complétés par les biens immeubles

12. Les biens immeubles

Ces biens sont entre autre l'habitat et le territoire de chasse

121. L'habitat

L'habitat était composé par trois sortes de camp:

- le camp résidentiel durable en huttes (gbagala) dont la durée de vie moyenne variait entre six mois et un an;
- le camp de chasse durable (piki) en huttes dont la durée variait entre 1 à 3 mois;
- enfin le camp provisoire en huttes (speako) ou de passage dont la durée de vie était de quelques jours. Toutes ces résidences étaient en forêt laquelle avait une étendue plus vaste et soumise à l'exploitation par les Baka.

122. Le territoire de chasse et de cueillette.

L'exploitation des ressources forestières était basée sur la faune et sur la flore (cf les ressources liées à la faune et à la flore).

2. Phase primaire: diversification des échanges entre Bantou et Baka.

C'est la période au cours de laquelle les relations entre Baka et Bantou vont s'intensifier. Cette phase, qui correspondrait à l'époque précoloniale se caractérise par la mise sur pied d'un système d'échange que certains auteurs qualifié équilibré au départ.

21. Echange réciproque et équilibré entre Baka et Bantou ?

Selon certains auteurs comme Guillaume (op cit), les premiers contacts établis entre Baka et Bantous ont abouti à un système d'échange réciproque. Cette thèse n'est pas toujours vérifiée de nos jours. En effet, aussi longtemps que remontent les rapports Baka et Bantous, on peut établir que ces relations ont toujours été dominées par les derniers. Cette affirmation s'explique du fait que tout ce que les Pygmées pouvaient produire aux Bantous ceux-ci pouvaient aussi le produire pour leur propre compte.

En revanche, les Pygmées n'étaient pas toujours capables de fournir aux Bantous tout ce dont ils avaient besoin: fer, féculent (manioc, macabo, plantain...). En effet, le Bantou lui-même exploitait les ressources forestières et pouvait par conséquent se procurer des biens nécessaires pour sa survie. De là, il naît forcément un déséquilibre dans les rapports sociaux.

L'idée d'échange réciproque se complique d'ailleurs avec l'hypothèse de «troc silencieux» ou «troc muet» émise par Vallois et Marquer (op cit). En effet, comment pouvait-il avoir d'échange équilibré entre deux partenaires dont l'un était incapable de marchander. D'ailleurs, l'idée de «troc muet» est de nos jours contestée par certains auteurs.

D'après M. Loung (entretien personnel), le «troc silencieux» n'a jamais existé entre les Pygmées et les villageois car, s'il y avait «troc muet», comment les villageois et les Pygmées s'entendaient-ils pour déterminer les termes de leurs échanges ? Par des signes dira-t-on. En tout cas, cette hypothèse n'a pas été confirmée sur le terrain. Toutefois, on peut dire que ces échanges répondaient aux besoins réels de chaque groupe et chacun pouvait trouver son compte en terme de satisfaction, de complémentarité. Ces échanges seront par la suite perturbés par la colonisation.

Echange entre Baka et Bantou

Bantou: vivres (féculents) contre Baka (viande)

Bantou: (vivres + fer) contre Baka (gibier + miel et autres produits forestiers).

3. Phase intermédiaire: époque coloniale

31. Echange déséquilibré entre Bantou et Baka: dépendance économique et domination.

C'est la période qui se caractérise par l'instauration d'un système d'échange déséquilibré. En effet, l'économie coloniale, basée sur l'exploitation des produits locaux va obliger les Bantous à se fixer sur les routes tracées par ces derniers sur recommandation des colons.

Le Bantou va ensuite s'investir beaucoup plus dans la production des produits d'exportation que sont les esclaves, l'ivoire, l'hévéa, les palmistes et plus tard, le cacao et le café. Les échanges entre Bantou et Baka seront dès lors réduits. En effet, le Bantou ne répondait plus aux besoins du Baka à savoir lui fournir les moyens de subsistance dont il avait besoin. Les pressions coloniales que subit le Bantou seront répercutées chez le Baka lequel s'est réduit à une main d'oeuvre servile au service du Bantou.

Le Baka va se transformer en agent de ravitaillement (ivoire, bois rouge, peaux d'animaux) du Bantou lui-même au service de l'économie de traite. En retour, le Baka reçoit du Bantou, en plus des produits précédemment cités, certains produits manufacturés d'origine européenne tels: le sel, les habits, l'alcool... Les outils du Baka seront ainsi renforcés grâce au Bantou lequel lui procure certains outils de chasse jusque là ignorés par lui: l'arbalète, le fil de fer, le fil nylon, l'hameçon.... L'outillage baka sera ainsi varié et diversifié grâce au système d'échange que le Baka entretient avec le Bantou. Ne pouvant chasser ou se donner entièrement aux activités forestières comme jadis, le Bantou va confier au Baka ses outils de chasse (lance, chiens de chasse ...) afin que celui-ci chasse pour son compte. Il va désormais ravitailler en viande son ami d'hier devenu son maître ou son patron. Le gibier tué par le groupe de chasseur baka appartient à la personne qui est propriétaire de l'arme. C'est ainsi que l'éventail d'outils que le Bantou fournit est une sorte de location au terme de laquelle le Baka se met au service du Bantou.

Plus tard, la vulgarisation du fer et d'autres outils de chasse va permettre au Baka de devenir petit à petit propriétaire, mais sans pour autant s'affranchir de la tutelle du Bantou. Au contraire, il s'enfonce davantage. C'est ainsi que la maîtrise de certains biens matériels (fer) et économiques (féculents), du Bantou va entraîner la dépendance économique du Baka. Et la propriété traduit parfaitement cette dégradation des rapports où d'un côté, le Bantou diversifie ses biens matériels tandis que de l'autre côté le Baka se met au service du Bantou à travers ses outils et biens matériels. Ces relations vont en se dégradant au fur et à mesure que les termes d'échange change de contenu ou d'orientation.

En définitive, les outils traditionnels baka en bois, trophée ou matière locale, sans être rejetés seront de moins en moins utilisés au profit des biens de luxe d'origine européenne.

4. Phase actuelle: époque post coloniale

La phase actuelle est la période post coloniale qui part des années d'indépendance jusqu'à nos jours. Elle est marquée par la "sortie de la forêt" des Baka encore appelée l'ère de la sédentarisation.

En effet, le processus de sédentarisation amorcé dans la forêt vers les années 40 et s'étant intensifié avec l'avènement des indépendances (entretien personnel avec M. Loung) introduit entre autre l'habitat fixe, la pratique agricole et la scolarisation des jeunes baka a abouti à un changement structurel et organisationnel de la société baka. Ces changements, sans être complets, ont entraîné un déséquilibre social dont les conséquences sont l'inadaptation du Baka dans son nouvel environnement et les rapports d'asservissement vis à vis du Bantou.

41. Rapports d'asservissement des Baka par les Bantous

L'intensification des cultures de rente au détriment des cultures vivrières va exiger de la main d'oeuvre chez le Bantou. Sans toutefois renoncer aux échanges antérieurs, le Bantou va utiliser le Baka comme main d'oeuvre mal rémunéré (250 f cfa par journée de travail au lieu de 800 f cfa comme prévu par les autorités locales: sous préfet et chef de village) cf Village Baka de Ndjibot. Le déséquilibre résultant de ces rapports va exposer le Baka à une vie précaire et à une dépendance économique qui va le réduire à la misère, à la disette à la mendicité et aux maladies de toutes sortes.

412. Rapport travail salaire

Le Baka est tiraillé entre plusieurs sollicitations quotidiennes et il va au plus immédiat à la recherche d'une rémunération journalière. C'est ainsi que les villageois, en quête d'une main d'oeuvre, viennent les chercher pour un salaire dérisoire de 250f par journée de travail complet.

Pourtant, comme on l'a dit, le prix officiel est fixé à 800f. Cette rémunération peut aussi se faire en nature en terme de bien consommable à l'immédiat: rouleau de chanvre, un verre de vin d'alcool éthylique, un habit délabré d'occasion et des ustensiles de cuisine usés. Ce prix peut être touché avant que le Baka ne commence même le travail pour lequel il est payé. Dans ces conditions, il est fortement endetté et pour s'en sortir, on lui exige de payer la dette en l'utilisant avec toute sa famille (femme et enfants) dans les champs du Bantou. Cette sollicitation provient aussi des sociétés forestières qui l'utilisent comme main d'oeuvre à vil prix; sans oublier les hommes d'affaire (acheteur de cacao ou de café) qui viennent les chercher comme transporteur ou garçon de maison.

Il est aussi utilisé dans les service de recherche minière comme prospecteur expérimenté. Les propriétaires de fusil lui confient souvent l'arme pour le ravitaillement en gibier. Face à tout ce trafic, le Baka adopte certaines manières négatives du Bantou d'où les excès de toutes sortes: alcool, débauche, et les risques de tout genre: MST-SIDA.

Ainsi, le Baka paie de façon fatale le prix d'une sédentarisation mal préparée et mal programmée dont l'une des conséquences est la perte de son identité culturelle. Aidé par la politique gouvernementale de sédentarisation, appuyé par des projets de développement et d'assistance, le Baka va changer son milieu de vie en créant des villages sédentaires au bord des routes à l'image de ceux des Bantous. Par la suite, il va s'initier aux activités sédentaires que sont l'agriculture et la scolarisation des enfants sans toutefois renoncer à ses activités forestières.

En effet, le cycle annuel des activités des Baka est divisé en deux périodes: l'une de plus en plus déterminée par les activités agricoles tant personnelles que chez le Bantou et l'autre reposant sur les activités forestières qui s'effectuent pendant la grande saison des pluies (août novembre). La saison sèche (décembre à mars) est alors entrecoupée par des expéditions en forêt plus ou moins longues et fréquentes soit pour chasser (individuellement ou en groupe) collecter ou pêcher dans les marigots.

Ces expéditions de chasse ou de cueillette partent des campements de lisière tandis que les villages fixes restent des points d'attaches. Tous ne vont cependant pas en forêt au même moment. Il existe en effet un système de rotation qui permet à certains d'effectuer des déplacements de courtes durées en forêt; pendant ce temps, d'autres restent au village pour des travaux des champs personnels ou chez les Bantous (cf les secteurs Lomié et Abong-Mbang / Dimako).

D'après le tableau 11 p.89, les activités saisonnières sont réparties en 4 saisons: une grande saison des pluies de 4 mois (sokoma) (août, septembre, octobre, novembre) c'est aussi la saison de fruits (sokoma mabie); une grande saison sèche de 4 mois (yaka) (décembre, janvier, février, mars); une petite saison des pluies (lala) (avril, mai); et une petite saison sèche (juin et juillet).

Globalement, on parle de deux saisons: une saison des pluies de 6 mois et une saison sèche de 6 mois. Ce temps est réparti ainsi qu'il suit selon nos enquêtes sur le terrain:

- Décembre, janvier, février, mars: grande saison sèche. Mois d'intenses activités forestières: chasse, cueillette, pêche, fin de la longue saison sèche et début de la petite saison des pluies. Préparation aux activités agricoles.

- Avril, mai: période de la petite saison des pluies. Alternance des activités agricoles avec les activités forestières: défrichage des champs personnels ou chez les Bantou; chasse à courre, collecte des produits forestiers et repérage du miel.

- Juin, juillet: période de la petite saison sèche: intenses activités agricoles entrecoupées par de courtes expéditions forestières, fin de la récolte et début des préparatifs pour les nouvelles semences. Les activités forestières sont dominées par le piégeage, chasse à courre et à l'éléphant, récolte du miel.

- Août, septembre, octobre début novembre: Grande saison des pluies. Intenses activités agricoles (défrichage, semence, entretien et récolte des produits des champs) alternées par d'intenses activités forestières (piégeage, chasse à la sagaie, chasse à courre, chasse à l'éléphant; collecte des fruits, des chenilles et champignons...). Selon le déroulement des activités, on constate qu'au cours des 12 mois de l'année, presque 3 mois (décembre, janvier, février) sont exclusivement réservés aux activités forestières, tandis que 9 mois connaissent l'alternance des activités forestières et agricoles.

Dans ces 9 mois, 6 sont particulièrement surchargés par d'intenses activités agricoles et forestières (mai, juin, juillet, août, septembre et octobre). En conséquence, il en résulte une extrême mobilité des Baka au cours de l'année. Celle-ci se caractérise par de courtes expéditions dont les plus longues sont de deux mois consacrées à la grande chasse à l'éléphant. La durée la plus courte étant d'un jour et la moyenne d'une semaine. Malgré cette alternance, les activités forestières prédominent largement sur les activités agricoles d'où la persistance de la famine.

Ensuite la plupart des travaux agricoles sont le plus souvent réalisés chez les Bantous auprès desquels on espère trouver les moyens de subsistance à l'immédiat. C'est ce qui justifie la dépendance économique du Baka vis-à-vis du Bantou.

On le voit bien, le Baka est tiraillé entre les activités forestières qu'il veut préserver et les activités agricoles auxquelles il s'initie encore. C'est l'amorce de la socialisation aux modes de vie sédentaires.

5. Socialisation dans les pratiques sédentaires

Le processus de sédentarisation des Baka a introduit au sein de leur société une nouvelle culture sédentaire liée à l'habitat, à l'agriculture, et aux formations diverses.

5.1. Transformation de l'habitat

"La sortie de la forêt" des Baka a d'abord entraîné la création des villages fixes d'abord en forêt non loin de la route et ensuite, au bord des routes: Abong-Mbang et Lomié. Ces villages baka sont à l'image de ceux des Bantous: cases rectangulaires en poteau poteau couvertes par les nattes de raphia. Malgré l'existence de quelques huttes au bord des routes (secteurs Lomié et Abong-Mbang / Dimako), celles-ci disparaissent progressivement pour laisser la place aux cases de type bantoues. Toutefois, il existe toujours des huttes en forêt pour des besoins de chasse et de cueillette.

CALENDRIER ACTUEL DES BAKA (SECTEUR LOMIE ET ABONG-MBANG/DIMAKO)											
SAISONS	MOIS	ACTIVITES FORESTIERES						ACTIVITES AGRICOLES			
		CHASSE			COLLECTE	PECHE	CULTURES DE RENTE		CULTURES VIVRIERES		
		INDIVIDUELLE	DUREE	COLLECTIVE	DUREE	COLLECTE	PECHE	CHEZ LE BANTOU	CHEZ SOI	CHEZ LE BANTOU	CHEZ SOI
Longue saison sèche	Demières pluies	NOV.	Chasse à courre	1 j	Chasse à courre à l'éléphant (individuel)	Répérage Mel	Pêche dans les rivières et les marécages (femmes)	Travail chez les Bantou	Défrichage des plantations	Travail chez les Bantou	Préparation des champs. Semence
		DEC.	Pégeage aux bords des marécages	1 j							
		JAN.									
		FEB.									
	MARS.										
Alternance des saisons	Petite saison des pluies	AVRIL.	Pégeage	7 j	Chasse à courre	1 à 2 j	Pêche à la ligne	Travail chez les Bantou	Entretien	Travail chez les Bantou	Fin Semence
		MAL.	Chasse à la sagaie (4x6)		7 j	Récolte					Début récolte
		JUN.	Chasse à l'éléphant (15x20)		2 mois	Mel					Bantou
Grandes saisons des pluies violentes		JULIET.	Chasse à courre	1 à 2 j							
		AOÛT.			Chasse à l'éléphant (fusil)	1 à 2 mois	Collecte champignons, chenilles, graines oléagineuses, fruits	Travail chez les Bantou	Entretien	Travail chez les Bantou	Semence
		SEPT.	Pégeage	2	Chasse à la sagaie						Récolte
	OCTOB.		sem	Elephant							Récolte

Tableau 11

Sources: enquête sur le terrain.

Les outils conformes à ce genre d'habitat ont aussi évolué. C'est ainsi qu'on note la présence des biens meubles tels que: le grenier, la claie, le lit les outils ménagers, les ustensiles de cuisine pour ne citer que ceux là.

Toutefois, il existe encore des résidences baka en huttes dans les campements de chasse situés en pleine forêt. Ce sont des lieux de résidence périodique qui suivent l'évolution du calendrier des activités forestières. La sédentarité signifie l'exigence aux pratiques agricoles et donc l'obligation de se fixer sur une terre.

52. Accès à la propriété foncière

De nos jours, les Baka pratiquent l'agriculture (culture vivrière et culture de rente). Cette activité demande que l'on acquiert une parcelle de terrain propre. C'est ainsi que les villages baka installés au bord des routes ont acquis des lopins de terre auprès des Bantous pour leur pratique agricole à l'exception de certains villages du secteur Lomié (Adjela et Bingongol). Sur ces terrains alloués aux Baka ceux-ci pratiquent les activités agricoles à leur guise. Grâce à ces activités agricoles, certains Baka perçoivent les moyens nécessaires pour leur subsistance.

La vente des produits agricoles et de chasse leur procure de l'argent qui leur ouvre les voies de «l'économie du marché» et à l'acquisition des biens de luxe (lame rasoir, savon, montre...). Cette ouverture sur le plan économique va de pair avec les besoins de formation.

53. Ouverture aux formations diverses

Comme nous l'avons vu, les formations sont désormais dispensées et acceptées par les Baka. Les adultes comme les jeunes se forment à des niveaux différents.

Pour les adultes, l'alphabétisation et la formation agricole sont prioritaires dans le secteur Abong-Mbang / Dimako et très réduit dans le secteur Lomié.

Pour les jeunes, la scolarisation a longtemps été une priorité des pouvoirs publics . Toutefois, on note une régression de celle-ci dans le secteur Lomié et un évolution appréciable dans le secteur Abong-Mbang / Dimako.

Récapitulatif

- Travail mal rémunéré chez le Bantou;
- Habitat fixe (village sédentaire);
- Pratique agricole (création des champs: culture vivrière et de rente);
- Scolarisation des enfants (ouverture des centres préscolaires en faveur des enfants baka).

Cette évolution sociale est remarquable. Elle part d'un mode de vie nomade à un mode vie semi-sédentaire en passant par les activités y afférentes: village fixe, pratique agricole, scolarisation. La question est de savoir quel est l'impact social de cette transformation ?

B. L'évolution de la propriété et les conséquences sociales

De tout ce qui précède, on voit apparaître de façon progressive l'évolution de la propriété au sein de la société baka. Celle-ci part de la possession à la propriété (1) et transforme ainsi les droits de jouissance et d'usage liés à la possession aux droits individuels et exclusifs attachés à la propriété (2).

1. *L'évolution de la propriété et la dynamique sociale*

Cette évolution sociale se caractérise par le passage des outils simples et peu durables aux biens matériels durables d'une part, du nomadisme à la semi-sédentarisation d'autre part.

Ces deux systèmes s'opposent de par leur mode de vie. Pour le montrer, nous allons comparer le système traditionnel au système moderne en ce qui concerne l'habitat et l'économie entre autre.

11. *Les campements traditionnels et les villages sédentaires baka.*

Dans la société traditionnelle, la forêt était le milieu de vie principal des Baka. Ce milieu de vie déterminait à la fois l'économie, l'organisation socio-politique du groupe sans oublier les réalités spirituelles.

Sur le plan de l'organisation socio-politique du groupe, les campements étaient regroupés et formaient une concession en demi-cercle qu'on appelait «bagala». Un bagala comptait plusieurs huttes (mongulu) en raison d'un foyer.

Le bagala était constitué par plusieurs clans (ye); ce qui formait un tissu de relations sociales (proches, alliés, amis...). L'emplacement des mongulu étaient déterminé par les relations de parenté et d'amitié. Celui du chef se trouvait toujours à l'extrémité du demi cercle. Le mongulu des garçons célibataires (bougala) avait aussi une position bien déterminée. Il se trouvait au milieu des autres qui formaient le demi cercle.

Cet emplacement était choisi afin que les jeunes célibataires soient facilement contrôlés par le chef pour éviter tout mauvais comportement des jeunes envers les femmes mariées du bagala. Cette structure de l'habitat regroupé répondait à un besoin social et organisationnel précis: le contrôle social et le maintien d'un tissu de relations équilibrées au sein du bagala: d'un côté les mariés, de l'autre, les jeunes célibataires et le chef étant en retrait de tous. Le but final ici étant la recherche de la paix et de la cohésion sociale.

Sur le plan économique, l'emplacement du bagala en demi-cercle répondait à un besoin de solidarité du groupe. En effet, une telle disposition des huttes ne permettait pas à un foyer de consommer seul le fruit de son travail.

Le gibier tué par un membre était partagé selon sa catégorie aux autres membres du bagala. Tel était aussi le cas des produits de la collecte ou de la pêche.

Sur le plan religieux, la configuration du bagala répondait aussi à un besoin des pratiques des rites. C'est en effet au centre du bagala que la plupart des rites se passaient. C'est le seul lieu de rencontre de concertation et de réjouissance du groupe (danses diverses) Dès lors, nous pouvons dire que la structure et l'organisation d'un bagala répondait aux besoins de contrôle et de cohésion social ainsi qu'au maintien de la solidarité liée à l'esprit de partage. Ce qui, sur le plan social, économique, politique et religieux assurait un équilibre et favorisait une cohésion sociale où chacun pouvait compter sur les autres et le groupe, sur chaque personne du bagala.

De nos jours, la forêt n'est plus le lieu d'habitation fixe du Baka. C'est le village c'est-à-dire l'habitat regroupé le long de la route à l'instar des Bantous. Ce changement de lieu et de mode d'habitat entraîne des conséquences diverses tant sur le plan social, économique, politique et religieux.

Sur le plan socio-économique, les villages sédentaires ne sont plus bâtis en demi-cercle comme ce fut le cas des bagala. Les cases rectangulaires pour la plupart, sont alignées le long de la route. Cette disposition des maisons ne correspond plus à l'esprit qui animait les bagala. Ici, le contrôle social est difficile, chacun peut acquérir un bien et le consommer à l'insu des autres. Au village, le gibier est souvent vendu alors que hier, dans les bagala en forêt il était plutôt partagé entre les ayant droits. Dans le bagala, le nombre d'habitant était limité entre 60 à 100 personne (Winkelmoem, 1977). Ce qui permettait au groupe de répondre à tous ses besoins vitaux (production, consommation répartition des biens et services).

Dans les villages baka par contre, un regroupement comprend entre 150 à 450 habitants cf tableaux 2, 3 4, 5 pp. 39, 40, 45, 46. Du coup, la structure sociale et l'organisation socio-économique et politique se trouvent perturbées. Le chef n'est plus nécessairement celui qui guide le groupe par son expérience et ses conseils, mais plutôt celui qui est le plus fortuné, c'est-à-dire la personne qui détient les moyens économiques: plantation, l'argent,...L'individualisme s'installe et l'esprit du groupe conforme au partage s'affaiblit.

Sur le plan religieux, l'influence du christianisme et d'autres sectes religieuses (Témoins de Jéhovah; Cyré) réduisent les pratiques, certains rites et cérémonies à caractère spirituels (ndjengi,...). Les problèmes nouveaux s'installent la culture des champs et les conflits divers. Ainsi, on peut constater que l'habitation traditionnelle des Baka était conforme à une structure sociale (campement regroupé en demi cercle) et une organisation sociale qui privilégiait le partage et favorisait l'équilibre et la cohésion sociale. De nos jours, le village sédentaire perturbe et déstabilise cette structure et cette organisation au même pied d'égalité que l'économie sédentaire.

12. L'économie nomade et l'économie sédentaire

L'économie traditionnelle baka était basée essentiellement sur la chasse et la cueillette. Ce fut une économie pré-agricole, une économie de subsistance où la coopération et l'association dans les tâches primaient sur les activités individuelles. La forêt était le seul lieu libre d'exploitation des ressources. Chacun y allait et prenait ce qu'il trouvait sans toutefois enfreindre les règles de groupe. Une telle économie était aussi basée sur l'esprit de solidarité.

En effet, tout ce qu'on recevait était partagé au sein du groupe et même au delà de celui-ci. Ainsi, le système économique était fortement fondé sur la redistribution (cf schéma n° 9 p. 70). Dans ce cadre organisé de production et de redistribution des produits, des sanctions strictes étaient appliquées contre l'individualisme ou tout système de redistribution inégale des produits. Ce qui, sur le plan socio-économique et politique maintenait presque une égalité sociale.

Dans l'économie sédentaire, l'appropriation privée des moyens de production est le centre des activités économiques. Chacun doit avoir son lopin de terre pour cultiver les champs personnels. Il doit produire pour se nourrir et pour vendre afin d'avoir des moyens financiers nécessaires pour subvenir à d'autres besoins (achat des produits manufacturés...). Dès lors, le système monétaire s'impose avec l'économie du marché. Hier, en forêt, chacun pouvait récolter où il voulait, parfois, cette récolte se faisait en groupe et le partage était de rigueur. De nos jours, le champ est privé, et la récolte est attribuée à la personne qui a semé même si le partage peut se faire par la suite.

Dans l'économie nomade, tout était presque consommé; dans l'économie sédentaire, pour faire face aux imprévus, il faut faire des prévisions, il faut garder pour l'avenir; de là, naissent d'autres besoins relatifs à la conservation des produits alimentaires, à l'accumulation des biens et à l'aménagement de l'habitat. Sur le plan économique, le gibier et les produits de la collecte étaient au centre des activités de production. Le gibier comme bien économique jouait aussi le rôle de maintien de l'équilibre et de la cohésion sociale grâce au partage. Les sacrifices offerts aux esprits de la forêt pour rendre la chasse fructueuse étaient aussi faits avec le gibier tué à la chasse. Les interdits alimentaires dont le but était de préserver les chances du chasseur se reposaient sur le gibier. Le chasseur le plus réputé était également le plus respecté dans la société. Il était en fait le chef qui dirigeait les expéditions de chasse: chasse à l'éléphant. De nos jours, le gibier n'est plus l'unique bien économique recherché par le Baka.

En effet, en plus du gibier, le Baka est appelé à produire d'autres biens économiques tels que les vivres, se procurer des moyens financiers pour satisfaire les besoins nouveaux tels que acheter le pétrole, le sel, les habits le savon,...

En définitive, on constate que les biens, qu'ils soient alimentaires ou non satisfont à la fois les besoins tant économiques, socio-politiques que religieux. C'est pour cette raison que nous disons que la propriété ou alors la possession des biens matériels chez les Baka est un fait social total. Ce qui n'est pas le cas de la propriété dans les sociétés dites modernes car, chaque chose ou bien matériel joue un rôle unique en satisfaisant un besoin précis d'où la spécialisation dans les tâches et la division du travail social. C'est ce qui nous fait dire de nos jours que l'évolution de la propriété chez les Baka a entraîné deux modes de vie différents mais qui coexistent et se complètent.

13. Des outils temporaires aux outils durables: accumulation

Les outils des Baka ont évolué en fonction des influences sociales extérieures qui ont marqué leur vie.

D'après les tableaux 12, 13 et 14 pp. 99 et 100, on constate que les outils des Baka ont évolué selon les étapes. Celles-ci correspondent à des phases successives liées au processus de leur intégration sociale.

Ainsi, la phase initiale cf tableau 12 p. 99 nous a présenté des biens matériels meubles constitués essentiellement d'outils accessoires ou permanents à caractère temporaire. La matière de base de ces outils était soit le bois, le trophée ou la pierre.

Les biens immeubles, quoiqu'ayant une durée de vie relativement longue, avaient aussi une durée de vie très limitée (campement résidentiel d'une durée de vie de 6 à 12 mois), territoire de chasse changeant et mobile. Tous ces outils biens temporaires et parfois à usage unique se sont solidifiés, transformés pour devenir dans la phase actuelle en passant par la phase primaire, (cf tableaux 13 et 14 pp. 99 et 100), des biens durables. C'est le cas des outils tels que la lance et tous les outils faits en fer ou en aluminium; les maisons du style bantou remplacent progressivement les huttes; les villages sédentaires prennent de plus en plus la place des campements résidentiels provisoires; tandis que le temps destiné aux activités de chasse et de collecte se réduit et alterne en même temps avec les activités agricoles. Désormais, les biens de type traditionnel sans toutefois disparaître définitivement, laissent leur place aux produits manufacturés.

14. Des biens traditionnels aux produits manufacturés: modernisme

Malgré le fait que bon nombre d'outils ou de biens matériels traditionnels continuent à être partagés ou échangés au sein des groupes, on remarque une évolution où les activités jadis dominées par le principe de coopération ou d'association deviennent de plus en plus individuelles.

C'est le cas des outils de chasse tels que la sagaie ou la lance qui hier, utilisés par des chasseurs en groupe, sont de nos jours remplacés par les outils individuels tels que le fil de fer ou le fusil de traite, outils de chasse qui privilégient non plus le groupe, mais l'individu. Ainsi s'amorce «l'individualisme» qui favorise l'accumulation propre au mode de vie sédentaire.

15. Du nomadisme à la semi-sédentarisation: sédentarité

Nous pouvons à présent établir une échelle de l'habitat du Baka. En effet, l'habitat du Baka est passé tour à tour des campements résidentiels en huttes et situés loin en forêt aux camps résidentiels situés non loin du village (250 m) bantou. De nos jours, nous avons des cases rectangulaires baka construites en pote pote et constituées en véritables villages sédentaires fixes. Malgré cette constitution il existe une grande mobilité des personnes comme nous l'avons vu au niveau de l'étude des activités des Baka au cours de l'année. En tenant compte de cette mobilité, nous constatons de nos jours qu'il n'existe ni de village entièrement nomade, ni de village complètement sédentaire. Le temps consacré à la chasse est devenu de plus en plus court.

2. La propriété et les droits acquis

21. Du collectivisme à l'individualisme

Dans la société traditionnelle baka, nous avons vu que la possession avait pour fonction son utilité et sa capacité à être utilisée pour rendre service à la communauté tout entière. Aussi, l'acquéreur, le possesseur ou le responsable de l'objet était en quelque sorte le gardien de cet objet car, avait l'obligation de le gérer en bon intendant des biens de la communauté. Ainsi, le bien qu'il soit meuble ou immeuble, répond à un besoin d'usage pour des fins de jouissance collective.

Il apparaît ainsi deux droits et deux devoirs dans la société traditionnelle baka: le droit d'usage d'un bien et le droit de jouissance des fruits produits par ces biens d'une part, le devoir de donner et celui de recevoir d'autre part. L'obligation de rendre est ici souple c'est-à-dire non absolue et non exigible. De nos jours, tout porte à croire que l'individualisme prend de plus en plus place dans la société baka. Ceci se manifeste (cf enquête sur le terrain) à travers les activités individuelles (chasse individuelle, partage réduit au sein de la famille restreinte, vente des produits agricoles et forestiers, acquisition des biens matériels personnels (terrain, monnaie...)).

22. De l'obligation de partage au droit de partage facultatif

Dans la société actuelle, les pratiques agricoles et les revenus tirés des produits de vente procurent de l'argent lequel devient un bien personnel. Les biens ainsi acquis ne sont plus soumis à l'obligation de partage. On passe progressivement de l'obligation de partage au droit de partage facultatif. De plus en plus, l'argent issu des ventes du cacao du café ou du gibier est destiné à la seule personne qui les a produits.

23. Réduction du partage au sein de la famille restreinte

Le gibier qui hier, faisait l'objet de l'obligation de partage au sein de la famille élargie (grand gibier) ou au sein de la famille restreinte (gibier moyen) est purement et simplement soit consommé au sein de la famille restreinte, soit vendu aux commerçants ambulants.

En un mot, deux systèmes de vie conciliables apparaissent: le mode de vie traditionnel lié aux activités forestières et le mode vie sédentaire marqué par les activités agricoles.

3. Coexistence de deux modes de vie

Au total, deux types d'organisation se présentent et font face: chasse semi-nomadisme; plantation sédentarité.

Dans le même sens, les outils à usage temporaire coexistent avec les outils durables avec cependant une préférence aux produits importés.

Sur le plan social, les relations des Baka s'élargissent. Elles ne se limitent plus au niveau de son ancien «maître» Bantou. Celles-ci s'étendent désormais au de là de tout le monde villageois et même urbain. Dans le secteur Abong-Mbang / Dimako, certains Baka de Cyrie vont faire leur marché à Abong-Mbang. D'autre part, les marchands ambulants passent régulièrement dans les villages baka et étalent leur marchandise pour des ventes (habits, chaussures, savons, lames rasoir, sel, et autre produits manufacturés).

En ce qui concerne les rapports d'échange entre Baka et Bantou, on note une évolution qui est partie du système gibier / nourriture, fer caractéristique de la vie nomade au système travail / objet européen, argent.

L'introduction des activités agricoles a favorisé la propriété des objets matériels d'origine industrielle tels que machette, hache, pioche, lime, pelle, brouette pour ne citer que ceux là.

Les ventes des produits de rente (cacao, café) et les produits de chasse (gibier) procurent au Baka des ressources financières qui lui permettent de subvenir aux besoins auxquels il fait face de nos jours. Cette évolution de la société liée à la transformation de la propriété modifie aussi les règles traditionnelles attachées au droit de la propriété.

Ainsi, le constat est simple. Le mode de vie traditionnel du Baka n'est plus le même de nos jours. Il a connu des changements notables qui se situent à mi-chemin entre d'une part le mode de vie caractérisé par une forte mobilité liée au mode de vie nomade d'antan, et d'autre part au mode de vie sédentaire caractérisé par la création des villages fixes et la pratique des activités agricoles. L'évolution de la propriété a entraîné les changements sociaux, qui ont bouleversé la structure socio-culturelle du Baka.

Tableau 12 et 13
Evolution de la propriété et les valeurs sociales correspondantes
Type d'activités et organisation sociale

I- PHASE INITIALE

Biens matériels de départ	Pratiques et valeurs sociales dominant	Biens matériels évolués	Pratiques et valeurs sociales dominantes
1. Outils en bois, en écorces, en feuilles, en pierre, en trophée	1. <u>Activités de production</u> : Chasse collective, cueillette, pêche en groupe	1. Outils en fer, en écorce, en feuilles, en bois travaillé	1. <u>Activités de production</u> : Chasse collective et individuelle, collecte, pêche en groupe et individuelle, troc
2. Gibier	2. <u>Droits</u> : Droit d'usage, droit de jouissance, droit de recevoir	2. Gibier	2. <u>Droits</u> : Droit d'usage, droit de jouissance et droit de recevoir
3. Produit de la collecte et de la pêche	3. <u>Obligations</u> : Obligations de donner, obligations de recevoir, obligations de rendre (Esprit de solidarité, d'égalité et de liberté)	3. Produits de la collecte et de la pêche	3. <u>Obligations</u> : Obligations de donner, obligations de recevoir, obligations de rendre (Esprit d'égalité, de solidarité et de liberté)
4. Huttes	4. <u>Mode de vie</u> : Nomadisme	4. Huttes	4. <u>Mode de vie</u> : Nomadisme
5. Forêt (faune et flore)	5. <u>Croyances</u> : Pratiques magico-religieuses	5. Forêt (faune, flore)	5. <u>Croyances</u> : Pratiques magico-religieuses
6. Territoire de chasse et de collecte		6. Territoire de chasse et de collecte	

II- PHASE PRIMAIRE

Biens matériels de départ	Pratiques et valeurs sociales dominant	Biens matériels évolués	Pratiques et valeurs sociales dominantes
1. Outils en fer, en écorces, en feuilles, en bois travaillé	1. <u>Activités de production</u> : Chasse collective, cueillette, pêche en groupe, troc	1. Outils en fer, en bois travaillé, produits industriels variés (hygiéniques, ménagers ...)	1. <u>Activités de production</u> : Chasse collective et individuelle, collecte, pêche en groupe et individuelle, échanges réciproques avec les Bantou
2. Gibier	<u>Droits</u> : Droit d'usage, droit de jouissance, droit de recevoir	2. Gibier	<u>Droits</u> : Droit d'usage, droit de jouissance et droit de recevoir
3. Produits forestiers	<u>Obligations</u> : Obligations de donner, obligations de recevoir, obligations de rendre (Esprit de solidarité, d'égalité et de liberté)	3. Produits de la collecte et de la pêche	2. <u>Obligations</u> : Obligations de donner, obligations de recevoir, obligations de rendre (Esprit d'égalité, de solidarité et de liberté)
4. Huttes	2. <u>Mode de vie</u> : Nomadisme	4. Huttes et cases rectangulaires en poto-poto et en nattes de raphia en forêt puis au bord de la route	3. <u>Mode de vie</u> : Semi-nomadisme, début du processus de sédentarisation
5. Forêt (faune et flore)	3. <u>Croyances</u> : Pratiques magico-religieuses	5. Forêt (faune, flore), terrains communautaire et parcelles collectives	4. <u>Croyances</u> : Pratiques magico-religieuses, début de la scolarisation et de l'évangélisation
6. Territoire de chasse et de collecte			

Tableau 14
III- PHASE ACTUELLE

Biens matériels de départ	Pratiques et valeurs sociales dominant	Biens matériels évolués	Pratiques et valeurs sociales dominantes
1. Outils en fer, en bois travaillé, produits industriels variés (hygiéniques, ménagers ...)	1. <u>Activités de production</u> : Chasse collective et individuelle, collecte, pêche en groupe et en famille. Echanges réciproques et d'équilibrés avec les Bantou	1. Outils en fer et en alliages variés (aluminium, plastique, argent), produits synthétiques et manufacturés	1. <u>Activités de production</u> Prédominance des activités individuelles: Chasse individuelle et collecte familiale
2. Gibier	2. <u>Droits</u> : Droit d'usage, droit de jouissance, droit de recevoir	2. Gibier	2. Dépendance économique vis à vis du Bantou. Rapports d'asservissement
3. Produits de la collecte et de la pêche	3. <u>Obligations</u> : Obligations de donner, obligations de recevoir, obligations de rendre (Esprit de solidarité, d'égalité mais aussi dépendance économique vis à vis du Bantou)	3. Terrains communautaires et parcelles collectives	3. <u>Droits</u> : Droit d'usage, de jouissance et d'aliénation, Droit de recevoir
4. Huttes et cases rectangulaires en poto-poto couvertes par les nattes en raphia au bord de la route	4. <u>Mode de vie</u> : Semi-nomadisme, début du processus de sédentarisation, de scolarisation et d'évangélisation	4. Villages sédentaires fixes, cases solides en nattes de raphia et parfois en tôles	4. <u>Obligations</u> : Obligations de recevoir, obligations de donner et de recevoir souples. Partage facultatif, partage limité au niveau familial
5. Outils divers (ménagers et agricoles)	5. <u>Croyances</u> : Pratiques magico-religieuses, scolarisation et évangélisation	5. Outils divers (ménagers et agricoles) Produits hygiéniques et synthétiques	5. <u>Individualisme</u> : accumulation, inégalité
6. Forêt (faune et flore)		6. Produits manufacturés et biens de luxe	6. <u>Anomie</u> : Déséquilibre et désintégration social
		7. Terrains communautaires et parcelles familiales	7. <u>Mode de vie</u> : Semi-sédentarisation: création des villages fixes. Prédominance des cases rectangulaires en poto-poto et en nattes de raphia. Présence réduite des huttes
		Champs et plantations agricoles (cultures vivrières et produits de rente) Vente des produits agricoles (cacao, café, gibier) et forestiers. forêt (faune et flore)	8. <u>Croyances</u> : Pratiques magico-religieuses, enseignement, éducation, formation et évangélisation

V. LA PROPRIÉTÉ: FACTEUR DU DESEQUILIBRE SOCIAL ET D'ALIENATION SOCIOCULTURELLE DE LA SOCIÉTÉ BAKA

La propriété telle étudiée dans la société baka est ambivalente. Elle est à la fois signe de transformation sociale mais en temps porteuse d'un déséquilibre social. Il devient par conséquent intéressant de situer cette évolution par rapport à la culture matérielle baka. Est-ce un changement qui maintient l'équilibre social et les valeurs culturelles des Baka (A) ? Sinon en quoi aboutit cette évolution de la propriété au sein de la société baka (B) ? Pour traiter cette question, notre analyse sera essentiellement comparative et tiendra compte des conséquences sociales de l'évolution de la propriété dans le temps en milieu baka.

A. L'évolution de la propriété face aux valeurs culturelles baka

Cette évolution a abouti à la rencontre culturelle (1) où il y a d'un côté, la société traditionnelle des chasseurs cueilleurs, et de l'autre côté la société sédentaire c'est-à-dire celle qui ne connaît pas le nomadisme. La rencontre de ces deux cultures a entraîné la désintégration de la société baka (2).

1. Rencontre culturelle: acculturation ?

Le concept d'acculturation est souvent utilisé de manière plus large pour désigner tous les processus d'emprunts, d'échange et de réinterprétation qui conduisent à l'élaboration culturelle individuelle ou collective; ce qui finit par se constituer en une autre culture. Par définition, la culture est «l'ensemble des manières de penser, d'agir et de sentir d'une communauté dans son triple rapport à la nature, à l'homme et à l'absolu».

Les processus d'acculturation prennent des formes variées. A la suite de Bastide (1970), on parle d'acculturation matérielle lorsque des populations adoptent des traits et des modèles de la culture dominante dans la vie publique et des relations secondaires tout en maintenant leur code culturel d'origine dans le domaine du privé et des relations primaires. C'est le cas des populations immigrées.

Par contre, on parle d'acculturation formelle lorsque les populations en présence modifient les structures même de leur mode de pensée et de leur sensibilité, ce qui entraîne une nouvelle, synthèse des deux cultures d'origine. C'est sous cette nouvelle forme culturelle que se situe la société baka. C'est donc une société acculturée car, celle-ci subit en son sein les influences culturelles extérieures.

11. Culture traditionnelle baka: valeur de base

Comme nous l'avons démontré, la culture des chasseurs cueilleurs se caractérise par les activités liées à l'exploitation des ressources forestières. L'économie est donc une économie de subsistance qui ne privilégie pas l'accumulation des biens à cause du mode de vie nomade. Les valeurs sociales qui en découlent sont entre autre les croyances (sociales, religieuses), l'esprit du groupe et de solidarité liée au partage.

Par solidarité, nous entendons l'état par lequel, les membres d'une société ont des obligations les uns envers les autres et chacun à l'égard de tous. C'est une interdépendance de fait. Ce mode de vie et cette organisation sociale sont vus sous l'angle: la forêt, les outils de chasse (fer) et le partage.

12. Culture moderne: valeur de base

En face de la culture traditionnelle baka s'oppose un autre mode de vie dit sédentaire et dont l'organisation sociale privilégie les valeurs et les biens tels que: le terrain, la main d'oeuvre, et le profit personnel. C'est l'économie monétaire qui régit les activités source des revenus divers. Le marché se trouve ici au centre des activités et régleme tout. Dans ce système, la solidarité et le partage lié au sentiment d'appartenance au même groupe social se dégrade progressivement au profit de l'individualisme et à l'affirmation de soi.

En définitive, la solidarité vécue dans la société traditionnelle baka s'oppose à l'individualisme des sociétés sédentaires et modernes. C'est pour cette raison que naît une pathologie consécutive à l'affaiblissement des valeurs sociales anciennes d'où le déséquilibre constaté de nos jours au sein de la société baka.

2. La propriété, facteur d'aliénation socioculturelle des Baka

21. De la cohésion à la désintégration de la société baka

Le passage d'une économie nomade à une économie sédentaire entraîne des conséquences révolutionnaires au sein de la société baka.

En effet, dans l'économie nomade, la chasse collective à la sagaie régissait toute la dimension économique sociale et politique du Baka. La coopération et l'association dans l'exploitation des ressources forestières favorisait le partage et l'esprit de solidarité. Les biens matériels n'avaient qu'un rôle social et utilitaire. Et rien n'appartenait de façon absolue à une personne.

Aujourd'hui, le semi-nomadisme implique avant tout un mode de vie dualiste où coexistent deux types d'organisation d'ensemble antithétique: chasse/ semi-nomadisme ; plantation / semi-sédentarité.

Si en effet, chasse / semi-nomadisme entraîne encore des déplacements saisonniers et périodiques des Baka dans des territoires de chasse, l'introduction d'une économie sédentaire basée sur l'agriculture vient saper de fond en comble les fondements même de l'économie nomade et de chasse.

En effet, la création des plantations implique avant tout la fixation des personnes sur une terre qu'il faut cultiver, entretenir et protéger contre toute dévastation. Ce qui entraîne un déplacement des campements de la forêt vers les villages. Ainsi, la sédentarité exige des conditions de vie tout à fait différentes voire opposées au mode de vie du nomade chasseur. La sédentarité exige entre autre un minimum d'infrastructure sociale viable: toilette, point d'adduction d'eau...

De nos jours, le Baka se trouve dans une société qui ne correspond plus aux réalités de la vie nomade d'avant d'où le déséquilibre social constaté.

22. Manifestations du déséquilibre social

Ce déséquilibre se caractérise par la déstabilisation des règles morales et sociales d'une société. Ce qui entraîne un désordre consécutif au manque de référence morale pour régir la vie en société.

211. *L'inadaptation sociale*

La société traditionnelle et la société moderne ont chacune des caractéristiques grâce auxquelles on peut les identifier (Sahlins op cit): En effet, l'économie traditionnelle est celle où la production quotidienne ne dépend ni d'une technologie poussée, ni d'une division complexe du travail; c'est une économie qui privilégie le mode de production domestique c'est-à-dire, la maisonnée comme unité de production et la division du travail par sexe.

L'autorité est dévolue aux aînés. Cette définition de l'économie traditionnelle en termes généraux est sujette à révision sur des cas spécifiques. Mais, elle est plus proche de la conception des Baka. Toutefois, la différence fondamentale qui existe entre la société moderne et la société traditionnelle est la place qu'occupe l'individu dans l'une et l'autre société (Dumont, 1972:12). La société traditionnelle valorise l'ordre et la soumission de l'individu au groupe.

Dans la société moderne, chaque homme est une incarnation de l'humanité tout entière, et comme tel, il est égal à tout autre homme et libre. Ici (société moderne) l'accent est mis sur la relation entre l'individu et la nature: plus l'individu domine et asservit celle-ci, plus il assure sa place dans la société. Là (société traditionnelle) les relations entre les hommes sont autrement plus importantes que le rapport entre l'homme et les choses. Parce qu'elle place l'individu au centre de ses préoccupations la société moderne est dite individualiste. Par contre, le holisme (Dumont op cit) traduit une situation dans laquelle les intérêts du groupe priment sur ceux de l'individu.

La rencontre culturelle qui en résulte entre tradition et modernité se manifeste par un déséquilibre social où il n'existe ni loi ni norme de conduite respectée unanimement par l'ensemble du groupe social. Il s'ensuit une pathologie sociale dont les manifestations se traduisent par des déviations sociales consécutives à l'inadaptation aux nouveaux modes de vie qui s'imposent avec force. C'est dans cette situation que le Baka se trouve de nos jours. En effet, l'inadaptation du Baka est le résultat de son déracinement culturel. Ce déracinement se manifeste par son apparence (L'homme de la forêt, p. 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000)

Cette inadaptation aux modes de vie sédentaire se traduit aussi dans le manque de certaines infrastructures de base: sanitaire en l'occurrence.

Par ailleurs, le comportement du Baka sédentaire est inadapté aux modes de vie sédentaire. En effet, on remarque de nos jours que le Baka vit dans les abus de toutes sortes: alcoolisme, drogue pour ne citer ceux là. En plus, il est exposé aux risques de toutes sortes et notamment aux MST-SIDA.

Les activités de chasse et de cueillette ne pouvant plus satisfaire les besoins alimentaires du Baka, il s'ensuit une dépendance économique vis-à-vis du Bantou lequel n'est plus en mesure de satisfaire les besoins alimentaires du Baka.

Par ailleurs, l'économie agricole sédentaire privilégie la propriété (mobilière et immobilière). Pourtant nous avons vu que la notion de possession dans l'économie du nomade chasseur-cueilleur diffère fondamentalement de la notion de propriété des sociétés à état.

Si la possession est collective dans la société nomade (biens immobiliers), la propriété est individuelle dans la société sédentaire. Cette nouvelle conception de la propriété désoriente le Baka et le place dans une situation de rupture complète avec sa culture de base. Désormais, la maison, les outils ménagers et de chasse sont appelés à devenir des biens individuels, le terrain, les produits des champs et de chasse sont appelés à être vendus et conservés par l'individu au lieu d'être partagés comme jadis au sein du groupe local.

D'autre part, la chasse traditionnelle d'origine collective, s'individualise de plus en plus avec notamment la chasse au piège et à l'arme à feu. On le voit bien, la vie nomade d'antan du Baka contraste foncièrement avec la vie sédentaire. Cette situation met le Baka complètement en rupture avec non seulement son mode de vie ancien mais aussi le place en déphasage avec le mode de vie sédentaire. Cet état de chose n'est pas sans conséquence sur le comportement actuel du Baka où on remarque un certain conservatisme lequel se traduit par des résistances à certaines pratiques sédentaires.

23. Manifestation des résistances à certaines pratiques sédentaires

Les changements sociaux consécutifs à l'évolution de la propriété ne s'effectuent pas sans résistance. Celles-ci se manifestent dans le domaine de la scolarisation de l'habitat et des champs. En effet, tout Baka qui immerge en se faisant remarquer dans son organisation à travers des initiatives personnelles: création des champs (culture vivrière ou de rente) construction des cases en tôles poursuite de la scolarisation est victime d'une répression sociale qui se manifeste par des menaces de mort et de sorcellerie.

Dans le village de Ndjibot en effet, un Baka nous a affirmé avoir construit en tôles, mais face aux intimidations de ses frères, il a été contraint à démolir sa maison pour éviter des conflits et même la mort. Dans un autre village de la forêt, un responsable du Projet APPEC affirme avoir vu un jeune Baka expulsé de son campement pour avoir construit en tôles. Il s'est vu obligé de migrer pour échapper à la mort.

Dans le village Baka de Cyrie, un jeune Baka déclare après les remarques faites sur ses conditions d'hygiène déplorable qu'il est difficile de mettre une nouvelle tenue vestimentaire sans conséquences sociales directes: jalousie, taquinerie ...

Sur le plan scolaire, un autre problème se pose au niveau de la poursuite des études par les jeunes Baka dans l'enseignement secondaire. En effet, il y a un nombre très réduit d'enfants Baka dans les Lycées et collèges. Une lutte sans merci se livre chaque fois qu'un enfant Baka entre au collège. Les parents dudit enfant comme ce dernier font l'objet des pressions sociales et des intimidations qui poussent soit l'enfant à démissionner du collège soit au parent à renoncer à payer les frais de scolarité à son enfant. Parmi les nombreux cas rencontrés sur le terrain, il y a ce jeune Baka du village Menzo qui a été intimidé dans sa famille maternelle (Mbalam) à renoncer aux études au collège Bullier de S'aa pour le compte de l'année scolaire 1995 / 1996.

Les parents dudit enfant nous ont affirmé que l'enfant a quitté le collège à cause de la "jalousie des hommes". Malheureusement, nous n'avons pu rencontrer l'enfant en question pour discuter avec lui. Cette situation est aussi signalée chez les Pygmées Bakola de Lolodorf et de Bipindi.

En effet, selon Ngima Mawoung (1981:67), "la plupart des enfants pygmées récemment initiés à l'école nouvelle, cherchent à percer comme leurs camarades bantous. Malheureusement, tous meurent presque de la même façon avant d'affranchir le cap de la classe quatrième".

En ce qui concerne les enfants baka, une peur de mort plane au dessus des enfants qui veulent continuer leurs études. Cette résistance à la socialisation de la culture moderne est soutendue par des fondements culturels qui prônent l'inaltérabilité de la culture du chasseur cueilleur (nomadisme, solidarité liée au partage esprit de groupe.). En effet, le Baka, comme tout Pygmée de nos jours, connaît des changements qui perturbent son mode de vie traditionnel. Ce qui contribue à déstabiliser la structure socioculturelle de la société baka. Ces résistances sont l'expression d'une volonté manifeste qui traduit chez le Baka le refus de s'assimiler. Cette attitude est donc l'affirmation de l'authenticité de la culture baka à la croisée des chemins.

Ces faits signalés ça et là sont difficiles à vérifier de façon objective. Parfois, ce sont les accusations non fondées. Nous n'allons donc pas baser notre argumentation là dessus. Nous pensons qu'il existe de vraies causes qui freinent la scolarisation des enfants Baka. Parmi celles-ci, l'enracinement de la culture du chasseur cueilleur mais aussi le manque d'un programme scolaire adapté à la culture du Baka.

En définitive, on constate que l'évolution de la propriété chez le Baka se traduit par des changements sociaux importants. Ces transformations laissent subsister deux modes de vie antithétiques qui pourtant coexistent. La semi-sédentarisation exprime parfaitement cette situation, car, d'un côté, le Baka reste fortement dépendant et attaché à la forêt à travers ses activités forestières en même temps qu'il s'ouvre à l'économie agricole sédentaire. Dans ce dernier cas, l'habitat, l'agriculture et la scolarisation deviennent non seulement de nouvelles formes de propriétés auxquelles le Baka est appelé à intégrer dans sa vie, mais aussi une nouvelle culture avec laquelle il devra désormais se conformer.

B. La propriété, facteur d'une nouvelle forme d'adaptation socio-économique des Baka

Au terme de notre étude, il convient à présent de situer la société actuelle des Baka au regard des changements qu'elle connaît à partir de la propriété (1). C'est ce qui nous permettra de nous situer à partir de la question de départ (2).

1. L'état actuel de la société baka

Après avoir passer en revue l'analyse des données de notre recherche, il est nécessaire à présent de présenter la situation générale des Baka de nos jours.

Au terme de cette enquête, on constate que le mot propriété utilisé dans la société traditionnelle des Baka n'est pas approprié. Dans la langue baka en effet, le terme (?ee) signifie littéralement chose, objet, possession. Possession d'objets et usage des biens communautaires. La notion de propriété, terme beaucoup plus juridique et moderne n'existe donc pas dans la société traditionnelle des Baka.

Le mot propriété a une connotation de bien individuel lequel revêt un caractère absolu et exclusif. Par contre, le terme (?ee) qui signifie possession ne revêt pas le caractère individuel et absolu. Il a plutôt un sens de droit de jouissance ou d'usufruit. Certes, la plupart des biens appartient à des personnes nommément désignées; toutefois, cette appartenance n'est pas exclusive. En effet, les biens sont des moyens qui satisfont des besoins sociaux et en même temps favorisent et harmonisent les relations interpersonnelles. Les biens matériels contribuent à remplir les rôles sociaux divers tant sur plan économique, socio-politique que religieux. C'est pour cette raison que nous disons que ce qui caractérise la culture matérielle baka c'est qu'elle est un «fait social global».

Les changements constatés au sein de la société baka nous montrent clairement de nos jours une évolution sociale caractérisée par l'obligation pour le Baka de passer de la conception traditionnelle de possession comme droit de jouissance à la conception actuelle de la propriété entendue non seulement comme droit de jouissance, mais aussi comme droit absolu et opposable à tous (droits réels et droits personnels).

C'est à cause de cette évolution que nous pouvons parler de propriété terme qui traduit en soi le changement opéré dans le mode de vie ancien des Baka. Ce changement n'est pas le même partout dans les villages baka. Il existe des différences selon les villages. Des données recueillies au niveau de l'habitat, l'économique et la scolarisation nous constatons ce qui suit:

** Habitat*

Presque tous les Baka de notre zone de recherche se trouvent déjà installés le long des routes. L'habitat a changé avec une préférence non pour les huttes traditionnelles, mais aux cases rectangulaires en poto poto couvertes par les nattes de raphia et parfois par des tôles (Abakoum, Cyrie) à l'image de celles des Bantous.

Par ailleurs, l'acquisition d'outils divers et autres ustensiles de cuisine s'est opérée avec à l'appui, l'émergence des activités métallurgiques (forge) et de l'artisanat (Bingongol, Cyrie). On note cependant l'usage continu de certains outils traditionnels liés à l'exploitation des ressources forestières: outils permanents et accessoires en bois, cordes écorces ou feuilles, trophées: cornes, dents d'éléphant, os d'animaux...

L'habitat à son tour a connu une évolution visible en passant des campements résidentiels construits en huttes peu durables et situées non loin de la route (250 à 300 m) , aux cases sédentaires fixes et durables bâties en bordure de la route. Cette évolution à son tour a entraîné un mode de vie non plus essentiellement nomade mais semi-nomade ou semi-sédentaire où les activités forestières alternent avec les activités agricoles. Toutefois, la présence des huttes dans certains villages et surtout dans les campements de chasse et de cueillette laisse croire à un mode de vie qui s'adaptent aussi bien aux exigences traditionnelles qu'à celles actuelles.

** Les activités économiques*

Les activités champêtres sont effectives dans certains villages (Abakoum, Cyrie, Mbalam) où nous avons trouvé la culture des produits vivriers ou de rente (cacao, café notamment). Les outils adaptés à cette activité ont connu aussi un changement (hache, pioche, machette, lime...).

Le système monétaire lié à l'économie du marché s'impose de plus en plus avec notamment les ventes des produits de rente (café et cacao) et du gibier issu de la chasse.

L'individualisme prend par conséquent place au détriment de l'esprit de solidarité lié au partage. On associe progressivement l'économie de type nomade (chasse et cueillette) à l'économie de type sédentaire (agricole liée au marché et de l'emploi).

Mais les activités forestières demeurent de loin les plus importantes dans la production la distribution et la consommation des biens et services cf schéma 9 p. 70.

En un mot, les changements constatés dans chaque domaine s'accompagnent toujours par la combinaison des deux systèmes traditionnels et actuels. Ce qui laisse croire que le Baka peut s'adapter au changement sans s'assimiler entièrement ou totalement.

** La scolarisation*

La scolarisation des enfants baka évolue en dents de scie. Elle varie selon les secteurs. Dans le secteur Lomié, la scolarisation est en recul. Elle se situe à l'ordre de 10,8 % en 1994/1995 et de 4,46 % en 1995/1996. Dans le secteur Abong-Mbang / Dimako où elle progresse, on note un nombre important de démission soit en moyenne 50 % cf tableau 4 p. 45. Ces difficultés relatives à la scolarisation des Baka constituent pour nous un signe de l'inadaptation du système scolaire en milieu Baka.

**Le social*

Compte tenu de tous les changements subits aggravés par des projets d'assistance non adaptés et sans étude préalable, la société baka se désintègre, se déstabilise et paie de façon fatale le prix d'une sédentarisation où ses valeurs culturelles sont ignorées. Ces résultats confirment ou infirment-ils nos hypothèses de recherche de départ ?

2. Résultats de l'étude

En nous situant par rapport à la question de départ, nous avons considéré la propriété comme fait social total. C'est un élément dynamique de toute société.

S'agissant de la société baka, il était question de savoir si la propriété a connu une évolution significative au sein de la société baka. Si tel est le cas, quel serait son impact sur les modes de vie actuelle des Baka ?

Cette question nous a amené à nous interroger d'abord sur le sens que les Baka donnent à la propriété. Au terme de cette étude, nous constatons que le mot «propriété» est impropre dans le langage baka. Le propriétaire, traduit en langue baka par «molo» signifie littéralement possesseur ou acquéreur. Le bien, qu'il soit meuble ou immeuble, matériel ou immatériel se caractérise par sa fonction sociale et sa possibilité à être utilisée par tous. Les fruits issus de ce bien sont ensuite partagés aux membres de la communauté.

Le possesseur joue le rôle de gardien et de garant de l'objet possédé. Il le gère en bon intendant des biens de la communauté dont il est le responsable dans le partage (cas du gibier et des produits de la collecte).

C'est donc à juste titre que nous appelons propriétaire le responsable de l'objet ainsi possédé. Les biens meubles peuvent être cédés, échangés ou faire l'objet d'un don. Le transfert des biens se fait selon le principe de don et de contre don où l'obligation de recevoir, de donner et de rendre ne sont pas absolue, mais garantie par la structure et l'organisation sociale. Ce collectivisme basé sur l'obligation de partage garantit à tous les membres de la communauté les droits de survie et de service mutuel.

Par ailleurs, on a constaté que tout bien qui satisfait à un besoin est imprégné de la dimension économique, socio-politique et religieuse. C'est ce qui fait la particularité de la culture baka.

Cette conception des biens et de la possession diffère de celle de la propriété, terme juridique appliqué aux sociétés d'état. Elle implique l'appropriation individuelle des biens et services à l'exclusion des autres. Elle englobe non seulement le droit d'usage et de jouissance, mais aussi le droit d'aliénation.

Ce dernier droit étant réservé aux biens meubles, dans la société traditionnelle baka, nous concluons que la notion de propriété terme utilisé dans les sociétés actuelles n'a pas le même sens et ne joue pas le même rôle social dans la société traditionnelle des Baka. Au terme propriété, nous proposons possession; au mot aliénation, disposition lié à tous les biens, nous suggérons usage et jouissance des biens collectifs relatifs à certains biens meubles. C'est ce qui nous fait dire que la propriété est connue dans le système de vie traditionnel baka par le terme de possession lequel privilégie la collectivité au détriment des individus. Dans la possession, il y a le bien possédé, l'acquéreur ou le possesseur et la fonction sociale laquelle découle les rapports sociaux.

La possession symbolisée par l'objet possédé peut être un bien matériel meuble ou immeuble, produit ou acquis au terme des échanges sociaux. Au demeurant, on distingue deux formes de bien matériel: les biens permanents à usage individuel ou communautaire et les biens accessoires à usage personnel. Les biens possédés assurent la fonction de régulation des rapports sociaux entre acquéreur et la collectivité grâce à son rôle social relatif aux droits d'usage et de jouissance. L'acquéreur ou le possesseur de ce bien assure la bonne gestion des fruits issus de l'objet dont il est le garant.

De là, apparaissent trois pôles dans la gestion des biens au sein de la société baka: le possesseur d'un bien, le bien proprement dit et le groupe social.

Entre ces trois pôles, s'établissent des rapports sociaux qui font que l'acquéreur d'un bien met celui-ci à la disposition de la société grâce à son libre usage pour l'intérêt de la collectivité. C'est donc une organisation sociale dont la structure de base est soucieuse non des intérêts individuels, mais de ceux de la collectivité tout entière.

La solidarité est assurée grâce au partage à la serviabilité, à la disponibilité de tous et de chacun. Ce qui permet aux membres du groupe de vivre ensemble.

Une telle conception de la propriété est l'expression d'une culture authentiquement propre aux Baka. C'est la manifestation de l'identité culturelle du chasseur-cueilleur qui, aux prises avec la société sédentaire évolue vers une autre forme de socialisation laquelle privilégie non plus seulement la collectivité, mais aussi l'individu. Cette conception de la propriété est en train de transformer systématiquement la structure sociale et le fonctionnement socio-économique des Baka.

L'évolution de la propriété dans la société baka met de nos jours en valeur les données de sa culture (chasse et cueillette) et celle de la vie sédentaire (agriculture et l'économie du marché). C'est un processus dont l'aboutissement est envisageable. Il s'agit bien d'un mode de vie qui n'est ni authentiquement baka c'est-à-dire du chasseur-cueilleur nomade ni forcément à l'image du sédentaire agriculteur.

De ces deux types de vie est né un nouveau mode de vie qui englobe imparfaitement les deux systèmes. Il s'agit du nouvel univers baka où coexistent et se complètent les modes de vie anciens et les modes de vie actuels. En un mot, la propriété au sein de la société baka évolue dans le sens de la semi-sédentarisation. A l'origine de cette évolution, se trouve les rapports d'échange entre Bantou et Baka.

Ces relations ont en effet permis aux Baka de varier l'éventail de leur outillage certes, mais n'ont pas abouti à la libération socio-économique de l'homme Baka vis-à-vis du Bantou. C'est ce qui crée de nos jours ce déséquilibre social source d'aliénation culturelle des Baka.

En somme, de la possession à la propriété la société baka est en train de franchir une étape très importante de son existence. La propriété symbolise de nos jours l'évolution que connaît la société baka dans son ensemble. Ces changements sociaux liés à l'évolution de la propriété ne sont pas la négation systématique des modes de vie traditionnels des Baka, au contraire, ces modes de vie anciens qui côtoient le système de vie actuel constituent ce que nous pouvons appeler à juste titre une nouvelle forme d'adaptation du Baka aux nouvelles conditions de vie actuelle.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude, force est de reconnaître que la culture matérielle du Baka est un fait social total car, intégré à la fois la dimension économique, socio-politique, et religieuse. Prise sous cet angle, nous constatons que l'introduction de nouvelles formes de biens matériels, a touché profondément la structure et l'organisation socio-économique de la société baka. Ce qui a créé le déséquilibre social et l'aliénation culturelle constatée de nos jours en milieu baka. Dès lors, le Baka se trouve de nos jours dans une société où ses valeurs culturelles sont influencées par d'autres valeurs culturelles extérieures.

C'est ainsi que les biens et valeurs culturelles baka en amont coexistent avec les biens et valeurs culturelles en aval. C'est donc dans un mélange culturel que le Baka est appelé à vivre. En effet, la culture d'un individu, d'un groupe est celle qu'il vit au quotidien, peu importe la nature hétérogène des éléments dont elle se compose: "ma culture, notre culture est faite de modernité et de tradition. Rien en elle ne doit être considérée comme ne nous appartenant pas. En optant pour un élément culturel contre un autre pour satisfaire les besoins concrets, nous nous choisissons nous-mêmes et nous endossons la responsabilité de ce choix." (Titi Nwel, 1994:9).

Le droit des Baka se situe donc tant en amont qu'en aval. Dans ces conditions, la prophétie selon laquelle le monde pygmée est appelé à disparaître "irrésistiblement " (Bahuchet op cit) dans ses valeurs culturelles et spirituelles doit être nuancée. En effet, la nouvelle culture des Pygmées en général et celle des Baka en particulier ne sera pas nécessairement la négation de l'ancienne. Elle sera au contraire, comme elle l'a toujours été à savoir le fruit des adaptations conformes à l'esprit créatif et inventif du Baka ayant survécu d'âge en âge. Cette nouvelle adaptation intègre les éléments culturels anciens et les éléments culturels actuels.

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES GENERAUX

- BÁHUCHET, S.(1985), *Les Pygmées Aka de la forêt Centrafricaine*, Paris CELAF-CNRS, 638 p
- BALLIF, N.(1992), *Les Pygmées de la grande forêt*, Paris Harmattan 240 p.
- GAILLARD, P.(1989), *Le Cameroun*, T1, Paris Harmattan 256 p.
- BASTIDE, R. (1971), *Anthropologie appliquée*, Payot 247 p.
- BOURSIER, D. (1996), *Pöli mémoires d'une femme Pygmée*, Paris Harmattan 190 p.
- CHALLAYE, F.(1958), *Histoire de la propriété*, Paris, Puf QSJ 126 p.
- DEMESSE, L.(1978), *Changements techno-économiques et sociaux chez les Pygmées Babinga*, Paris, SELAF 2^e édition «Etudes pygmées I».
- DEMESSE, L.(1980), *Techniques et économie des Pygmées Babinga*; Institut d'Ethnologie, Paris 301 p.
- DHELLEMMES, I.(1985), *Le Père des Pygmées. L'aventure vécue*, Paris Flammarion 232 p.
- DUMONT, L., (1983), *Essai sur l'individualisme, une perspective anthropologique*, Paris Seuil Esprit 274 p.
- DURAND, J.P, WEIL, R. (1990), *Sociologie contemporaine*, Paris Essentiel Vigot 644p.
- DURHAM, W. (1991), *Coevolution: genes, culture and human diversity*. Stanford: Stanford University Press.
- GODELIER, M., (1989), *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, Société* Fayard 348 p.
- GUILLIEN, R. et VINCENT J.(1985), *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, pp 357-358.
- LEROI GOURHAN, A. (1950), *Evolution et techniques: l'homme et la matière*, Paris, Albin Michel 368 p.
- LEVY-BRUHL (1927), *L'âme primitive* Paris Alcan.
- MUMFORD, L.(1950), *Techniques et civilisation* Paris le Seuil, 415p.
- PARSONS, T. (1951), *The social system*, New York, the Free XVIII-575 p.
- PILIPPART de FOY, G. (1984), *Les Pygmées d'Afrique Centrales Architectures Traditionnelles* Parenthèses 565 p.
- ROCHER, G.(1970), *Introduction à la Sociologie générale. Le changement social*, Paris le Seuil, Points 318 p.
- SAHLINS, M. (1984), *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives* nrf Gallimard, Paris 416 p.
- VAN DER POST, L. (1958), *The lost world of the Kalahari*, New York, Morrow.
- VIVIEN J. et FAURE J. J. (1985), *Arbres des forêts denses d'Afrique Centrale* ACCT Begeedis SA Paris 565 p.
- TURNBULL, (1961) C., *Le peuple de la forêt*, Paris Stock 234 p.

B. THESEES ET MEMEOIRES

BAHUCHET, S. (1989), *Les Pygmées Aka et Baka: Contribution de l'ethnolinguistique à l'histoire des populations forestières d'Afrique Centrale*. Thèse de doctorat d'état es lettres et Sciences Humaines, Université René Descartes, Paris réonotypé.

NDII, S. D. (1968), *Problèmes Pygmées dans l'arrondissement de Djoum (Cameroun) Essai de développement intégré* Paris, Mémoire EPHE.

NGIMA MAWOUNG, G.(1981), *L'intégration des Pygmées dans la société camerounaise: le cas du secteur de Bipindi dans le Département de l'Océan* (Memoire de maîtrise).

OKO MENGUE, P.(1977), *L'intégration des Pygmées: cas de l'arrondissement de Lomié*. Mémoire de licence Université de Yaoundé réonotypé.

C. ARTICLES DE REVUES

ALTHABE, G.(1965), *Changements sociaux chez les Pygmées Baka de l'Est Cameroun*; Cahiers d'Etude Africaine Paris, T. V, n° 20 pp 561-592.

BARRY HEWLETT (1996), "Cultural diversity Among African Pymies". In *Cultural diversity Among Twentieth Century Foragers. An African perspective*. Edited by Susan Kent Cambridge University Press pp. 215-244.

DAOU V. JOIRIS, (1996), "A comparative approach to hunting rituals among Baka Pygmies" (Southeastern Cameroon). Edited by Susan Kent in *Cultural diversity Among Twentieth Century Foragers. An African perspective*, Cambridge University Press pp. 245-275.

GUENTHER, M., (1996), "Diversity and flexibility: the case of the Bushmen of Southern Africa". Edited by Susan Kent in *Cultural Diversity Among twentieth Century Foragers. An African perspective* Cambridge Press University pp. 248-250

JACQUELINE, M.C. BAHUCHET S. (éds), (1991), *Encyclopédie des Pygmées Aka* I fascicule 3 Peeters SALAF 330 CNRC.

JEANNE, H. (1963), "La technique et le système social" in Jeanne H. ; Morsa, J. Delbruelle N., Coenen, J.: *Technique. Développement économique et technocratie*, Bruxelles, Université (Bruxelles) 226 p.

LOUNG, J.F.(1959), *Les Pygmées de la forêt du Mill. Un groupe de Pygmées camerounais en voie de sédentarisation*, Cahiers Outre Mer Bordeaux T XII pp 362-379.

MALINOWSKI (1965) "Anthropology" in *Encyclopaedia Britannica* cité par R. K. Merton, *Elément de théorie de la méthode sociologique*, Paris, Plon, 2^e édition p. 79.

MAUSS, M. (1961), "Essai sur le don: Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques" in *Sociologie et Anthropologie*, Paris PUF.274 p.

PAGEZ, 1973; ELSSHOUT, 1963; SCHUMACHER, 1950; SCHEBESTA, 1952; Lee, 1979; Bernard, 1979, cités par BAHUCHET, S.: (1985) *Les Aka de la forêt Centrafricaine*, Paris, CELAF CNRS, 638 p.

SQUARCI LORENZA (1993), "Quels critères pour quelles minorités" in *Le Courrier* n° 140 juillet-août Bruxelles p. 3

VALLOIS, H. V. et MARQUER, P. (1976), *Les Pygmées Baka du Cameroun. Anthropologie et ethnologie avec annexe démographique*. Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, Mémoire, série A, Tome C 195 p.

D. DOSSIERS ET DOCUMENTS DIVERS

ABEGA, S.C.(1994), *Princes et chimpanzé: les Pygmées Medzan dans les représentations mentales des Tikar de Nditam*. Inédit.

BARBIER, J.C.(1977): *Les Pygmées de la plaine Tikar au Cameroun* ORSTOM Yaoundé 33p. .

BIESBROUCK KAREN (1996), *Agriculture and the process of sedentarisation: the case of BaGyeli in Cameroun*. Colloquium on Hunter-Gartherers of Equatorial Africa Netherlands 10 p.

BRISSON, R.(1990), Kilian-Hatz C.: *Contes et proverbes des Pygmées baka* ACCAT 61 p.

BRISSON, R., (1984), *Lexique Français-Baka*, BP 5351 Douala 396 p.

BRISSON, R., (1995), *Contes des Pygmées Baka*, Livret II Imprimerie Saint Paul, Yaoundé 61p.

CIAD (1994), Archives Lomié.

DOUNIAS, E.(1986), *Ethno ecologie et alimentation des Pygmées Bagyeili Sud Cameroun* (Rapport de stage inédit) 82 p.

DYKSTRA WIETSE (1988), *Rapport Projet Pygmées Baka / SNV Abong-Mbang Lomié*.

GUSINDE, M. (1961), *The Yamana* 5 vol. New Haven, Conn. Auman Relations Area Files

JENNIFER, F.(1990), *Le rôle de la femme Baka dans le ravitaillement en nourriture* Octobre 61p

JORIS VAN de SANDT, (1996), *Mutual perception and struggle for control over natural resources in BaGyeli Fang relations: five ways of coping with changing relations*. Colloquium: Hunter-Gartherers of Equatorial Africa Wageningen Agricultural University Leiden.

LOUNG, J. F. (1992), *Prise en compte des populations pygmées du Cameroun dans le cadre des projets "Réserves de faunes" "Parcs nationaux et forêts"* (inédit) 26 p.

MINASCOF (1986), *Intégration socio-économuque des Baka et Bakola du Cameroun* (Document Cadre).

NGUELE, J. (1995), *Rapport d'activité des centres préscolaires Abong-Mbang / Dimako*.

RAPPORT PROJET BAKA MINASCOF / SNV (1990), *Intégration socio-économique des Baka*.

TITI NWEL (1994), *Culture propre, culture d'aujoud'hui*. Inédit.

WINKELMOLEM (1977), Document sans titre Inédit

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE

11. Pertinence du sujet et objectif de la recherche	p.2
12. Formulation du sujet	p.2
13. Définition des concepts	p.2
14. Formulation de la problématique	p.5
15. Formulation des hypothèses	p.6
16. Cadre méthodologique	p.7
17. Les limites de notre méthode	p.12

I. ENQUETE SOCIOLINGUISTIQUE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA NOTION DE PROPRIETE DANS LA SOCIETE BAKA

A. Enquête sociolinguistique sur la propriété chez les Baka

1. Les différents termes appropriés pour désigner la propriété en langue Baka	p.14
11. Les substantifs de la propriété	p.14
2. Le domaine comme expression de la propriété	p.15
3. Manifestation de la propriété dans le permis et l'interdit	p.16

B. Revue de la littérature sur la propriété dans la société traditionnelle des Baka

1. Etude critique de la propriété dans les sociétés précapitalistes	p.18
2. Présentation critique des thèses formulées sur la culture matérielle baka	p.20

II. LES FORMES DE PROPRIETE TRADITIONNELLE ET ACTUELLE CHEZ LES BAKA

A. Les biens meubles et immeubles traditionnels

1. Les biens meubles traditionnels	p.24
11. Les outils permanents personnels	p.24
12. Les outils temporaires personnels	p.25
13. Le support technologique	p.26
14. Apport en matériaux	p.27
2. Les biens immeubles traditionnels	p.27
21. La faune et la flore	p.28
22. Le territoire de chasse	p.29
23. Les habitations	p.30

B. Les biens meubles et immeubles actuels

1. Les biens meubles actuels	p.33
11. Le secteur Lomié	p.33
12. Le secteur Abong-Mbang / Dimako	p.41
2. Les biens immeubles actuels	p.49
21. La propriété foncière	p.49
22. Les habitations	p.50

III. LES FORMES D'APPROPRIATION LIEES A L'EXPLOITATION DES RESSOURCES FORESTIERES, A LA CIRCULATION DES BIENS ET SERVICES AINSI QU'AUX PERSONNES

A. Manifestations de la propriété dans l'exploitation des ressources forestières.

- 1. Les formes d'appropriation des produits forestiers p.53
- 11. Appropriation des surfaces p.53
- 12. Le marquage des produits forestiers p.55

- 2. Les formes d'appropriation du gibier p.56
- 21. Les différentes formes de chasse chez les Baka p.56

B. Les règles de partage liées à la chasse à la pêche et à la collecte

- 1. Les règles de partage liées à la chasse collective et individuelle p.62
- 11. Les règles de partage liées à la chasse collective p.62
- 12. Les règles de partage liées à la chasse individuelle p.65

- 2. Les règles de partage liées à la pêche, à la cueillette et à la collecte p.67
- 21. La pêche, la cueillette et la collecte p.67

- 3. Les principes de gestion et d'exploitation des ressources forestières p.72
- 31. Le principe de coopération p.72
- 32. Le principe d'association p.73

C. L'appropriation liée au statut des personnes et aux liens matrimoniaux

- 1. Appropriation des personnes et de la force de travail p.74
- 2. Les formes d'appropriation des biens par filiation p.74

- 3. Les sanctions sociales liées à la violation du droit de propriété p.76
- 31. Sanctions individuelles p.76
- 32. Sanctions collectives p.77

IV. L' EVOLUTION DE LA PROPRIETE ET LES INFLUENCES SOCIALES CHEZ LES BAKA.

A. Les rapports sociaux et l'évolution de la propriété

- 1. La phase préliminaire: les biens matériels propres aux Baka p.79
- 2. La phase primaire: diversification des échanges entre Baka et Bantou p.82
- 21. Echange réciproque et équilibré bien contre bien ? p.82

- 3. La phase intermédiaire: époque coloniale p.83
- 31. Echange déséquilibré entre Bantou et Baka: dépendance économique p.83

- 4. La phase actuelle: époque post coloniale p.85
- 41. Détérioration des termes d'échange entre Bantou et Baka: asservissement p.85

- 5. Socialisation des Baka aux pratiques sédentaires p.88
- 51. Transformation de l'habitat p.88
- 52. Accès à la propriété foncière p.89
- 53. Ouverture aux formations diverses p.90

B. L'évolution de la propriété et les conséquences sociales

1. L'évolution de la propriété et la dynamique sociale	p.91
11. Les campements traditionnels et les villages baka	p.91
12. L'économie nomade et l'économie sédentaire	p.93
13. Des outils temporaires aux outils durables: accumulation	p.94
14. Des biens traditionnels aux produits manufacturés: modernisme	p.95
15. Du nomadisme à la sémi-sédentarisation: sédentarité	p.96
2. La propriété et les droits acquis	p.96
21. Du collectivisme à l'individualisme	p.96
22. De l'obligation de partage au droit de partage facultatif	p.97
23. Réduction du partage au sein de la famille restreinte	p.97
3. Coexistence de deux modes de vie	p.97

V. LA PROPRIÉTÉ: FACTEUR DU DESEQUILIBRE SOCIAL ET DE L'ALIENATION CULTURELLE DU BAKA.

A. L'évolution de la propriété face aux valeurs culturelles baka

1. Rencontre culturelle: acculturation ?	p.101
11. Culture traditionnelle: valeur de base	p.102
12. Culture moderne: valeur de base	p.102
2. La propriété, facteur d'aliénation culturelle des Baka	p.103
21. De la cohésion à la désintégration de la société baka	p.103
22. Manifestation du déséquilibre social	p.103
23. Manifestation des résistances à certaines pratiques sédentaires	p.106

B. La propriété, facteur d'une nouvelle forme d'adaptation socio-économique des Baka

1. L'état actuel de la société baka	p.108
2. Les résultats de l'étude	p.111
Conclusion générale	p.114
Bibliographie	p.115
Table des matières	p.118
Liste des tableaux	p.120
Guide d'enquête	p.121
Annexe	p.122

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 La propriété traditionnelle	p.32
Tableau 2 Evolution de la propriété:secteur Lomié; Adjiéla et Bingongol	p.39
Tableau 3 Evolution de la propriété:secteur Lomié; Abakoum	p.40
Tableau 4 Secteur Abong-Mbang / Dimako Ndjibot et Cyrie	p.45
Tableau 5 Secteur Abong-Mbang / Dimako Mbalam et Menzo	p.46
Tableau 6 Evolution de la propriété traditionnelle: phase intermédiaire	p.48
Tableau 7 La propriété actuelle	p.52
Tableau 8 Classification des gibiers	p.63
Schéma 9 Circulation des aliments au sein de la société des Baka	p.70
Tableau 10 Noms des fruits comestibles par les Baka	p.72
Tableau 11 Calendrier actuel des Baka	p.89
Tableau 12 et 13 Evolution de la propriété et les valeurs sociales	p.99
Tableau 14 Evolution de la propriété et les valeurs sociales	p.100

GUIDE D'ENQUETE

1. Connaissance des mots, termes et expressions liés à la propriété en langue baka.

a. Comment appelle-t-on les différents biens matériels d'usage courant: outils de chasse, de cueillette; les différentes sortes de gibiers; les modes d'habitation ?

b. Quels sont les différents termes qui traduisent la possession: ce que je possède en propre ? exemple; personnellement ? exemple; collectivement ? exemple.

c. Comment désigne-t-on ce qui ne m'appartient pas ?; ce qui n'appartient à personne ? exemple; ce qui est permis, ce qui est interdit, ce qui est tabou ? exemples.

2. Inventaire des différentes formes de propriété en milieu baka

21. Propriété traditionnelle et actuelle.

a. Quels sont les différents outils et biens matériels propres aux Baka ? (chasse, cueillette, pêche).

b. Quels sont les outils et objets fabriqués en matériau local ? (bois, feuilles, cordes).

3. La gestion des ressources forestières

31. Le territoire de chasse.

a. Comment occupez-vous un espace ou un territoire de chasse ? (motifs de changement, choix des lieux, manières de construire,...)

b. Partagez-vous cet espace avec les autres groupes voisins ? Existe-t-il des limites territoriales avec les autres groupes ? Si oui sont-elles respectées ?

c. Quels types d'activités exercez-vous ? Quelles sont les règles d'usage ? Ces règles sont-elles respectées de nos jours ?

32. L'exploitation des produits forestiers

a. Quels sont les biens que la forêt vous procure ?; faune: gibiers, insectes, poissons...; flore: plantes, écorces, feuilles, racines, fruits, champignons...

b. La forêt vous procure-t-elle encore les moyens nécessaires pour survivre ? Si oui lesquels ? Quels sont les produits qu'elle ne vous donne plus ? Pourquoi ? Que faites vous dans ce cas ?

c. Pratiquez-vous d'autres activités en dehors de la chasse, de la cueillette et de la pêche ? Si oui, lesquelles ?

d. Pratiquez-vous l'agriculture: culture de rente, culture vivrières ? Quelles quantités produisez-vous par an ?

4. Connaissance des valeurs sociales attachées à la gestion de la propriété

a. Quels sont les droits et devoirs inhérents à la propriété, à la gestion de la propriété et des ressources forestières ? : gibier, produit de la cueillette, les biens matériels (outils de la chasse et de la cueillette).

b. Comment se manifestent et s'exercent les valeurs sociales telles que: le partage, la solidarité, l'échange, le don et le contre don, l'entraide, la participation, la coopération et l'association au sein des groupes voisins ou lointains ?

5. Les relations sociales

a. Quelles sont les différentes sortes d'échanges qui ont existé entre Baka et Bantous ?

b. Quels étaient les objets d'échange qui ont existé avant, pendant et après la colonisation ? Qu'est ce qui a changé de nos jours? Quels sont les objets d'échange actuel ?

6. La gestion des personnes et les droits inhérents

61. Organisation du travail et la répartition des tâches

a. Quelles sont les activités propres aux hommes, aux femmes, et aux enfants ?

b. Quels sont les droits et devoirs des parents envers leurs enfants, des époux, des beaux-fils envers leurs beaux-parents ?

c. Comment se pratique le mariage et la dot ? Ces pratiques sont-elles encore respectées de nos jours ? Sinon, qu'est ce qui a changé ? Pourquoi ?

